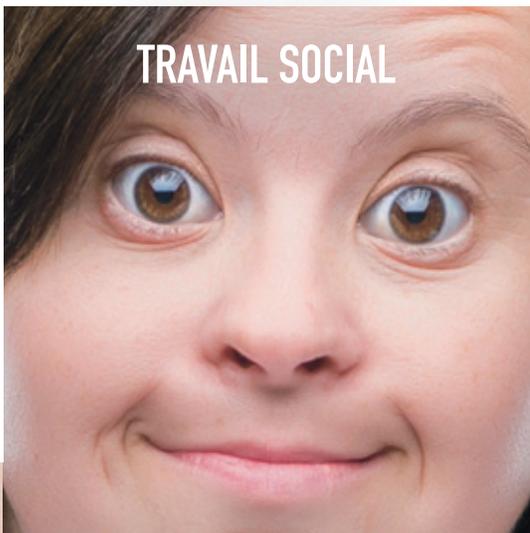




TRAVAIL SOCIAL



PETITE ENFANCE

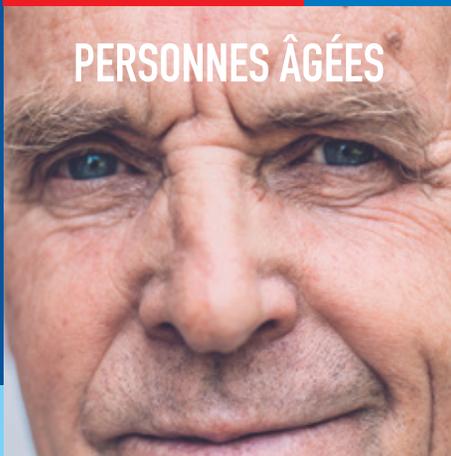


LA FORMATION
AUX MÉTIERS
ÉDUCATIFS ET
SOCIAUX

www.arifts.fr

CATALOGUE FORMATIONS

PERSONNES ÂGÉES



ÉDITION 2021

> À NANTES



> À ANGERS



> NOS DEUX
SITES DE
FORMATION



➤ ÉDITO



Difficile en cette période de ne pas évoquer, dans cet éditto, la crise sanitaire que nous traversons. Inédit et brutal, le confinement nous a amené à penser en urgence la formation autrement. Pour un certain nombre d'actions, la distance n'est plus un obstacle. Pourtant, nous réaffirmons que, pour les métiers de l'intervention sociale, le présentiel est indispensable. Durant cette crise, les professionnels de l'ARIFTS ont su faire preuve d'adaptation et de créativité pour répondre aux besoins de consolidation et de développement des compétences des intervenants sociaux et des cadres, mais aussi aux besoins émergents des organisations sociales et médico-sociales en termes de gestion de leurs compétences individuelles et collectives.

Ce catalogue vous propose une offre de formation enrichie, attractive et accessible tout au long de la vie professionnelle : formation préparatoire, formation qualifiante et certifiante, formation continue tout au long de la vie. Nous cherchons, sans relâche, à en accroître la pertinence et la qualité en réponse aux besoins de chaque apprenant et aux exigences des collectifs de travail, en prise avec leurs réalités d'exercice.

Nous gardons le sens de l'innovation pédagogique et veillons à compléter la palette des modalités d'apprentissage et de formation. Nous mettons en œuvre tous les moyens permettant de répondre sur mesure aux besoins des professionnels et des organisations : sessions de formation en inter ou en intra, analyse des pratiques professionnelles, formation en situation de travail, accompagnement individuel, mais également missions de recherche, d'étude et de développement de votre structure et aussi, bien sûr, la possibilité de penser des dispositifs en formation hybride, mêlant présentiel et distanciel, synchrone et asynchrone.

Salarié ou demandeur d'emploi, avec ou sans qualification(s), chacun est, plus qu'auparavant, porteur de son propre projet professionnel, gestionnaire de son Compte Personnel de Formation (CPF), en capacité de décider, en phase avec ses aspirations et les orientations de sa vie professionnelle. Dans cet environnement de plus en plus complexe, nous accompagnons chaque personne dans la construction de son parcours de formation.

Chaque proposition de ce catalogue est un support qui peut être adapté en fonction de vos souhaits de formation dans une perspective de co-construction. Nous pouvons élaborer avec vous une offre personnalisée qui intègre l'analyse de votre demande, des propositions de contenus pédagogiques sur mesure, le suivi et l'évaluation de l'action de formation.

Fort d'une expérience de 70 ans et de la confiance accordée par plus de 8000 personnes en 2019, l'ARIFTS met à votre disposition des compétences techniques et administratives, des équipements modernes et adaptés, une équipe de formateurs permanents experts dans leur discipline, des spécialistes de l'ingénierie de formation et un réseau de professionnels de terrains aux compétences pointues et actualisées.

Notre souhait : être le partenaire de votre projet professionnel.

Nos engagements : adaptation, personnalisation, co-construction et innovations pédagogiques.

Christophe VERRON

Directeur général
ARIFTS Pays de la Loire

➤ ACCESSIBILITÉ, QUALITÉ ET ÉVALUATION À L'ARIFTS

ACCUEIL À L'ARIFTS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les déficiences sensorielles (visuelles, auditives), intellectuelles, motrices, psychiques et les troubles spécifiques cognitifs (dys.) ne doivent pas faire obstacle à l'accès aux formations proposées à l'ARIFTS. Dès les premiers contacts et dans les différentes phases des formations (information, admission, formation théorique et pratique, certification) des aménagements sont possibles permettant le déroulement de la formation pour tous, dans les meilleures conditions possibles et dans le respect des cadres réglementaires propres à chaque dispositif.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite sans condition à Rezé. A Angers, les locaux sont accessibles également, excepté l'usage d'un ascenseur (bâtiment nord) et d'un niveau (3ème étage du bâtiment sud) pour les personnes à mobilité réduite.

Pour toutes les personnes qui le souhaitent, un entretien avec la référente handicap de chaque site peut être programmé afin d'identifier les besoins et aménagements nécessaires. Pour les formations longues, cette rencontre est à programmer en début de parcours (et pourra être renouvelée au besoin).

RÉFÉRENTES HANDICAP :

SITE ANGEVIN :

Annie VOLLÉ
a.volle@arifts.fr
02 41 48 20 22

SITE NANTAIS :

Marylène CAR
m.car@arifts.fr
02 40 75 69 94



ÉVALUATION DES ACQUIS DANS LES STAGES DE FORMATION CONTINUE (INTER)

L'évaluation qui concerne le/la stagiaire se fait en deux temps :

- Un positionnement à l'entrée de stage à partir d'un questionnaire préalable qui permet aux stagiaires de s'auto-positionner quant aux objectifs de ce premier.
- Et l'évaluation des acquis sous forme d'évaluation formative en continue tout au long du stage sous formes diverses (mise en situation, quiz, échange débat, auto-évaluation...).

L'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION

Elle se fait à partir de :

- Un questionnaire à chaud qui vise à évaluer tant la satisfaction du stagiaire que les compétences qu'il ou elle pense avoir développé et qui pourront être mis en application en situation professionnelle
- Un questionnaire envoyé aux stagiaires 6 semaines après la formation afin d'évaluer les acquis et comment ceux-ci ont pu impacter leurs activités professionnelles.

Les résultats de l'ensemble des évaluations sont disponibles sur le site : www.arifts.fr



> SOMMAIRE

> FORMATIONS INITIALES & QUALifiantES

FORMATIONS PRÉPARATOIRES

11

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX MÉTIERS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	12
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION CAFDES	13
NOUVEAU FORMATION PRÉPARATOIRE À L'ÉPREUVE D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS	14

FORMATIONS INITIALES ET QUALifiantES

15

FORMATIONS INITIALES PRÉPARATOIRES À UN DIPLÔME D'ÉTAT	16
ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE	18
SURVEILLANT(E) DE NUIT - MAÎTRE(SSE) DE MAISON	19
MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS	20
FORMATION AU TUTORAT	21
FORMATEUR DE TERRAIN	22
DEIS ET MASTER IDS	23
CAFERUIS	24
CAFDES ET MASTER IDS	25
RÉFÉRENT DE PARCOURS	26
COORDINATEUR EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	27
INTERVENANT EN ANALYSE DES PRATIQUES	28
COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	29
INTERVENANT PAIR	30

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

31

ENTRETIEN CONSEIL POUR CONSTRUIRE SON PROJET VAE	32
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE : PARCOURS 24H	33
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE : DISPOSITIF DE SOUTIEN DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE L'OPCO SANTÉ (DSB)	34
SESSIONS FORMATIVES VAE	35

➤ FORMATION CONTINUE

FORMATIONS/INTERVENTIONS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS 37

FORMER EN FONCTION DE VOS BESOINS	38
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES / SOIRÉES-DÉBATS	40
ANALYSER LES PRATIQUES	42
RÉGULER	42
ANALYSE DES PRATIQUES DE MANAGEMENT POUR COORDINATEUR INTER-ÉTABLISSEMENTS	43
FORMATION-ACTION	44
RECHERCHE-ACTION	44
NOUVEAU ACTIONS DE FORMATIONS EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)	45
RÉALISER LES ÉVALUATIONS EXTERNE ET INTERNE	46

FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS 47

DIAGNOSTIC ET ANALYSE ORGANISATIONNELS À LA PRISE DE POSTE	48
ANALYSE DES BESOINS DU PUBLIC ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	49
DIAGNOSTIC ET ANALYSE STRATÉGIQUES AU SERVICE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT	50
LA GESTION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET LOGISTIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT OU D'UN SERVICE	51
GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES ET PROJET	52
AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET PROJET	53
"TRAVAIL ENSEMBLE", RÉSEAUX, PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT	54
DISPOSITIF APPUI RESSOURCES ÉLABORATION DIRECTEURS (DARED)	55
PRÉPARATION AUX ENTRETIENS DE RECRUTEMENT DE CADRES EN INTERVENTION SOCIALE	56
DÉFINIR UN PROJET NUMÉRIQUE AU SEIN D'UNE INSTITUTION	57

PLAN PAUVRETÉ 59

NOUVEAU ÉDUCATION FILLE-GARÇON EN PETITE ENFANCE	61
GESTION D'UN MULTI-ACCUEIL	62
EMPOWERMENT ET RÉSILIENCE : L'ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR LES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES	63
PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR	64
LE NUMÉRIQUE, UN ATOUT POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE	65
NOUVEAU LA RELATION À L'ARGENT COMME MIROIR DE NOTRE RELATION AUX AUTRES ET AU MONDE	66
NOUVEAU LES PRATIQUES NARRATIVES POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE ET RENFORCER L'IDENTITÉ POSITIVE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	67
"ALLER VERS" : REJOINDRE LES PERSONNES DANS LEUR RÉALITÉ ET DANS LEUR CONTEXTE POUR LUTTER CONTRE LE NON RECOURS VOIRE LE REFUS D'AIDE	68
LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : POINTS DE VUE ANALYTIQUE ET SYSTÉMIQUE	69
ÉCRIT PROFESSIONNEL (EN 2 MODULES)	
OBJECTIVITÉ ET MÉTHODOLOGIE ET/OU DÉMATÉRIALISATION ET CADRE JURIDIQUE	70
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PARTENARIAT ET RÉSEAUX	71
INTERVENIR À DOMICILE / INTERVENIR HORS DOMICILE : ENJEUX ET LIMITES	72

PLAN PAUVRETÉ (SUITE)

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE VIEILLISSANTE ADDICTE	73
NOUVEAU COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP POUR FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE : INITIATION AU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN - PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (MDH-PPH)	74
NOUVEAU FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE APPROCHE ET UNE MÉTHODOLOGIE ÉCOSYSTÉMIQUES POUR LES PROJETS PERSONNALISÉS D'ACCOMPAGNEMENT	75
NOUVEAU RÉUSSIR LES PROJETS DE SCOLARISATION GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL	76

PETITE ENFANCE**77**

ACCOMPAGNER L'ENFANT	77
AUTORITÉ ET LIMITES	78
L'ACCOMPAGNEMENT DES RYTHMES DE L'ENFANT : SOMMEIL, ALIMENTATION, PROPRETÉ	79
L'ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELEN - PETITE ENFANCE	80
L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	81
L'ACCUEIL DU BÉBÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE	82
LA COMMUNICATION GESTUELLE AVEC LE JEUNE ENFANT AU SEIN D'UN LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE	83
LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE	84
NOUVEAU LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE : APPROFONDISSEMENT	85
ORALITÉ, LANGAGE, COMMUNICATION CHEZ LE JEUNE ENFANT	86
LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS	87
MOTRICITÉ LIBRE : L'ACCUEIL DU MOUVEMENT	88
LES BONNES PRATIQUES POUR PORTER ET MANIPULER TOUT EN PRENANT SOIN DE SOI	89
LES ACTIVITÉS PSYCHOMOTRICES DU JEUNE ENFANT	90
LES COMPORTEMENTS AGRESSIFS DU JEUNE ENFANT	91
LES SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT	92
NOUVEAU MALTRAITANCE DE L'ENFANT : REPÉRER, PRÉVENIR, AGIR	93
TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET COMMUNIQUER	95
GESTION DES TENSIONS LIÉES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT	96
UTILISER LE JEU COMME OUTIL PROFESSIONNEL	97
L'OBSERVATION : UN OUTIL PROFESSIONNEL	98
TRANSMISSIONS AUX PARENTS	99
PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	100
FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CRÉATIVITÉ	101
UN SPECTACLE POUR LES ENFANTS	102
ATELIER GUITARE ET CHANSONS NIVEAU 1 ET NIVEAU 2	103
ÉVEIL ET ART : S'EXPRIMER, CRÉER, JOUER	104
LE JEU ET L'ACTIVITÉ CHEZ LE JEUNE ENFANT	105
LIRE AVEC DES TOUT-PETITS : QUELLE DRÔLE D'IDÉE !	106
ON JOUE À LA MUSIQUE ?	107
QU'EST-CE QU'ON FAIT AUJOURD'HUI ? DES ACTIVITÉS MANUELLES, VOCALES ET CORPORELLES...	108

PETITE ENFANCE (SUITE) 109

INTERVENIR AUPRÈS DES FAMILLES 109

CRÉATION ET ANIMATION D'UN ATELIER PARENT-BÉBÉ À PARTIR DU MASSAGE ET DU TOUCHER	110
LA RELATION PARENTS-PROFESSIONNELS	111

ENCADRER, MANAGER ET DIRIGER 113

COMMUNICATION DANS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	114
MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE EN PETITE ENFANCE : FONCTION ET RESPONSABILITÉS	115
L'EJE, RESPONSABLE D'UNITÉ ET ANIMATEUR D'UNE ÉQUIPE PETITE ENFANCE	116

TRAVAIL SOCIAL 117

ACCOMPAGNER 117

INITIATION À LA DÉMARCHE "HISTOIRE DE VIE" EN TRAVAIL SOCIAL	118
LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE : AMÉLIORER LA RELATION À SOI ET À AUTRUI AVEC LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE	119
ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELLEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	120
DROIT ET POLITIQUES SOCIALES : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	121
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	122
LA PROTECTION DE L'ENFANCE (EN 2 MODULES)	123

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET COMMUNIQUER 125

PRÉVENIR LE BURN-OUT : EXERCER SON MÉTIER SANS S'ÉPUISER	126
L'ÉCOUTE : OUTIL FONDAMENTAL DE LA RELATION D'AIDE	127
LE PROFESSIONNEL FACE À LA VIOLENCE	128
LES MISSIONS DE COORDINATION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	129

METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES ÉDUCATIVES 131

EXPRESSION OU CRÉATION : QUEL CADRE POUR QUEL PROJET ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ?	132
ATELIER D'EXPRESSION PEINTURE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	133

TRAVAILLER AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE 135

AUTISME : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER [MODULE 1]	136
AUTISME : FONCTIONNEMENT COGNITIF, INTERACTIONS SOCIALES ET INCLUSION SOCIALE [MODULE 2]	137
AUTISME : APPRENDRE À COMMUNIQUER [MODULE 3]	137
AUTISME : LES ASPECTS SENSORIELS, SENSORI-MOTEURS ET LA SANTÉ AU QUOTIDIEN [MODULE 4]	137
AUTISME : ANTICIPER ET GÉRER LES COMPORTEMENTS PROBLÈMES [MODULE 5]	137
AUTISME : LES INTERVENTIONS RECOMMANDÉES : FONDEMENTS ET PRINCIPALES STRATÉGIES [MODULE 6]	137
AUTISME : LE PROJET PERSONNALISÉ D'INTERVENTIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN [MODULE 7]	137
AUTISME : ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE [MODULE 8]	137
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES	138
LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE : LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT	139
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES	140

NOUVEAU CONNAÎTRE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES : UTILISER LA CONVENTION POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	141
--	-----

> SOMMAIRE

TRAVAIL SOCIAL (SUITE) 143

INTERVENIR SUR UN TERRITOIRE ET MOBILISER LES USAGERS 143

PERSONNES ÉTRANGÈRES ET/OU EN SITUATION DE MIGRATION :
COMPRENDRE LES DYNAMIQUES, APPRÉHENDER LE CADRE 144

FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS DE NUIT ET DES MJPM 145

LE TRAVAIL DE NUIT AVEC DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE 146

LE TRAVAIL DE NUIT : PROTÉGER SA SANTÉ, SE NOURRIR 147

MANDAT DE PROTECTION ET TROUBLES DU COMPORTEMENT 148

ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES : PROGRÈS ET RÉGRESSION 149

GÉRONTOLOGIE 151

ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LA PERSONNE ÂGÉE AGRESSIVE 152

DES ATELIERS, DES ACTIVITÉS POUR VALORISER LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE 153

L'ÉVEIL DES 5 SENS DANS LA RELATION D'AIDE 154

COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE AU SEIN D'UN EHPAD 155

> INFORMATIONS PRATIQUES

LISTE DES INTERVENANTS 158

ADRESSES DES SITES 160

BULLETIN D'INSCRIPTION 161

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 163

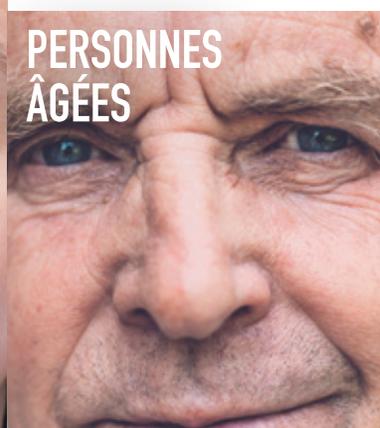
INDEX 166



PETITE ENFANCE



TRAVAIL SOCIAL



PERSONNES
ÂGÉES



➤ FORMATIONS INITIALES & QUALifiantES

FORMATIONS PRÉPARATOIRES

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX MÉTIERS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	12
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION CAFDES	13
NOUVEAU FORMATION PRÉPARATOIRE À L'ÉPREUVE D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS	14

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX MÉTIERS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

en présentiel et en distanciel

OBJECTIFS

- Valider son projet professionnel et de formation et se préparer à l'entrée en formation en travail social.
- Atteindre les pré-requis exigés pour l'entrée en formation en se préparant à acquérir les connaissances et les compétences attendues pour la réussite dans les formations conduisant aux Diplômes d'Etat en travail social.
- Se préparer aux oraux sélectifs : comprendre les enjeux du métier et de la formation, renforcer son parcours et développer sa personnalité.
- Se préparer aux épreuves écrites pour les non bacheliers.
- Valoriser son parcours ET ses compétences sur Parcoursup via un accompagnement personnalisé.



Site Angevin

Héloïse RENARD - 02 41 48 20 22
prepa.angers@arifts.fr

Site Nantais

Céline POIRIER - 02 40 75 80 08
prepa@arifts.fr



25 jours de formation (lundi et mardi)

165 heures en présentiel

65 heures en distanciel

70 heures minimum de stage ou d'immersion professionnelle



De septembre 2020 à mars 2021



Parcours complet : **1 455 euros**

Modules M1+M2 : **980 euros**

Module M3 : **612 euros**

+ 75 euros (frais d'étude de dossier)



Site Nantais (50 places)
Site Angevin (50 places)

PUBLIC

Toutes les personnes intéressées par les professions du social :

- Moniteur Éducateur
- Technicien de l'intervention sociale
- Assistant de service social
- Éducateur spécialisé
- Éducateur de jeunes enfants

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

[Module 1]

Construire et argumenter son projet professionnel et de formation.

[Module 2]

Rencontrer les champs professionnels du secteur social.

[Module 3]

Forger son point de vue en mobilisant des compétences d'expressions orales et écrites.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

UNE PÉDAGOGIE INTERACTIVE, VALORISANT :

- Le parcours des personnes en formation, la mise en mots de leurs acquis, leurs ressources.
- Un retour sur leurs expériences.
- La responsabilisation de l'apprenant dans son parcours de formation.
- Les travaux collectifs.
- Des périodes d'immersion (avec signature d'une convention) pour découvrir le secteur, se confronter aux réalités du terrain, s'impliquer auprès de publics variés et éprouver ses motivations à s'engager dans un parcours de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Évaluations tout au long de la formation (travaux écrits, oraux, travaux de groupe...)
- Remise d'une attestation de fin de formation.

INTERVENANTS

Un formateur référent et une équipe pédagogique restreinte pour renforcer l'accompagnement des stagiaires.

Des intervenants expérimentés reconnus pour leurs compétences pédagogiques des métiers du travail social.

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION CAFDES

OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale de l'intervention sociale et de la fonction de direction.
- Se préparer aux épreuves écrite et orale.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



Préparation des épreuves écrite et orale :

42 heures sur 7 jours

Préparation de l'épreuve orale seulement :

21 heures sur 3,5 jours

Possibilité d'un parcours personnalisé et/ou à distance



Rezé

2020 :

19 novembre, 3 décembre, 10 décembre 2021 (matin) :

10 janvier, 18 février, 11 mars



1 260 euros

Épreuves écrite et orale

630 euros

Épreuve orale seulement



Site Nantais

PUBLIC

Personnes remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins au niveau 6 - nomenclature européenne (correspondant au niveau II) ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- être titulaire d'un diplôme mentionné au CASF ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle ;
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

PRÉ-REQUIS

Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 5 juin 2007 relatif au CAFDES)

CONTENU

Apports de culture générale de l'intervention sociale.

Construction de la note synthétique et réflexion collective sur la fonction de direction.

Suivi de la note synthétique et correction des écrits entre les séances à distance.

Mises en situation.

Apports bibliographiques.

INTERVENANTS

Emmanuelle ROBERT, responsable de la formation.

Directeurs certifiés.

➤ FORMATION PRÉPARATOIRE À L'ÉPREUVE D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS

✓ OBJECTIFS

- Culture générale de l'intervention sociale : Aider à actualiser, élargir et mettre en œuvre ses connaissances des questions sociales et médico-sociales, des institutions spécialisées. Entrer dans une logique de veille.
- Le Métier et la fonction de Responsable d'unité d'intervention sociale : comprendre les enjeux politiques, stratégiques et techniques relatifs à la fonction de responsable.
- Préparation à la lettre de motivation de l'épreuve orale : objectiver et mettre en forme son parcours professionnel et de formation, ses motivations et réfléchir à la manière de se projeter dans la fonction de responsable.
- Préparation de l'épreuve orale : réfléchir sur les stratégies de positionnement et les congruences d'attitudes.



Responsable de la formation

Emmanuelle ROBERT - 02 40 75 92 75
e.robert@arifts.fr

Assistante de formation

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



3 jours et demi (21 heures)



Rezé

19 novembre, 3 décembre 2020
et 11 mars 2021 - Possibilité d'un
parcours personnalisé et/ou à distance



Se renseigner auprès du secrétariat



Site Nantais



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 14 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2016 relatif au CAFERUIS).

Clôture des inscriptions : se renseigner auprès du secrétariat.

NOUVEAU



CONTENU

19 NOV 2020 (6 heures)

Préparation de la lettre de motivation support de l'épreuve orale.

Co-Intervenants : Emmanuelle Robert, formatrice permanente, sociologue et Roselyne FORTUN, Directrice titulaire du CAFDES.

3 DÉC 2020 (6 heures)

Culture générale de l'intervention sociale.

Intervenant : Jean-Yves ESLAN
Directeur intervenant CAFDES.

½ JOURNÉE DE SUIVI À DISTANCE

Suivi du travail d'élaboration de la lettre de motivation.

Guidance : Roselyne FORTUN,
Directrice, titulaire du CAFDES

11 MARS 2021 (6 heures)

Préparation à l'entretien sur la base de la lettre de motivation avec jurys composés d'un formateur et d'un directeur certifié.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports de connaissances théoriques relatives aux évolutions contemporaines des questions sociales et économiques, des politiques sanitaires et sociales et à leur actualité.
- Atelier dédié à la construction de la lettre de motivation et à la réflexion collective sur la conception de la fonction de responsable.
- Travail d'élaboration individuel de la lettre de motivation par enseignement à distance.
- Mises en situation : entretiens devant jury.
- Apports bibliographiques sur la fonction de responsable, ouvrages de culture générale de l'intervention sociale et des questions sociales, de présentation de soi à l'oral.
- Des travaux de lecture seront demandés entre les sessions.



INTERVENANTS

Emmanuelle ROBERT, responsable CAFERUIS.
Directeurs certifiés.



➤ FORMATIONS INITIALES & QUALIFIANTES

FORMATIONS INITIALES ET QUALIFIANTES

FORMATIONS INITIALES PRÉPARATOIRES À UN DIPLÔME D'ÉTAT	16
ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE	18
SURVEILLANT(E) DE NUIT - MAÎTRE(SSE) DE MAISON	19
MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS	20
FORMATION AU TUTORAT	21
FORMATEUR DE TERRAIN	22
DEIS ET MASTER IDS	23
CAFERUIS	24
CAFDES ET MASTER IDS	25
RÉFÉRENT DE PARCOURS	26
COORDINATEUR EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	27
INTERVENANT EN ANALYSE DES PRATIQUES	28
COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	29
INTERVENANT PAIR	30

➤ FORMATIONS INITIALES PRÉPARATOIRES À UN DIPLÔME D'ÉTAT



✓ INFORMATIONS

- Des fiches-métier détaillées sont à disposition dans les différents Centre d'Information et d'Oriation de la Région et sur le site internet : www.arifts.fr.
- Les informations concernant ces formations sont accessibles sur le site internet : www.arifts.fr, où chaque formation a une page dédiée.
- le service régional d'admission met en place une FAQ sur le site, afin de répondre aux questions les plus courantes; merci de la consulter avant d'appeler le service au **02 40 75 80 07**.

📖 PRÉ-REQUIS

Les pré-requis sont différents selon le niveau de formation dans lequel vous souhaitez entrer.

✓ VOIES D'ACCÈS

Formation Initiale.
Formation Continue.
Apprentissage.
V.A.E.

📄 MODALITÉS

Formation alternante.
Enseignements pratiques et théoriques.
3 à 4 domaines de compétences.
Diplôme d'État.
Apprentissage possible sur l'ensemble des formations et sur les deux sites ARIFTS.

📅 PÉRIODES D'INSCRIPTION

Les dates diffèrent selon les formations.
Toujours vérifier sur le site les dates prévues.

Pour les niveaux 6, d'octobre 2020 à janvier 2021 sur www.parcoursup.fr pour tous, sauf pour les salariés pris en charge par leur employeur et pour les personnes inscrites à pôle emploi : www.arifts.fr.

Pour les formations de niveaux 2 et 3 (AEPE et Moniteur éducateur), voir sur le site www.arifts.fr sur la page de la formation concernée.

> ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

L'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à 3 niveaux : éducation, prévention, coordination. En créant un environnement riche et motivant, il contribue à l'éveil et à l'apprentissage à la vie sociale de l'enfant.

DURÉE

3 ans

1500 h de formation théorique

60 semaines de stage

> ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

L'éducateur spécialisé accompagne dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

DURÉE

3 ans

1450 h de formation théorique

60 semaines de stage

> MONITEUR ÉDUCATEUR

Le moniteur éducateur exerce une fonction éducative, d'animation et d'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

DURÉE

2 ans

950 h de formation théorique

28 semaines de stage

> ASSISTANT FAMILIAL

L'assistant familial est la personne qui accueille habituellement et de façon permanente des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile.

DURÉE

240 h

Sous réserve de l'agrément

> ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social. Il agit avec les personnes, les familles, les groupes en favorisant l'implication des usagers.

DURÉE

3 ans

1740 h de formation théorique

52 semaines de stage

> ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE

✓ OBJECTIF

- > L'Accompagnant(e) Educatif(ve) Petite Enfance est un(e) professionnel(le) qualifié(e) qui exerce des activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et son individualité.
- > Il(elle) participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et de l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix de ses parents, premiers éducateurs de l'enfant.
- > Il(elle) établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.



Site Nantais

Viviane LEGROS - 02 40 84 29 84
v.legros@arifts.fr

Site Angevin

Anaïs DOS SANTOS - 02 41 22 03 42
a.dossantos@arifts.fr



Rezé de fin août à juin
suivant le cursus de formation

Angers de septembre à juin



Site Nantais
Site Angevin

📖 CONTENU

Les heures de formation sont réparties en 6 unités (3 unités professionnelles et 3 unités d'enseignements généraux) :

[UP1] accompagner le développement du jeune enfant,

[UP2] exercer son activité en accueil collectif,

[UP3] exercer son activité en accueil individuel,

[UG1] français, histoire-géographie, enseignement moral et civique,

[UG2] mathématiques-sciences, physiques et chimiques,

[UG3] Éducation Physique et Sportive.

Épreuve facultative : langue vivante.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

> FORMATION PROFESSIONNELLE

✓ CONDITIONS

- > Être âgé(e) de 18 ans minimum,
- > Être titulaire du Brevet des Collèges ou avoir le niveau équivalent,
- > Passer un entretien d'admission (écrit 15 mn et entretien oral 30 mn),
- > Pour les salarié(e)s, avoir l'accord de son employeur pour suivre cette formation selon l'emploi du temps,
- > Accessibilité : aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversions professionnelles, aux lycéens.

🕒 DURÉE

1 an de septembre à juin.

✓ ALTERNANCE

- > 2 à 3 semaines en centre de formation,
- > 4 à 8 semaines de Période de Formation en Milieu professionnel.

> APPRENTISSAGE

✓ CONDITIONS

- > Être âgé(e) de 17 à 30 ans sans limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés,
- > Être titulaire du Brevet des Collèges,
- > Être éligible au CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance en 1 an par le Rectorat,
- > Signer un contrat d'apprentissage.

🕒 DURÉE

1 an de fin août à juin

✓ ALTERNANCE

- > 1 semaine en centre de formation,
- > 3 semaines chez l'employeur,
- > 4 semaines de Période de Formation en Milieu Professionnel.

➤ SURVEILLANT(E) DE NUIT - MAÎTRE(SSE) DE MAISON

✔ OBJECTIFS

- Clarifier ses missions, ses fonctions, ses responsabilités et les limites de son intervention.
- Assurer dans les règles, la sécurité des personnes et des biens selon les procédures propres à chaque établissement.
- S'intégrer dans une équipe éducative, sociale ou médico-sociale, et développer des modes de coopération dans la perspective de la continuité de la prise en charge.
- Contribuer de sa place au projet éducatif, social ou de soins.
- Affirmer son identité professionnelle.



Secrétariat

Céline POIRIER - 02 40 75 80 08
fq-sn-mm@arifts.fr



203 heures en alternance

(29 jours en 10 sessions)

175 heures de stage pratique en cas d'absence d'expérience professionnelle dans l'un des métiers visés



Rezé

avril 2021 - mars 2022



Parcours MM ou SNQ : **2 760,80 euros**
Parcours MM+SNQ : **3 248,70 euros**
+ 100 euros (pour l'étude de dossier en cas de demande d'allègements de formation)



Site Nantais

Plus d'info :

www.arifts.fr - onglet formations qualifiantes



PUBLIC

Salarié en poste : être accompagné par un tuteur professionnel référent.

Demandeur d'emploi sans expérience dans le métier : avoir réalisé une évaluation en milieu de travail ou posséder une expérience professionnelle d'au moins 2 semaines.



PRÉ-REQUIS

Savoir communiquer en français (écrit/oral)



CONTENU

[DF1] (MM)

Contribuer à la qualité du cadre de vie.

[DF1] (SNQ)

Assurer la sécurité des personnes et des biens.

[DF2] (SNQ/MM)

Participer à l'accompagnement des personnes.

[DF3] (SNQ/MM)

Travailler en équipe pluridisciplinaire.

[DF4] (SNQ/MM)

Accompagnement méthodologique.



VALIDATION DE LA FORMATION

- Avoir suivi avec assiduité l'ensemble des heures de formation.
- Présenter un dossier professionnel devant un jury et valider les compétences.
- Valider les certificats requis.

[MM] HACCP - PSC1

[SNQ] EPI - PSC1

- Remise d'une attestation précisant la qualification obtenue, la durée et la réussite aux évaluations.



INTERVENANTS

Formateurs, enseignants, et professionnels spécialisés.



COORDINATION

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN,
responsable de formation

➤ MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

✔ OBJECTIFS

- Acquérir et approfondir des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des mesures de protection de majeurs en lien avec les attendus des réformes du 5 mars 2007 et du 23 mars 2019.
- Maîtriser les fondements de l'intervention sociale en protection des majeurs pour être en capacité de gérer des situations complexes dans le respect des droits du majeur protégé.



Secrétariat

Céline POIRIER - 02 40 75 80 08
fq-mjpm@arifts.fr



300 heures

(9 sessions de 5 jours)



Rezé

De mai 2021 à avril 2022



Parcours complet : **3 948 euros**

nets de taxes

+ 150 euros (frais d'étude de dossier)

Éligible au CPF



Site Nantais

Plus d'info :

www.arifts.fr

📖 PRÉ-REQUIS

Se référer au décret n° 2008-1508 du 30 décembre 2008



COORDINATION

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN,
responsable de formation



PUBLIC

Professionnels délégués à la tutelle au sein d'associations tutélaires ou préposés d'établissement.

Personnes en reconversion professionnelle.

MODALITÉS D'ADMISSION :

- diplôme de niveau 5 - nomenclature européenne inscrit au RNCP ou expérience professionnelle d'au moins trois ans dans un emploi exigeant un diplôme ou titre de niveau 5 - nomenclature européenne ;
- conditions d'âge et d'expérience ;
- étude du dossier d'inscription et des demandes de dispense ou d'allègement (entretien possible avec la commission d'admission).



CONTENU

selon l'arrêté du 2 janvier 2009

DOMAINES DE FORMATION :

- Juridique (84 h).
- Gestion (78 h).
- Protection de la personne (72 h).
- Protection des majeurs (66 h).



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

FORMATION PAR ALTERNANCE :

un regroupement par mois

- 300 heures d'enseignement théorique : apports théoriques et méthodologiques, exercices pratiques, travail en sous-groupe, analyse des pratiques, interventions de professionnels, appui de la plate-forme pédagogique.
- 350 heures de formation pratique pour les personnes n'ayant pas 6 mois d'expérience professionnelle dans le cadre de l'activité tutélaire.



VALIDATION DE LA FORMATION

- Certification par épreuves écrites et oral de soutenance
- Par délégation de l'Etat, l'Arifts délivre le CNC MJPM.



INTERVENANTS

Un formateur référent ayant une connaissance du groupe et de l'évolution des apprentissages. Une équipe pédagogique composée de juristes, de spécialistes du champ de l'activité tutélaire, de médecins, de psychologues, ...

FORMATION AU TUTORAT

OBJECTIFS

Permettre au tuteur :

- › D'acquérir et de formaliser des outils pédagogiques.
- › De faciliter l'intégration des nouveaux salariés.
- › De développer des capacités à accompagner les stagiaires.
- › D'appréhender les évolutions des attendus des diplômés visés et celles du terrain.
- › Devenir et être reconnu site qualifiant.



Secrétariat

Céline POIRIER - 02 40 75 80 08
c.poirier@arifts.fr



3 modules de 40h
(120h)



Rezé

de novembre 2020 à septembre 2021



Parcours 120h : **1 410 euros**



Site Nantais

Plus d'info :

www.arifts.fr - onglet formations qualifiantes

Les lois relatives à la formation professionnelle et au dialogue social ont créées de nouvelles voies de qualification et d'acquisitions de compétences et d'accès à la formation. La participation des terrains à la formation et à l'intégration des nouveaux professionnels, grâce à des dispositifs en alternance est renforcée. L'évolution des référentiels professionnels et de formation et le renforcement de la notion de site qualifiant conduit au développement de la fonction tutorale.

PUBLIC

Professionnels diplômés des secteurs sanitaire, social et médico-social et chargés d'accompagner et/ou de mettre en œuvre la fonction tutorale dans son établissement.

Tout salarié d'un établissement de la branche souhaitant se former à la fonction de tuteur.

PRÉ-REQUIS

3 ans d'activité professionnelle.

CONTENU

TUTEUR RÉFÉRENT (120h)

Formation modulaire.

[Module 1] Tuteur de proximité "les bases" : 40h : Organisation du parcours.

Module obligatoire pour les structures accueillant un (des) salarié(s) **en contrat de professionnalisation** et 1^{er} module du parcours **Maître Apprentissage** (se renseigner auprès du CFA).

[Module 2] Tuteur de proximité "approfondissement" : 40h : Co-construction des savoirs.

[Module 3] Tuteur référent : 40h : Supervision du parcours de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Travail de construction, d'analyse et de réflexion sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences des stagiaires. Apports théoriques et méthodologiques, exercices pratiques, travail en sous-groupe.

PARCOURS DE FORMATION

Suivis dans l'ordre, les modules présentent un parcours évolutif allant d'une fonction tutorale de proximité vers une fonction de coordination de site qualifiant.

La poursuite de formation est possible vers **Formateur de Terrain couplé avec le DU ACFIS** : Renseignement : c.leconte@arifts.fr.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Épreuves écrites et orales
- remise d'une attestation précisant le titre du/ des module.s, leur durée et la réussite aux évaluations.

COORDINATION

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN,
responsable de formation

➤ FORMATEUR DE TERRAIN

**couplé au Diplôme universitaire
Analyse des contextes de
formation et d'intervention
sociale (DU ACFIS)**

✓ OBJECTIFS

- Proposer un espace de réflexion et d'analyse sur la pratique d'accompagnement des stagiaires pour permettre le développement de leurs compétences professionnelles.
- Assurer le suivi des stagiaires dans les établissements.
- Assurer la coordination entre l'établissement et l'institut de formation.
- Développer les compétences des formateurs de terrain dans l'information, la guidance, l'évaluation en site qualifiant.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



Modules 1+ 2 : **295h**
Module 2 seul : **175h**



Module 1 :
de novembre 2020 à septembre 2021

Module 2
pour les titulaires d'un module 1 :
de janvier 2021 à juin 2021
Se renseigner auprès des secrétariats



FT : **2950 euros**
Module 2 seul : **1540 euros**
+ 100 euros (frais de dossier)



Site Nantais

👤 PUBLIC

Travailleurs sociaux diplômés de niveau 5 - nomenclature européenne (correspondant au niveau III) exerçant une activité professionnelle depuis 3 ans dans un établissement ou service du secteur sanitaire, social, ou socioculturel.

Accès direct en Module 2 pour les Maîtres d'apprentissage (120h) - Tuteurs référents, diplômés de niveau 5 - nomenclature européenne (correspondant au niveau III).

📖 PRÉ-REQUIS

Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 29 décembre 1998)

📋 CONTENU

MODULE 1 (120h) :

Théorie et pratique de l'accompagnement en formation :

[U1] Approches disciplinaires de la formation.

[U2] La formation par alternance : objet, contexte, méthode.

[U3] Le stage comme outil de formation.

MODULE 2 (175h) :

La fonction de formateur en site qualifiant :

[U1] Connaissance des politiques d'action sociale.

[U2] Formation professionnelle des adultes.

[U3] Dite optionnelle : introduction aux démarches de recherche.

✓ VALIDATION

[Module 1] Soutenance d'un dossier

[Module 2] Soutenance d'un mémoire (jury DRDJSCS)

✓ SANCTION DE FORMATION

Attestation de formation + diplôme d'université

👤 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et méthodologiques.

Travail de réflexion et d'analyse sur la fonction d'accompagnement à partir des expériences des stagiaires.

🤝 COORDINATION

Responsable pédagogique :
Emmanuelle ROBERT.

> DEIS et MASTER IDS

Diplôme d'État en Ingénierie d'Intervention Sociale
Ingénierie médico-sociales

Spécialité conseil et développement en intervention sociale
et médico-sociale (CDISM)

✓ OBJECTIFS

- > Préparer les actuels ou futurs cadres à accompagner les changements liés aux mutations de la société et à l'évolution des politiques sociales.
- > Développer, promouvoir et diffuser des savoir-être, des savoirs professionnels et des pratiques innovantes.
- > Développer une dynamique interdisciplinaire de réseau interne et externe au champ.

👤 PUBLIC

L'Université de Nantes est l'institution responsable du DEIS. Cette formation niveau 7 - nomenclature européenne (correspondant au niveau I) se déroule en partenariat avec L'ARIFTS.

La préparation de ce diplôme est couplée avec la préparation d'un Master 2 IDS.

Pour rendre ce Master accessible aux professionnels n'ayant pas un diplôme de niveau 6 - nomenclature européenne (correspondant au niveau II), l'Université de Nantes en coopération avec l'ARIFTS propose aux professionnels la préparation d'un Diplôme Universitaire "Analyse des Contextes de Formation et d'Intervention Sociale" (ACFIS) sur un semestre de février à juin.

📖 PRÉ-REQUIS

Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 2 août 2006 relatif au Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale)

📄 CONTENU

Se renseigner auprès du Service Formation Continue de l'université.

	Secrétariat Université de Nantes 02 53 52 28 99 m.igism@ univ-nantes.fr
	DEIS : 705h DUACFIS : février 2021 DEIS en entrée directe : septembre 2021
	Nantes
	Se renseigner auprès du service Formation Continue de l'UFR de sociologie de l'Université de Nantes
	Ariffts, site Nantais Rezé, Cité de la Formation



UNIVERSITÉ DE NANTES

➤ CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

✓ MÉTIER

En responsabilité d'une unité de travail, ce professionnel exerce, par délégation, une mission principale d'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Pilote de l'action dans le cadre du projet de service dans le respect du projet de l'organisation, sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne entre les équipes et l'instance dirigeante.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



12 mois

(12 sessions de 3 à 5 jours)



Rezé

De septembre 2021 à septembre 2022



Se renseigner
auprès du secrétariat
Sélection : 180 euros



Site Nantais



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

CONDITIONS

Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 14 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 4 octobre 2016 relatif au CAFERUIS).

Clôture des inscriptions : se renseigner auprès du secrétariat.

SÉLECTION

Entretien oral auprès de 2 jurys.



PRÉ-REQUIS

Avoir obtenu la sélection CAFERUIS.

Sélection en mars/avril 2021.



CONTENU

4 DOMAINES DE FORMATION :

[DF1] Conception et conduite de projet.

[DF2] Expertise technique.

[DF3] Management d'équipe.

[DF4] Gestion administrative et budgétaire.

FORMATION PAR ALTERNANCE :

- 400 heures d'enseignement théorique,
- 420 heures de formation pratique.



VALIDATION DE LA FORMATION

4 DOMAINES DE CERTIFICATION :

[DC1] Dépôt et soutenance du mémoire.

[DC2] Dépôt et soutenance d'un dossier technique.

[DC3] Épreuve "étude de situation".

[DC4] Épreuve "étude de cas".



COORDINATION

Emmanuelle ROBERT,
responsable de la formation.

➤ CAFDES et MASTER IDS

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement
de Service d'Intervention Sociale
Intervention et Développement Social
Spécialité Management des Organisations d'ISMS (MOISM)**

✓ OBJECTIFS

- Préparer les directeurs aux responsabilités et compétences attendues pour diriger un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux.

	Secrétariat Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00 c.leconte@arifts.fr
	Formation par alternance 790h d'enseignement théorique + 510h de formation pratique
	Rezé De septembre 2021 à novembre 2023
	Se renseigner auprès du centre
	Site Nantais

📖 PRÉ-REQUIS

- Répondre aux conditions d'accès (arrêté du 5 juin 2007 relatif au CAFDES).
- Et avoir obtenu la sélection nationale.



UNIVERSITÉ DE NANTES

✓ MÉTIERS

En responsabilité d'un ou plusieurs établissements ou services, ce professionnel conduit son action, par délégation de l'employeur, dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des exigences éthiques et déontologiques. Il est à l'interface de la structure gestionnaire ou de la direction générale et des équipes d'encadrement opérationnel.

Le directeur d'établissement répond aux besoins des usagers, assure l'organisation d'une prise en charge individualisée de qualité, favorise l'accès à leurs droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

📖 CONTENU

Formation CAFDES développée en partenariat avec l'Université de Nantes en concomitance avec le Master 2 IDS.

L'EHESP délivre ce diplôme homologué niveau 7 - nomenclature européenne (correspondant au niveau I) (n°367 RNCP) éligible au CPF en lien avec UNAFORIS.

4 DOMAINES DE FORMATION :

- [DF1]** Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service.
- [DF2]** Management et gestion des ressources humaines.
- [DF3]** Gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou service.
- [DF4]** Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire.

VALIDATION :

dans le DF par contrôles continus et épreuves organisées par l'EHESP.

🤝 COORDINATION

Emmanuelle ROBERT,
Responsable de la formation.

➤ RÉFÉRENT DE PARCOURS

✔ OBJECTIFS

➤ Les textes législatifs de ces dernières décennies ont modifié considérablement le maillage institutionnel traditionnel en passant d'une logique de filières ou d'établissement à une logique de parcours. Plus qu'une évolution, ce changement de paradigme impacte les dispositifs d'accompagnement en recentrant ses priorités sur la personne. À l'évidence, les conséquences sont multiples tant sur la personne et son pouvoir d'agir, sur l'organisation du champ du travail social nécessairement plus inclusif, mais surtout sur la nomination d'un référent de parcours, pierre angulaire d'une dynamique institutionnelle tournée vers la coordination des prestations.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Situer la fonction de référent au sein des enjeux de l'accompagnement de parcours et se situer dans cette fonction.
- Piloter et animer un réseau de partenaires dans le cadre du projet de la personne accompagnée.
- Co-élaborer et organiser le projet avec la personne.



Secrétariat

Carine MORISSEAU - 02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts.fr



147 heures de cours théoriques (dont **21h** de FOAD) et **245h** de stage pratique excepté pour les personnes en poste de référent de parcours.



Angers

mars 2021 à juillet 2021
(sous réserve de modifications)
Clôture des inscriptions le 15 février 2021



Consulter le secrétariat



Site Angevin

👤 RÉUNIONS D'INFORMATION

- **Samedi 10 Octobre 2020 de 10h à 12h** à l'ARIFTS Site Angevin.
- et le **mardi 3 Novembre 2020 de 18h à 20h** à l'ARIFTS Site Nantais.

Inscription au préalable auprès du secrétariat.

🤝 EN PARTENARIAT AVEC



L'ERTS
Olivet.

👤 PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation est ouverte à tous les professionnels en poste ou demandeur d'emploi qui souhaitent se former à la référence de parcours.

Les candidats à cette formation font l'objet d'une sélection sur dossier.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 CONTENU

[Module 1] Situer la fonction - Se situer dans la fonction.

[Module 2] Co-élaborer le projet avec la personne accompagnée.

[Module 3] Organiser le projet.

[Module 4] Repérer, construire et animer un réseau d'acteurs partenaires du projet.

[Module 5] Savoir communiquer : communication professionnelle orale et écrite du référent de parcours.

[Module 6] Mettre à jour ses connaissances et organiser la veille professionnelle.

✔ VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Éligibilité CPF en cours (enregistrement RSCH)

➤ COORDINATEUR EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

✓ OBJECTIFS

- Faciliter la fluidité et la cohérence dans les parcours des personnes accompagnées ainsi que l'accès à un interlocuteur privilégié et à une information unique, globale et légitimée par une fonction.
- Favoriser la réalisation de projets et de missions transversales dans un ou plusieurs services en renforçant et mutualisant les compétences et les ressources.



Secrétariat

Carine MORISSEAU - 02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts.fr



105 heures

15 au 19 mars 2021
12 au 16 avril 2021
17 au 21 mai 2021
(sous réserve de modifications)



Angers

Ouverture de la formation : mars 2021



1 890 euros

(sous réserve de modification)



Site Angevin



EN PARTENARIAT AVEC



IRTS
Normandie-Caen



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est ouverte de droit à toute personne (demandeuse d'emploi, salariée) titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou 5 (ancienne nomenclature européenne 4 et 3) possédant une expérience dans les secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif, de l'animation, de l'insertion, de la petite enfance, des personnes âgées, de l'aide à domicile, en fonction de coordination ou susceptible de l'être.

Elle peut être ouverte à des personnes titulaires d'un diplôme de niveau 3 - nomenclature européenne (correspondant au niveau V) exerçant déjà des fonction de coordination.

Elle peut être ouverte à des personnes ne remplissant pas ces conditions mais dans ce cas, l'admission se fait sur dossier présentant la qualification et l'expérience du candidat.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

[DC1] "Habiter" la fonction de coordination.

[DC2] Pratiquer le management par projets.

[DC3] Développer la communication interne, externe, le partenariat et le travail en réseau.

[DC4] S'initier aux bases de la gestion administrative et financière.



VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation
- Éligibilité CPF en cours (enregistrement RSCH)

➤ INTERVENANT EN ANALYSE DES PRATIQUES

✓ OBJECTIFS

- Développer de nouvelles compétences.
- S'orienter vers de nouvelles pratiques.
- Apprendre à structurer un dispositif d'Analyse des pratiques.
- Travailler sur son positionnement et son implication en tant qu'intervenant en analyse des pratiques.



Secrétariat

Céline POIRIER - 02 40 75 80 08
c.poirier@arifts.fr



140 heures



Rezé

3 jours le 1^{er} mois puis
2 jours/mois pendant 8 mois
+1 journée de fin de formation
De septembre à juin



Formation : 2350 euros
Frais de dossier : 30 euros



Site Nantais



EN PARTENARIAT AVEC

Université Paris Nanterre

📖 PRÉ-REQUIS

Avoir 5 ans d'expérience professionnelle dans le travail éducatif et/ou social.

Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 - nomenclature européenne (correspondant au niveau III) dans le sanitaire, travail social, enseignement ou sciences humaines.

👤 PUBLIC

Formateurs occasionnels ou permanents (inter établissement) ayant des formations initiales dans le travail social ou les sciences humaines (psychologue, Éducateur Spécialisé, Éducateur de Jeunes Enfants, Sociologues etc...).

Professionnels travaillant en institution et cherchant une nouvelle orientation professionnelle (formation continue de travailleurs sociaux).

Personnes en recherche d'emploi qui souhaiteraient développer de nouvelles compétences dans leur parcours professionnel.

📖 CONTENU

[Module 1] Historique et définitions (12h) :

- Études des représentations.
- Clarification des notions / historique de l'ADP.
- premier point Accueil.

[Module 2] Approfondir les champs théoriques de référence et ses modes d'intervention (42h) :

- Statut de l'intervenant ; dimension juridique / le contrat avec le groupe.
- Écriture d'une proposition d'ADP.
- Approches spécifiques : psychanalyse, systémie, psychosociologie.
- Travail de groupe : mise en situation et apports théoriques.

[Module 3] Intervenir en institution, analyse des enjeux (10h30) :

- Intervenir en institution, analyse des enjeux et problématiques.
- Traiter une demande d'ADP, le cadre du dispositif.

[Module 4] Travailler sa posture et son implication (69h) :

- Présentation de la démarche de travail de Nanterre et du M1.
- Travail sur la méthodologie de l'écrit.
- GAP.
- Entretien clinique de recherche.

Bilan et perspectives (4h30)

Autre (2h)

Présentation du CRD et Régulation

➤ COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

✓ OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants doivent pouvoir intervenir :

- avec **conviction**, en considérant que toute personne dispose d'un potentiel, est éducable et peut progresser ;
- avec **patience**, en respectant la temporalité de la personne autiste ;
- avec **créativité**, car les pratiques et les modalités d'accompagnement doivent se réinventer sans cesse ;
- avec **humilité**, dans le respect des différences et en pleine conscience des limites actuelles de nos connaissances des TSA et de notre compréhension du vécu des personnes avec TSA ;
- en **équipe** de façon coordonnée entre professionnels, avec les parents et avec la personne autiste elle-même.



Secrétariat

Carine MORISSEAU - 02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts.fr



140 heures de cours théoriques (dont **28h** de FOAD) et **140h** de stage (possible chez l'employeur, sous conditions)



Angers

14 septembre 2020 au 9 Avril 2021
Clôture des inscriptions le 28 août 2020



2450 euros



Site Angevin



EN PARTENARIAT AVEC

La Maison de l'Autisme, Centre de Ressources Autisme, Autisme 49, Mutualité Anjou Mayenne, CESAME, Association Les Chesnaies, ADAPEI 49.



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne engagée ou aspirant à le faire, dans l'accompagnement de personnes avec TSA (professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et socio-éducatif, enseignants, aidants) y compris les demandeurs d'emploi.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

- [Module 1] Repères fondamentaux.
- [Module 2] Interventions recommandées par la Haute Autorité de Santé.
- [Module 3] Aspects sensoriels et moteurs.
- [Module 4] Inclusion scolaire, sociale et professionnelle.
- [Module 5] Communication.
- [Module 6] Gestion des comportements problématiques.
- [Module 7] Diagnostic et Évaluation.
- [Module 8] Projet personnalisé / Projet de service.



VALIDATION DE LA FORMATION

- Contrôle continu.
- Rédaction d'un dossier de pratique professionnelle suivi d'une soutenance.
- Attestation de réussite délivrée à l'issue de l'épreuve.
- Éligibilité au CPF en cours (enregistrement RSCH)

➤ INTERVENANT PAIR

✓ OBJECTIFS

- Le partage d'expériences entre pairs, richesse jusqu'alors insuffisamment reconnue, contribue au renforcement de l'estime et de la confiance en soi. La personne soutenue peut avoir plus facilement conscience de ses ressources et reprendre du pouvoir sur sa vie. L'intervenant pair devient alors un "éveilleur de possibles".
- Le soutien par les pairs impacte, à l'évidence et de plus en plus, le champ de l'intervention sociale. Il favorise la participation des personnes concernées dans les instances représentatives, sur le terrain et dans le secteur de la formation.
- Ce dispositif vise à transformer des expériences de vie en savoirs transmissibles favorisant à la fois l'autonomie des pairs, la professionnalisation des futurs accompagnateurs et une complémentarité des savoirs au sein des équipes.



Secrétariat

Carine MORISSEAU - 02 41 22 40 72
c.morisseau@arifts.fr



112 heures de cours théoriques



Angers

Mai 2021 à Novembre 2021
(sous réserve de modifications)
Clôture des inscriptions le 16 avril 2021



Financement gratuit pour toute personne étant titulaire d'une copie de l'attestation d'obligation d'emploi en cours de validité (RQTH, Accident du travail, Maladie Professionnelle, Invalidité, AAH ...)



Site Angevin



EN PARTENARIAT AVEC

Askoria, le Groupement Français des Personnes Handicapées (GFPH) et la Fédération des acteurs de la solidarité des Pays de la Loire et l'expertise de personnes ressources concernées et l'OETH.



PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation s'adresse :

- aux personnes intéressées qui souhaitent intervenir auprès de leurs pairs, comme expert d'usage dans les formations initiales et continues, et/ou en tant que représentant dans les instances institutionnelles.
- aux proches et aux aidants familiaux qui possèdent également un savoir d'expertise.

Les candidats à cette formation font l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.



PRÉ-REQUIS

- Avoir une appétence relationnelle
- Avoir des aptitudes à partager ses savoirs expérimentiels
- Savoir se distancier de sa propre expérience



CONTENU

[Module 1] Professionnalisation de l'expertise d'usage (**84h**).

[Module 2] Participations de l'intervenant pair à l'action des professionnels, à l'organisation de la cité et à la capacité d'agir des personnes concernées (**21h**).

[Module 3] Contribution de l'intervenant pair à la formation des professionnels (21h).



VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation.



➤ FORMATIONS INITIALES & QUALifiantES

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

ENTRETIEN CONSEIL POUR CONSTRUIRE SON PROJET VAE	32
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE : PARCOURS 24H	33
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE : DISPOSITIF DE SOUTIEN DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE L'OPCO SANTÉ (DSB)	34
SESSIONS FORMATIVES VAE	35

➤ ENTRETIEN CONSEIL POUR CONSTRUIRE SON PROJET VAE

✓ OBJECTIF

- Faciliter l'entrée du candidat dans une démarche de validation des acquis de l'expérience et/ou dans une démarche de formation initiale ou continue.



Secrétariats

Site Angevin :
02 41 22 03 47
vae.angers@arifts.fr

Site Nantais :
02 40 75 93 00
vae.reze@arifts.fr



Un entretien d'1 heure ou 2 heures
en 1 ou 2 fois



68 euros / heure



Site Angevin
Site Nantais

PUBLIC

Toute personne intéressée par une démarche VAE, et/ou un projet de formation, de la nouvelle nomenclature européenne du niveau 3 (CAP) au niveau 7 (Master) (correspondant à l'ancienne nomenclature du niveau V au niveau I) en travail social et petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

ACCOMPAGNEMENT DU CANDIDAT DANS LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

- étude de son projet professionnel au regard de son parcours d'expériences ;
- étude de l'adéquation entre le diplôme visé et les compétences acquises ;
- évaluation, à partir de ses représentations d'une démarche en VAE, de sa capacité à réaliser la démarche ;
- étude de l'opportunité et de la faisabilité de la démarche au regard de son contexte professionnel et personnel en termes de financement et de temps de travail disponible ;
- regard sur la composition du livret 1 en vue de l'obtention de la recevabilité ;
- étude de l'opportunité d'un bilan de compétences.

DÉMARCHÉ

Le candidat adresse sa demande par téléphone, courriel ou courrier postal au service.

Une date d'entretien est arrêtée

Dans le cadre d'un autofinancement, un devis accompagné d'un contrat est adressé au candidat qu'il rapporte signé au début de l'entretien.

INTERVENANT

Accompagnateur VAE ARIFTS.

➤ ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE

Parcours 24h

✓ OBJECTIF

- Accompagner une personne à obtenir un diplôme professionnel par la voie de la VAE.

	Secrétariats Site Angevin : 02 41 22 03 47 vae.angers@arifts.fr Site Nantais : 02 40 75 93 00 vae.reze@arifts.fr
	24h (en discontinu)
	Se renseigner auprès des secrétariats VAE
	Site Angevin Site Nantais

PUBLIC

Démarche individuelle et volontaire ouverte à toute personne qui peut justifier d'un an en lien direct avec la certification visée.

PRÉ-REQUIS

Être recevable par l'organisme valideur (ou certificateur) sur la certification visée - justifier d'une activité professionnelle et /ou bénévole d'au moins un an équivalent temps plein en lien avec le diplôme, titre visé en VAE.

INTERVENANTS

Accompagnateur VAE ARIFTS.
Accompagnateurs occasionnels.

CONTENU

Appuis méthodologiques construits sur des entretiens individuels et collectifs.

Suivi de la rédaction du livret durant 24h d'accompagnement en discontinu sur le temps de travail ou hors temps de travail.

Cadre légal :

Loi de Modernisation Sociale

N° 2202-73 du 17/1/02 :

"Toute personne engagée dans la vie active, peut faire valider les acquis de son expérience, professionnelle ou bénévole, en vue de l'acquisition de tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification, enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)."

DÉLAI D'ACCÈS :

sous **1 mois** (si le demandeur remplit les conditions de recevabilité et si un atelier collectif ARIFTS s'ouvre : Session VAE en entrée/sortie permanente toute au long de l'année.)

DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Signature de l'engagement mutuel,
- **Session VAE : premier atelier méthodologique** en petit collectif (en présentiel et parfois possibilité à distance),
- Puis, **accompagnement personnalisé** en entretiens présentiels avec un **réfèrent attitré** (voir possibilité parfois à distance) enrichis d'appuis pédagogiques via l'accès à notre plateforme MOODLE (FOAD), l'accès gratuit à notre CRD (Centre de Ressources Documentaires) et aux conférences, journées d'études organisées à l'ARIFTS,
- Atelier collectif de **préparation à l'oral** (Simulation de jurys VAE et débriefing personnalisé).

MODALITÉ D'ÉVALUATION :

Passage en jury VAE officiel suivant les conditions de dépôt et d'évaluation de l'organisme valideur de la certification visée en VAE.

➤ ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHE VAE

Dispositif de Soutien de la Branche Professionnelle Sanitaire, Sociale et Médico-Sociale de l'OPCO Santé (DSB)

✔ OBJECTIF

- Réaliser un accompagnement renforcé et individualisé pour tout salarié de l'OPCO Santé candidat à la VAE pour l'un des 8 diplômes du Travail Social concernés par le DSB.

	Secrétariats Site Angevin : 02 41 22 03 47 vae.angers@arifts.fr Site Nantais : 02 40 75 93 00 vae.reze@arifts.fr
	La durée de l'accompagnement varie en fonction de la nature de votre projet construit lors du bilan de positionnement
	Se renseigner auprès des secrétariats VAE
	Site Angevin Site Nantais

📖 PRÉ-REQUIS

Être recevable pour le diplôme visé (8 diplômes sont accessibles dans le cadre du DSB : **DE. AES, DEES, DEME, DEETS, DEASS, DE médiateur familial, DEEJE, TISF**),

être en situation d'emploi dans un établissement ou service cotisant à l'OPCO Santé, avoir obtenu l'accord de son employeur (qui fera dès lors les démarches pour la demande d'accès au DSB auprès de l'OPCO Santé), participer à une de nos réunions information VAE mensuelles (réunion de 2h - gratuite).

🕒 DÉLAI D'ACCÈS

sous **1 mois** (si le demandeur remplit les conditions de recevabilité, si l'employeur du futur candidat DSB porte ce projet et si un atelier bilan de positionnement collectif ARIFTS s'ouvre : Réalisation des bilans de positionnement entre février 2021 et 31 octobre 2021 : après accord de la prise en charge du bilan par l'OPCO Santé.)

👤 PUBLIC

Professionnels en exercice chez un employeur cotisant à l'OPCO Santé et visant l'un des **8 diplômes accessibles** dans le DSB : **DE. AES, DEES, DEME, DEETS, DEASS, DE médiateur familial, DEEJE, TISF.**

📄 DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Participation à la réunion d'information VAE (mensuelle).

L'employeur se met en lien avec le secrétariat VAE de l'ARIFTS et l'OPCO Santé pour faire la demande d'accès au DSB.

Réalisation du bilan de positionnement (6h) en collectif et individuel en vue de construire le projet VAE DSB et construire le parcours préconisé DSB avec le candidat.

Engagement dans le parcours DSB après accord de l'OPCO Santé.

ACCOMPAGNEMENT (30h) :

Il démarre par un atelier méthodologique en petit collectif, suivi d'un accompagnement personnalisé : entretiens présentiels avec un **référént attitré**.

Appuis pédagogiques via l'accès à la plateforme MOODLE ARIFTS.

Accès gratuit au Centre de Ressources Documentaires et aux conférences, journées d'études organisées à l'ARIFTS.

Atelier collectif de préparation à l'oral (simulation de jurys VAE et débriefing personnalisé).

En parallèle de l'accompagnement :

Réalisation de Mises en Situations Professionnelles complémentaires (**MSP**), (70h max.), participation facultative à une ou des sessions formatives (70h max.).

Et possibilité d'un bilan post-jury VAE en cas de Validation partielle ou Non-validation (3h de bilan).

✔ MODALITÉ D'ÉVALUATION EN FIN DE PARCOURS

Passage en jury VAE officiel suivant les conditions de dépôt et d'évaluation de l'organisme valideur de la certification visée en VAE.

👤 INTERVENANTS

Accompagnateur VAE ARIFTS.
Accompagnateurs occasionnels.

SESSIONS FORMATIVES VAE

OBJECTIFS

- Conçues à l'attention des candidats VAE, en lien avec les domaines de compétences de chaque métier, ces sessions visent :
 - un approfondissement des postures professionnelles,
 - une théorisation de la pratique à partir de l'expérience,
 - une réactualisation des connaissances.
- Chaque module se déroule sur trois jours de six heures.



Secrétariats

Site Angevin :
02 41 22 03 47
vae.angers@arifts.fr

Site Nantais :
02 40 75 93 00
vae.reze@arifts.fr



Se renseigner auprès des secrétariats VAE



Site Angevin
Site Nantais

PUBLIC

Professionnels en exercice ou candidats à la VAE visant les diplômés en travail social et petite enfance : CAP AEPE, AES, ME, TISF, ES, ETS, EJE, ASS, CAFERUIS, ...

PRÉ-REQUIS

Avoir une expérience professionnelle dans le champ du travail social et/ou de la petite enfance.

CONTENU

Les contenus sont liés aux domaines de compétences des référentiels métiers qui doivent apparaître dans le livret 2. Il s'agit à la fois de repérer les points communs à ces différents métiers du travail social et de repérer les spécificités. Nous aborderons également le contexte de l'intervention sociale (territoires/ secteurs d'intervention et publics).

Pour les candidats VAE ME, ES, ETS principalement (et aussi éventuellement les candidats VAE ASS / EJE) :

Accompagnement en travail social et petite enfance (18h)



ARIFTS Site Nantais

7, 13 et 17 octobre 2021

Conception et conduite de projet (18h)



ARIFTS Site Nantais

15, 24 et 25 novembre 2021

Pour les EJE et ASS :

Voir aussi les stages catalogue du secteur petite enfance et de l'intervention sociale, plus spécifiques à ces métiers.

Pour les candidats VAE ME, ES, ETS, EJE et ASS :

Communication professionnelle en travail social et petite enfance (18h)



ARIFTS Site Nantais

dates à définir

Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter- institutionnelles (18h)



ARIFTS Site Nantais

16, 25 et 26 mars 2021

Améliorer sa prise de parole par les techniques vocales (18h)



ARIFTS Site Nantais

dates à définir

Faciliter son expression écrite par le détour des arts plastiques (18h)



ARIFTS Site Nantais

dates à définir

The page contains a large grid of horizontal lines, intended for listing initial and qualifying training programs. The grid consists of 30 rows and spans the width of the page.



➤ FORMATIONS / INTERVENTIONS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

FORMATIONS/ INTERVENTIONS AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS

FORMER EN FONCTION DE VOS BESOINS	38
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES / SOIRÉES-DÉBATS	40
ANALYSER LES PRATIQUES	42
RÉGULER	42
ANALYSE DES PRATIQUES DE MANAGEMENT POUR COORDINATEUR INTER-ÉTABLISSEMENTS	43
FORMATION-ACTION	44
RECHERCHE-ACTION	44
ACTIONS DE FORMATIONS EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)	45
RÉALISER LES ÉVALUATIONS EXTERNE ET INTERNE	46

> FORMER EN FONCTION DE VOS BESOINS

✓ OBJECTIFS

- > Construire une formation adaptée à vos besoins, aux contraintes organisationnelles et aux spécificités de vos pratiques.
- > Adapter les formations proposées dans le catalogue à votre établissement ou service.

PRÉ-REQUIS

Aucun

À VOTRE DEMANDE, LES FORMATIONS DITES INTRA SONT CONSTRUITES ET ADAPTÉES AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS ET DES SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE ÉQUIPE.

Un "**sur-mesure**" qui se co-construit avec vous tant dans l'organisation (nombre de jours, lieu) que dans le contenu thématique. La formation Intra peut s'appuyer sur les formations présentées dans ce catalogue ou faire l'objet d'un projet adapté à vos besoins.



CONTACTEZ-NOUS POUR ADAPTER CHAQUE FORMATION À VOTRE DEMANDE

02 40 75 99 05

formationcontinue@arifts.fr

QUELQUES EXEMPLES DE FORMATION :

> TRAVAIL SOCIAL

L'INTER CULTURALITÉ

LES ÉCRITS PROFESSIONNELS

 LA PRÉVENTION DES RISQUES
PSYCHO-SOCIAUX

 LA PARTICIPATION DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES DANS LA CO-
CONSTRUCTION DE LEUR PROJET

 L'OBSERVATION : OUTIL
DE PROFESSIONNALISATION

 ACCOMPAGNER À DOMICILE,
ÉVOLUTION DES PRATIQUES
ET DES PUBLICS

 LA GESTION DE LA VIOLENCE
EN INSTITUTION

 L'IMPACT DU NUMÉRIQUE
DANS LES MÉTIERS DE
L'ACCOMPAGNEMENT

 LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
DES PERSONNES HANDICAPÉES

> PETITE ENFANCE

 L'OBSERVATION :
OUTIL PROFESSIONNEL

 METTRE EN PLACE UN ATELIER
MASSAGE PARENTS/BÉBÉ

 L'ACCUEIL DES FAMILLES
EN DIFFICULTÉ

 LA RELATION PARENTS/
PROFESSIONNELS

MOTRICITÉ LIBRE

LE PORTAGE PHYSIOLOGIQUE

L'OBSERVATION DU BÉBÉ

L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

> MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS

 INTERVENIR DANS UNE DYNAMIQUE
FAMILIALE

 EXERCER LE MÉTIER DE MJPM
SANS S'ÉPUISER

 LE PROFESSIONNEL FACE
À LA VIOLENCE

 RECHERCHE D'UNE DÉMARCHÉ
ÉTHIQUE ET PRATIQUE
PROFESSIONNELLE

> JOURNÉES PÉDAGOGIQUES / SOIRÉES-DÉBATS

✓ OBJECTIFS

- > Co-construire et mettre en forme une thématique à partir de l'analyse de vos problématiques.
- > L'ARIFTS met à votre disposition des professionnels pour l'animation de soirées débats ou journées pédagogiques sur des thèmes d'actualité.

PRÉ-REQUIS

Aucun

**À VOTRE DEMANDE, LES
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES /
SOIRÉES-DÉBATS SONT
CONSTRUITES ET ADAPTÉES
AU PLUS PRÈS
DE VOS PROJETS.**

Un **"sur-mesure"** qui se co-construit avec vous tant dans l'organisation (format, lieu) que dans le contenu thématique.



CONTACTEZ-NOUS POUR ADAPTER CHAQUE FORMATION À VOTRE DEMANDE

02 40 75 99 05

formationcontinue@arifts.fr

QUELQUES EXEMPLES DE FORMATION :

> THÉMATIQUES DE SOIRÉES

CES PAROLES QUI CIRCULENT
SUR LA TÊTE DES ENFANT

GESTION DES TENSIONS LIÉES
À L'ACCUEIL DE L'ENFANT

COMMENT PARLER DE LA MORT
AUX ENFANTS ?

LES DOUCES VIOLENCES

L'ENFANT FACE AUX ÉCRANS

LE GESTION DES ÉMOTIONS

> THÉMATIQUES DE JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

CONSTRUCTION DE L'ESTIME DE SOI
ET COMMUNICATION BIENVEILLANTE

COMMUNICATION
AU SEIN DE L'ÉQUIPE

ADAPTATION ET ENJEUX
DE LA SÉPARATION

ATELIERS CRÉATIVITÉ ET CHANT
POUR LES JEUNES ENFANTS

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

À VOTRE DEMANDE, DES DISPOSITIFS D'ANALYSE DES PRATIQUES OU DE RÉGULATION SONT MIS EN PLACE.

Un **"sur-mesure"** qui se co-construit avec vous dans l'organisation (nombre de jours, lieu).

> ANALYSER LES PRATIQUES

✓ OBJECTIFS

- > Proposer une réflexion sur les pratiques professionnelles.
- > Échanger et partager des situations avec les collègues.
- > Travailler l'articulation entre le sens de l'action et les actes professionnels.
- > Être préoccupé de la qualité du travail de chacun pour limiter les risques psychosociaux.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR FORMATEUR

- Il est garant du cadre. Il facilite l'expression individuelle et collective.
- Il accompagne les participants dans leur analyse en favorisant les efforts de recherche individuelle et collective.
- Il peut apporter un éclairage théorique adapté à la situation présentée.

> RÉGULER

✓ OBJECTIFS

- > Clarifier la communication et les difficultés de celle-ci au sein d'une équipe.
- > Élaborer collectivement des solutions aux problématiques repérées.

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR FORMATEUR

- L'intervenant vise à aider à la résolution d'un problème aigu au sein d'un établissement ou d'un service.
- Il est garant des principes éthiques garantissant le projet de chacun.
- Il accompagne la co-construction d'une démarche de "sortie de crise".



CONTACTEZ-NOUS POUR ADAPTER CHAQUE FORMATION À VOTRE DEMANDE

02 40 75 99 05

formationcontinue@arifts.fr

➤ ANALYSE DES PRATIQUES DE MANAGEMENT POUR COORDINATEUR INTER-ÉTABLISSEMENTS

✔ VOICI QUELQUES INDICATIONS POUR PARTICIPER À DE L'ADP INTER-ÉTABLISSEMENTS :

- Vous êtes coordinateur et vous souhaitez **partager** avec d'autres personnes ayant la même pratique pour créer un réseau (mutualisation de savoir-faire).
- Vous souhaitez **prendre de la distance** avec les vécus liés aux équipes et à la posture d'encadrement.
- Vous souhaitez limiter les **risques psychosociaux** propres à la fonction de coordination.
- Vous souhaitez échanger avec des pairs sur **les spécificités** de la coordination fonctionnelle.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



**6 séances de 3 heures
tous les deux mois**

**le nombre de participants
est limité à 10**

Angers : 14h30 - 17h30

Rezé : 9h30 - 12h30



800 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Ce dispositif s'adresse en priorité aux coordinateurs fonctionnels en activité ou ayant exercé dans le secteur médico-social.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Il s'agit dans ces temps de travail, de questionner sa pratique et son positionnement professionnel et de réfléchir au sens de son action auprès des collègues, des responsables, des usagers et des familles.



LE RÔLE DE L'ANIMATEUR FORMATEUR

Il est garant du cadre. Il facilite l'expression individuelle et collective, propose des procédures de travail diversifiées.

Il accompagne les participants dans leur analyse en favorisant les efforts de recherche individuelle et collective.

Il peut apporter un éclairage théorique multi référentiel, adapté à la situation présentée.



INTERVENANT

Formateur ayant eu une pratique d'encadrement dans le secteur médico-social, et animant des groupes d'analyse de pratique depuis une dizaine d'année.

> FORMATION- ACTION

✓ OBJECTIFS

- > Réaliser collectivement un repérage des points de force et des limites d'une action de terrain.
- > Concevoir des dispositifs innovants basés sur l'analyse des savoir-faire des professionnels.
- > Élaborer des préconisations pratiques pour permettre d'atteindre des objectifs définis collectivement.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 CONTENU

Processus formatif basé sur l'analyse collective des pratiques professionnelles dans le but d'améliorer la qualité et l'efficacité d'une action.

Décryptage des logiques d'action et des écarts entre les intentions et la réalité.

Travail en groupe restreint encadré et animé par un formateur. Échanges d'expérience à partir de situations problèmes dans un champ d'intervention commun aux professionnels.

Analyses croisées des productions de chaque participant.

Mise en lumière des points de convergence et de divergence.

Apports d'éclairages théoriques et expérientiels dans le domaine étudié.

Élaboration collective de préconisations.

Rédaction d'un rapport final.

> RECHERCHE- ACTION

✓ OBJECTIFS

- > Accompagner et animer la mise en place d'une recherche-action au sein d'un établissement ou d'un groupement d'établissements.
- > Superviser la rédaction d'un rapport final.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 QUELQUES EXEMPLES DE RECHERCHES-ACTIONS RÉALISÉES OU EN PROJET

- "La place des familles dans les projets d'accompagnement",
- "Le décrochage scolaire",
- "L'illettrisme",
- "L'accès au logement".

👤 INTERVENANT

Consultant, spécialiste du champ social et médico-social.

	Secrétariat 02 40 75 99 05 formationcontinue@arifts.fr
	À définir
	À définir
	Devis sur demande
	À définir

➤ ACTIONS DE FORMATIONS EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)

Soucieux de contribuer au développement des compétences des professionnel.les de l'intervention sociale par le biais de modalités pédagogiques innovantes, l'ARIFTS propose des dispositifs sur mesure dans le cadre de l'AFEST.

En tant que **réfèrent du projet AFEST**, le rôle de l'intervenant ARIFTS est de garantir la qualité du dispositif, dont la durée dépend de l'analyse des besoins repérés en amont. Le réfèrent ARIFTS accompagne l'employeur et le formateur interne dans la construction des situations de formation, il guide le formateur interne dans sa fonction et construit les séquences pédagogiques complémentaires si nécessaire (sessions de formation en présentiel et/ou en distanciel).

✓ OBJECTIFS

- Adapter les situations de travail pour les rendre réellement formatives ;
- Mobiliser les ressources utiles (en interne et en externe) ;
- Favoriser des échanges sur l'activité dans une optique de progression des compétences et d'amélioration de l'organisation.



Pour toute demande d'informations se renseigner au secrétariat : formationcontinue@arifts.fr

NOUVEAU

👤 PUBLIC

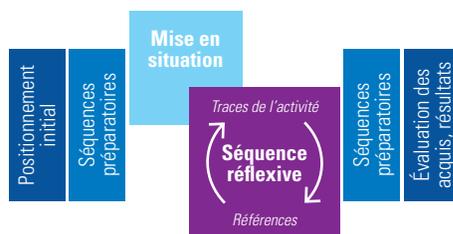
Tout salarié d'organisations (associations, entreprises) de l'intervention sociale, médico-sociale et du champ de la petite enfance.

📧 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Les composantes d'une Action de Formation en Situation de travail sont définies par Décret :

- [1] **L'analyse de l'activité** de travail pour, le cas échéant, l'adapter à des fins pédagogiques ;
- [2] La désignation préalable d'un formateur en interne pouvant exercer une **fonction tutorale** ;
- [3] La mise en place de **phases réflexives**, distinctes des mises en situation de travail et destinées à utiliser à des fins pédagogiques les enseignements tirés de la situation de travail, qui permettent d'observer et d'analyser les écarts entre les attendus, les réalisations et les acquis de chaque mise en situation afin de consolider et d'explicitier les apprentissages ;
- [4] Des **évaluations spécifiques** des acquis de la formation qui jalonnent ou concluent l'action.

Schéma global de l'Action de Formation en Situation de Travail :



Source : Rapport final de l'expérimentation relative aux Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST) de la DGEFP, du Copanef, du Cnefop, de la FPSP et de l'Anact - Juillet 2018

> RÉALISER LES ÉVALUATIONS EXTERNE ET INTERNE

✓ OBJECTIFS

- > Mener une évaluation interne.
- > Mener une évaluation externe (habilitation Anesm).
- > Soutenir un processus de rédaction de projet de service ou d'association.



Secrétariat

02 40 75 99 05

formationcontinue@arifts.fr



Adaptée à vos besoins



Devis sur demande



Sur site

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

✓ MENER UNE ÉVALUATION INTERNE

L'ÉVALUATION INTERNE PORTE AU MINIMUM SUR LES 4 GRANDS DOMAINES SUIVANTS :

- la promotion de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes ;
- la personnalisation de leur accompagnement ;
- la garantie de leurs droits et de leur participation ;
- la protection des personnes et la prévention des facteurs de risques liés à la vulnérabilité.

LES 4 ÉTAPES DE NOTRE DÉMARCHÉ :

- définir le cadre évaluatif de l'établissement ;
- recueillir des informations fiables et pertinentes ;
- analyser et comprendre les informations recueillies ;
- piloter les suites de l'évaluation.

✓ MENER UNE ÉVALUATION EXTERNE (habilitation ANESM)

LES 4 OBJECTIFS D'UNE MISSION D'ÉVALUATION EXTERNE :

- porter une appréciation globale sur les activités et la qualité des prestations produites ;
- examiner les suites réservées aux résultats issus de l'évaluation interne ;
- examiner certaines thématiques et des registres spécifiques en fonction des particularités et du contexte ;
- élaborer des propositions et/ou des préconisations.

L'APPROCHE À TRAVERS :

- le croisement des méthodes qualitative et quantitative ;
- la singularité contextuelle de l'établissement soumis à l'évaluation ;
- une véritable démarche collaborative ;
- une équipe d'évaluateurs confirmés et diplômés.



> FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS

DIAGNOSTIC ET ANALYSE ORGANISATIONNELS À LA PRISE DE POSTE	48
ANALYSE DES BESOINS DU PUBLIC ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	49
DIAGNOSTIC ET ANALYSE STRATÉGIQUES AU SERVICE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT	50
LA GESTION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET LOGISTIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT OU D'UN SERVICE	51
GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES ET PROJET	52
AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET PROJET	53
"TRAVAIL ENSEMBLE", RÉSEAUX, PARTENARIATS ET DEVELOPPEMENT	54
DISPOSITIF APPUI RESSOURCES ÉLABORATION DIRECTEURS (DARED)	55
PRÉPARATION AUX ENTRETIENS DE RECRUTEMENT DE CADRES EN INTERVENTION SOCIALE	56
DÉFINIR UN PROJET NUMÉRIQUE AU SEIN D'UNE INSTITUTION	57

> DIAGNOSTIC ET ANALYSE ORGANISATIONNELS À LA PRISE DE POSTE

✓ OBJECTIFS

- > Conduire un diagnostic organisationnel, RH, de territoire et stratégique dans un contexte de prise de poste pour piloter le changement.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

22, 23 avril 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Cadres intermédiaires, cadres d'appui, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social et médico-social

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social et médicosocial.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

CONTENU

Les approches sociologiques classiques et contemporaines des organisations au service du diagnostic et de l'analyse organisationnels.

Les outils de diagnostics organisationnel, RH, de territoire et stratégique dans un contexte de prise de poste.

La conduite du changement en ESMS : développer une méthodologie au service du pilotage du projet d'établissement.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports photocopiés et numériques

Apports méthodologiques

INTERVENANTS

Directeur/Directeur Général.

Consultant et formateur CAFDES et CAFERUIS.

> ANALYSE DES BESOINS DU PUBLIC ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

✓ OBJECTIF

- > Appréhender une problématique sanitaire ou sociale appliquée à une catégorie de public sur un territoire.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

28, 29, 30 septembre 2021



609 euros



Site Nantais

👥 PUBLIC

Cadres intermédiaires, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Travailleurs sociaux intéressés par les fonctions d'encadrement.

📖 PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

📄 CONTENU

L'analyse des logiques d'acteurs au service d'une reconstruction de l'environnement et des acteurs.

L'évolution des politiques sociales et des dispositifs d'intervention sociale.

La fonction de l'expertise de l'équipe dirigeante dans la construction d'une crédibilité et d'une légitimité institutionnelles internes et externes.

Les méthodes d'investigation et de recueil des données. La constitution d'un fonds documentaire et bibliographique adapté. Les techniques d'investigation en sciences sociales au service de la décision.

L'évaluation des besoins, l'anticipation des réponses.

👤 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, supports polycopiés ou numériques, exercices pratiques.

👤 INTERVENANTS

Directeur/directeur général.

Consultant et formateur CAFDES/CAFERUIS.

🤝 COORDINATION

Emmanuelle ROBERT.
responsable CAFDES.
e.robert@arifts.fr

> LE DIAGNOSTIC ET L'ANALYSE STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT

✓ OBJECTIFS

- > Connaître les approches sociologiques contemporaines des organisations.
- > Construire une analyse stratégique au service du changement
- > Articuler politique d'établissement et analyse stratégique



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

9, 10 décembre 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Cadres intermédiaires, cadres d'appui, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social et médico-social.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

CONTENU

Les évolutions contemporaines des secteurs sanitaire, social et médico-social : évolution du fait associatif et des formes d'organisations d'intervention sociale.

Les approches sociologiques classiques et contemporaines des organisations au service de l'analyse stratégique.

L'analyse stratégique au service de la conduite du changement en ESMS: développer une méthodologie au service du projet.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports photocopiés et numériques

Apports méthodologiques

INTERVENANTS

Directeur/Directeur Général.

Consultant et formateur CAFDES et CAFERUIS.

LA GESTION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET LOGISTIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT OU D'UN SERVICE

OBJECTIFS

- Élaborer et exécuter le budget de l'établissement, de l'unité ou du service pour mettre à disposition les ressources financières.
- Planifier et maîtriser la gestion budgétaire et financière pluriannuelle.
- Assurer la gestion logistique et immobilière.
- Mener une politique de prévention et de gestion des risques mettant à disposition une organisation et une planification assurant la sécurité des usagers et des professionnels.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

7, 8, 9 avril 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Cadres intermédiaires, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Travailleurs sociaux intéressés par les fonctions d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

CONTENU

Connaissance de la procédure budgétaire, son déroulement, ses modalités, sa chronologie.

Conception et définition de la gestion budgétaire et financière pluriannuelle. Les investissements, les plans pluriannuels de financement et d'investissement, la logique d'Établissement Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) et la logique du Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP).

Connaissance et maîtrise de la gestion logistique immobilière.

Élaboration d'une politique de prévention et de gestion des risques.

Les outils et instances d'élaboration d'une organisation technique et humaine et d'une planification opérationnelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports photocopiés ou numériques

Exercices pratiques

INTERVENANTS

Directeurs/directeurs généraux.

Consultants, DAF.

Formateurs CAFDES/CAFERUIS.

COORDINATION

Emmanuelle ROBERT, responsable CAFDES.

e.robert@arifts.fr

> GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES ET PROJET

✓ OBJECTIFS

- > Maîtriser la GPEC dans le secteur sanitaire, social et médico-social.
- > Maîtriser le cadre conceptuel de la GPEC.
- > Construire un diagnostic RH et ajuster son management.
- > Articuler politique d'établissement et GPEC.
- > Construire la démarche GPEC dans son établissement.
- > Connaître les outils.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

8, 9 février 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Cadres intermédiaires, cadres d'appui, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social et médico-social.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

CONTENU

Définition et enjeux de la GPEC.

La phase diagnostic : analyse de la situation RH.

Le management par ajustement.

Manager avec les DRH.

Le rôle des managers dans l'organisation du travail.

Méthodologie de la démarche de mise en œuvre d'une GPEC dans l'établissement.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports photocopiés et numériques

Apports méthodologiques

INTERVENANTS

Directeur/Directeur Général.

Consultant et formateur CAFDES et CAFERUIS

RH.

AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET PROJET

OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations réglementaires d'évaluation et de démarche qualité.
- Situer l'évaluation de la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social Maîtriser le cadre conceptuel de l'évaluation, de la démarche qualité, de l'amélioration continue de la qualité.
- Articuler politique d'établissement et démarche qualité.
- Construire la démarche qualité dans son établissement.
- Connaître les outils



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

5, 6, 7 octobre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Cadres intermédiaires, cadres d'appui, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social et médico-social.



PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.



CONTENU

Emergence des démarches qualité dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.

La démarche qualité : pour quoi faire ?

Planifier : le projet au cœur de la démarche qualité.

Réaliser : une mise en œuvre accompagnée.

Vérifier : les évaluations internes et externes, étapes clé de la démarche qualité.

Ajuster : La capitalisation et le suivi des actions.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports photocopiés et numériques

Apports méthodologiques



INTERVENANTS

Directeur/Directeur Général.

Consultant et formateur Qualité CAFDES et CAFERUIS.

> "TRAVAIL ENSEMBLE", RÉSEAUX, PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT

✓ OBJECTIFS

- > Maîtriser le cadre conceptuel du "travail ensemble".
- > Construire un diagnostic de territoire au service du projet d'établissement.
- > Articuler politique d'établissement et "travail ensemble" en interne et en externe.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

13, 14 décembre 2021



406 euros



Site Nantais

👤 PUBLIC

Cadres intermédiaires, cadres d'appui, directeurs et directeurs généraux en poste dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Candidats VAE CAFERUIS et CAFDES.

Cadres et dirigeants envisageant une reconversion dans le champ sanitaire, social et médico-social.

📖 PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme inscrit au CASF au moins de niveau III et exercer certaines fonctions d'encadrement.

Ou : Exercer les missions de cadre ou dirigeant du secteur de l'intervention sociale ou d'autres secteurs professionnels souhaitant effectuer une reconversion dans l'intervention sociale.

Ou : Répondre aux exigences du cadre de la VAE CAFERUIS et CAFDES.

📄 CONTENU

Les textes législatifs et réglementaires relatifs au travail ensemble.

L'évolution des secteurs sanitaire, social et médico-social : les organisations d'intervention sociale et leurs environnements.

Maîtriser le cadre conceptuel du "travail ensemble", des réseaux et partenariats.

L'équipe, les équipes et le travail ensemble.

Méthodologie de la démarche de "travail ensemble" avec son environnement.

📧 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques

Supports polycopiés et numériques

Apports méthodologiques

👤 INTERVENANTS

Directeur/Directeur Général.

Consultant et formateur CAFDES et CAFERUIS.

DISPOSITIF APPUI RESSOURCES ÉLABORATION DIRECTEURS (DARED)

OBJECTIFS

- Prendre du recul sur ses pratiques professionnelles de directeur d'ESMS.
- Développer une capacité d'analyse des situations en apportant de nouvelles grilles de lecture et pistes pour les faire évoluer.
- Analyser, confronter, et remettre en perspective sa pratique managériale.
- S'inscrire dans le contexte changeant de l'Action Sociale et ses nouveaux enjeux stratégiques.



Secrétariat

Corinne LECONTE - 02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



5 demi-journées
(15 heures)



**Se renseigner auprès du
secrétariat**



435 euros



Site Nantais

Le dispositif permet aux participants de se retrouver entre pairs, dans un collectif homogène et sécurisé, lieu d'élaboration, d'échange et de mise en œuvre d'une forme de coopération.

Pour appréhender les transformations du secteur :

- l'évolution des publics,
- les nouveaux modes d'organisation,
- l'inflation de normes, règles, lois,
- les tensions économiques.



PUBLIC

Directeur général, Directeur de pôle, Directeur de services ou d'établissements du secteur sanitaire, social et médico-social.



PRÉ-REQUIS

Être en poste de direction.



CONTENU

Un espace dédié à l'élaboration entre pairs.

Il s'agit d'inviter les directeurs à :

- une analyse des situations de travail avec confrontation des points de vue, des expériences et des connaissances.
- exposer des préoccupations et/ou questionnements relatifs à l'exercice du métier de directeur.
- développer une réflexion éthique et déontologique à partir de situations concrètes et vécues.

Le travail se fait à partir de situations faisant l'objet de questionnements.



MÉTHODOLOGIE

[1] Exposé de situations.

[2] Reformulation et analyse des ressentis.

[3] Contextualisation de la situation

[4] Identification des possibles, pour aboutir à un "jugement prudentiel" par une délibération réfléchie dans le groupe.

Une posture réflexive enrichie par les apports et les éclairages théoriques du groupe de participants et de l'intervenant favorisant la professionnalisation et fondant les bases d'un travail coopératif.

Une animation et une régulation par un intervenant garant des objectifs et des conditions de l'échange.



INTERVENANTE

Emmanuelle ROBERT, Responsable du dispositif, Responsable du CAFDES ARIFTS, Docteure en Sociologie.

> PRÉPARATION AUX ENTRETIENS DE RECRUTEMENT DE CADRES EN INTERVENTION SOCIALE

✓ OBJECTIFS

- > Prendre conscience de son potentiel et valoriser ses compétences afin d'optimiser ses chances de réussite à l'entretien de recrutement.



Secrétariat

02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



1 jour
(7 heures)



Rezé
18 mai 2021



203 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tous professionnels intéressés par les fonctions d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Être à la recherche active d'un emploi dans l'encadrement.

CONTENU ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le dispositif se déroulera sur une journée autour de deux thèmes :

- **Élaboration d'un CV et d'une lettre de motivations :**

- Approche théorique générale.
- Atelier d'accompagnement personnalisé pour élaborer son CV et sa lettre de motivations, définir les besoins du poste, valoriser ses compétences, rechercher les documents nécessaires à l'optimisation de l'entretien.

- **L'entretien de recrutement :**

- Apports théoriques,
- Ateliers pratiques d'entretien de recrutement : vidéo, débriefing, analyse, axes personnalisés de communication à développer.

INTERVENANTS

Formateur et cadre en intervention sociale.

➤ DÉFINIR UN PROJET NUMÉRIQUE AU SEIN D'UNE INSTITUTION

Le numérique* s'impose à tous et plus particulièrement aux travailleurs sociaux qui ont des responsabilités auprès du public fragilisé. Nous parlons d'une ère numérique et technologiques avec l'intelligence artificielle qui risquent de modifier profondément les rapports sociaux, le travail éducatif, l'organisation du travail et la communication des institutions médico sociales.

✓ OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'environnement numérique au regard des technologies de communication.
- Appréhender les questions d'éthique et de déontologies liées à l'environnement et aux pratiques numériques.
- Se questionner sur la complexité des usages des nouveaux médias dans les pratiques professionnelles et mettre en place des actions de prévention et d'information.
- Mettre en perspective une méthodologie d'analyse des pratiques et des besoins.
- Situer le numérique dans un projet institutionnel ou de service et en définir les pratiques.



Secrétariat

02 40 75 94 00
c.leconte@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

7, 8, 9, 10 décembre 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Cadres de l'action sociale dans le champ du travail social, socio-culturel, médico social.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Cette action de formation permet d'aborder un premier niveau de connaissances de l'environnement numérique à partir d'un projet institutionnel de futures pratiques numériques raisonnées et adaptée aux besoins de l'institution, de l'activité et/ou du projet.

La session sera organisée comme suit :

- Retour sur l'histoire du numérique et des médias sociaux et définition.
- Recueil des pratiques personnelles, professionnelles et institutionnelles.
- Retour d'expériences/Analyse des pratiques.
- Construire une méthode d'analyse pour définir un référentiel de bonnes pratiques, des usages.
- Comparaisons et critiques des différents médias sociaux et sites WEB aux vues des situations actuelles du travail social.
- Découverte d'outils simples et gratuits.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et pratiques.

Apports méthodologiques d'outils dédiés aux médias sociaux.

Apports des stagiaires.

Travail en atelier.

Étude de situations.



INTERVENANTS

Formatrice praticienne en numérique, orientation/Insertion et travail social.

Formateur "numérique et travail social".

* Numérique : les outils (Smartphone, ordinateur, tablette), les réseaux (internet et réseaux sociaux) et les usages par les professionnels et les personnes.



> PLAN PAUVRETÉ

PRÉSENTATION DU "PLAN PAUVRETÉ"	60
NOUVEAU ÉDUCATION FILLE-GARÇON EN PETITE ENFANCE	61
GESTION D'UN MULTI-ACCUEIL	62
EMPOWERMENT ET RÉSILIENCE : L'ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR LES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES	63
PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR	64
LE NUMÉRIQUE, UN ATOUT POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE	65
NOUVEAU LA RELATION À L'ARGENT COMME MIROIR DE NOTRE RELATION AUX AUTRES ET AU MONDE	66
NOUVEAU LES PRATIQUES NARRATIVES POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE ET RENFORCER L'IDENTITÉ POSITIVE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	67
"ALLER VERS" : REJOINDRE LES PERSONNES DANS LEUR RÉALITÉ ET DANS LEUR CONTEXTE POUR LUTTER CONTRE LE NON RECOURS VOIRE LE REFUS D'AIDE	68
LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : POINTS DE VUE ANALYTIQUE ET SYSTÉMIQUE	69
ÉCRIT PROFESSIONNEL (EN 2 MODULES)	
OBJECTIVITÉ ET MÉTHODOLOGIE ET/OU DÉMATÉRIALISATION ET CADRE JURIDIQUE	70
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PARTENARIAT ET RÉSEAUX	71
INTERVENIR À DOMICILE / INTERVENIR HORS DOMICILE : ENJEUX ET LIMITES	72
ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE VIEILLISSANTE ADDICTE	73
NOUVEAU COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP POUR FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE : INITIATION AU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN - PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (MDH-PPH)	74
NOUVEAU FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE APPROCHE ET UNE MÉTHODOLOGIE ÉCOSYSTÉMIQUES POUR LES PROJETS PERSONNALISÉS D'ACCOMPAGNEMENT	75
NOUVEAU RÉUSSIR LES PROJETS DE SCOLARISATION GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL	76

> PLAN PAUVRETÉ

La "**Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2018-2022**" émane de constats sans appel :

- Il y a en France 9 millions de personnes pauvres, dont 3 millions sont en situation de privation matérielle grave.
- Parmi ces personnes, 3 millions sont des enfants.
- Le système social parvient à contenir le développement de la pauvreté, mais il est insuffisant pour en prévenir les causes et permettre d'en sortir.

Ce plan, aussi nommé "**Plan Pauvreté**", comporte 5 engagements :

"Egalité des chances", "Droit des enfants", "Formation des jeunes", "Accès aux droits sociaux", "Emploi".

Il s'organise autour de 3 axes :

- Agir contre les inégalités dès le plus jeune âge,
- Accompagner vers l'emploi et l'autonomie,
- Faciliter l'accès aux droits.

Sa mise en œuvre s'accompagne entre autres d'un vaste plan de formation des travailleurs sociaux et des professionnels de la Petite Enfance, autour de thématiques portant sur *l'implication et la participation des personnes concernées*, sur la mise en œuvre de *dispositifs concertés, plus lisibles et inclusifs dans les secteurs sociaux et médico-sociaux*, sur les enjeux sociaux de *l'accueil de la petite enfance* et l'importance d'un accompagnement de l'ensemble des besoins *sur la période des 1000 premiers jours de l'enfant*.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les thématiques qui s'inscrivent dans les axes définis par la stratégie du gouvernement dans ce plan :

- Aller Vers
- Développement Social
- Insertion Socio-Professionnelle et travail social
- Participation des personnes
- Numérique et travail social
- Travail Social et territoires

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sociaux, médico-sociaux et de la petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Selon la formation choisie.

INTERVENANTS

Travailleurs sociaux/experts dans les domaines du développement social, du pouvoir d'agir, de l'insertion socio-professionnelle, de l'environnement numérique et de la petite enfance.

DURÉE

Variable selon thématique.

SITE

Nantais ou Angevin

> ÉDUCATION FILLE-GARÇON EN PETITE ENFANCE

✓ OBJECTIFS

- > S'approprier les principes fondamentaux d'une éducation égalitaire.
- > Faire évoluer ses représentations et sa pratique quotidienne à l'égard de l'égalité fille garçons.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

6 et 7 avril 2021



406 euros



Site Nantais
Site Angevin

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnels du secteur enfance et petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

S'interroger sur nos propres mécanismes et stéréotypes.

Connaître l'impact des stéréotypes de sexe sur le développement de la personnalité de l'enfant.

Analyser la reproduction des inégalités et faire le lien avec les différents stades dans la construction identitaire "sexuée" de l'enfant.

Identifier les mots de l'égalité.

Connaître le cadre juridique.

S'exercer à repérer les stéréotypes de genre avec les "les lunettes de l'égalité" et leurs conséquences sur la construction identitaire de l'enfant.

Intégrer l'approche de genre dans sa pratique professionnelle.

Adapter sa posture professionnelle .



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, expérimentations pratiques.

Mise en situation.

Réflexions pratiques.



INTERVENANT

Conseillère emploi / Formatrice au CIDFF de Loire-Atlantique.

> LA GESTION D'UN MULTI-ACCUEIL

✓ OBJECTIFS

- > Inscrire une structure multi-accueil dans une logique de service à la population sur un territoire donné.
- > Acquérir/approfondir les connaissances et la maîtrise des outils nécessaires à la gestion et à la direction d'un multi-accueil.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

6, 7, 8, 9 décembre 2021



812 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance en situation d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Organisation d'un territoire.

Le multi-accueil : une structure au cœur d'un réseau.

Les outils du diagnostic.

Mise en lien des besoins de la population avec le fonctionnement de la structure, le projet social.

Les enjeux du partenariat pour le multi-accueil.

Gestion financière : cadre législatif, outils de gestion (tableaux de bord, statistiques), préparation et gestion des budgets.

Gestion administrative : organisation du service (outils, procédures et protocoles).

Projet d'établissement, projet pédagogique et travail en équipe.

Management et communication : la question de la place.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.

Apports conceptuels.

INTERVENANTS

Éducateurs de jeunes enfants, responsables de structure.

> EMPOWERMENT ET RÉSILIENCE :

L'accompagnement centré sur les compétences et le développement du pouvoir d'agir des personnes

✓ OBJECTIFS

- > Découvrir et expérimenter une démarche qui favorise la coopération, notamment dans un cadre contraint.
- > S'entraîner à poser des questions pertinentes pour faire émerger des "discours riches" qui font apparaître, les besoins, les valeurs, les intentions, et les compétences des personnes.
- > Explorer les exceptions au problème, les ressources, les compétences, les "fines traces de vie" des personnes.
- > favoriser les anticipations positives (question "miracle")



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 + 3 jours

6 jours (42 heures)



Angers

21, 22, 23 avril
et 19, 20, 21 mai 2021

Rezé

13, 14, 15 septembre
et 6, 7, 8 octobre 2021



1 218 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Professionnels du travail social et médico-social accompagnant des enfants, des adolescents et/ou des familles.

Professionnels de l'éducation.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Les postulats qui favorisent la coopération et garantissent le cadre éthique de l'intervention.

La construction identitaire, légitime et singulière qui façonne notre identité et oriente nos propres représentations.

Identifier la nature des relations et modalités d'intervention selon le type de relation.

Le recadrage des représentations et le choix d'hypothèses plus favorables à l'égard des personnes accompagnées.

L'Échelle de Protection et d'Autonomie : quitter les mécanismes de "survie" pour rejoindre l'espace 'compétences et solutions'.

Apprendre à formuler et à utiliser les compliments implicites.

Nommer les progrès récents et amplifier les changements repérés.

Tisser des récits de vie alternatifs à l'histoire 'dominante' du problème : outil "Arbre de vie" issu des pratiques narratives collectives.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Approche expérientielle basée sur la pratique des participants, mises en situation, travail coopératif en petit et grand groupes.

RÉFÉRENCES PÉDAGOGIQUES :

L'APPROCHE CENTRÉE SUR LES SOLUTIONS

L'Approche Narrative, qui en découle.

Toutes deux sont issues de la pensée systémique.



INTERVENANT

Formatrice / Psychopraticienne en analyse de la pratique et supervision.

> PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR

✓ OBJECTIFS

- > Faire le point sur les multiples modalités et terrains d'application des démarches participatives visant à développer le pouvoir d'agir des usagers.
- > Identifier et définir les concepts : participation, implication, citoyenneté, capacitation, empowerment, pouvoir d'agir.
- > Examiner des expériences de travail social et de développement social local visant à mettre ces concepts à l'épreuve de situations pratiques dans différents cadres d'intervention sociale.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

14, 15, 16 juin 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et du champ de l'éducation.

PRÉ-REQUIS

Savoir s'impliquer dans des pratiques qui visent à mobiliser des usagers ou habitants dans des démarches ayant pour enjeux le pouvoir d'agir (individuel et collectif) et la participation sociale et citoyenne.

CONTENU

Histoire et définition des concepts de participation, implication, citoyenneté, capacitation, empowerment, pouvoir d'agir.

Analyse des enjeux politiques, idéologiques, éthiques, déontologiques sous-jacents, et d'une façon générale, de conflictualité.

Identification des méthodologies correspondantes selon :

- les cadres et terrains d'application,
- les publics,
- les objectifs co-construits.

Réflexion sur l'évaluation de ces démarches.

Présentation d'expériences récentes ou en cours.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances théoriques et méthodologiques, travail de définition et de clarification des concepts clés.

Étude de cas et de situations proposées par les participants.

Démarche interactive visant à valoriser les expériences et situations pratiques des participants.

Supports pédagogiques : synthèse écrite de définitions et apports de connaissances, grilles d'analyse.



INTERVENANT

Formateur, docteur en sociologie.

> LE NUMÉRIQUE, UN ATOUT POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE

✓ OBJECTIFS

Action de sensibilisation : premier niveau de connaissances pour appréhender la place des outils numériques dans les techniques de recherche d'emploi et dans l'accompagnement des personnes en insertion sociale et professionnelle.

- > Sensibiliser les professionnels de l'intervention sociale aux enjeux et à l'utilisation des outils numériques et les réseaux sociaux dans l'accompagnement des personnes (jeunes et adultes) en insertion professionnelle et les techniques de recherche d'emploi.
- > Découvrir et acquérir des connaissances concernant l'environnement numérique spécifique à la recherche d'emploi et les réseaux sociaux.
- > Identifier les besoins et les contraintes pour un accompagnement adapté.
- > Identifier les espaces dans l'accompagnement de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour intégrer l'apprentissage des outils numériques et des réseaux sociaux.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, médiateurs numériques et médiateurs sociaux.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

L'environnement numérique et l'insertion professionnelle.

Les réseaux sociaux au service de la recherche d'emploi.

Accéder aux droits en ligne.

Gérer son identité numérique et son CV en ligne.

Trouver un emploi en ligne.

Gérer son image publique sur les réseaux sociaux (impact de l'image sur le recrutement).

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et pratiques. Apports méthodologiques d'outils dédiés aux médias sociaux.

INTERVENANT

Formatrice praticienne en numérique, orientation/Insertion et travail social.

	Secrétariat 02 40 75 99 05 formationcontinue@arifts.fr
	2 jours (14 heures)
	Rezé 19, 20 avril 2021
	406 euros
	Site Nantais

> LA RELATION À L'ARGENT COMME MIROIR DE NOTRE RELATION AUX AUTRES ET AU MONDE

✓ OBJECTIFS

- > Repérer les comportements en relation avec l'argent et "l'intention positive" que cachent ces comportements, qu'ils aient des effets "qui aggravent" la situation des personnes accompagnées **et/ou** qu'ils aient des effets "intéressants" dans leur vie.
- > Identifier les valeurs des personnes accompagnées qui sous-tendent certains comportements inadaptés, inappropriés.
- > Poser des questions auto-informatives qui produisent des "discours riches".
- > Mener des entretiens dans un cadre de "contrainte" et favoriser le "passage" de la rivalité à la coopération
- > Formuler des **compliments efficaces, qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes.**
- > Fabriquer des questions qui aident les personnes à faire d'autres choix, plus au service de leur vie, des choix éclairés qui répondent tout autant à leurs valeurs.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Rezé

10, 11, 12 mai et 21, 22 juin 2021



1 015 euros



Site Nantais

NOUVEAU



PUBLIC

Professionnels de l'accompagnement, du travail social et médico-social accompagnant des adultes et des familles, les mandataires judiciaires délégués à la tutelle.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Les postulats qui garantissent l'éthique de la relation.

Le désir mimétique.

Les notions de contrainte, de norme et d'autonomie relationnelle.

La construction identitaire, unique et narrative.

Les comportements relatifs à l'argent et les intentions de ces comportements.

La dimension objective et la dimension projective de l'argent.

L'espace "problème" et l'espace "solutions".

Le contrat : contrat moral, contrat d'engagement réciproque, la notion de réciprocité, possible et acceptable pour chacun.

Le modèle de médiation, pour sortir du dilemme et de la crise.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Approche expérientielle basée sur la pratique des participants, apprentissage à partir de cas présentés par les participants.

Chacune des séquences fera l'objet d'applications concrètes, en groupes de travail, afin d'expérimenter la mise en œuvre des outils proposés.

Références Pédagogiques : Approche Centrée Solutions et Pratiques Narratives, toutes deux issues de la pensée systémique.



INTERVENANT

Formatrice et Psychopraticienne en Analyse de la Pratique et Supervision.

> LES PRATIQUES NARRATIVES POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE ET RENFORCER L'IDENTITÉ POSITIVE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

✓ OBJECTIFS

- > Savoir pratiquer le questionnement selon le modèle développé par Mickael White et David Epston dans le but de construire des histoires alternatives à l'histoire dominante "celle du problème" qui permettent d'aider les personnes à se relier à une meilleure image d'elles-mêmes, à leurs valeurs, à leurs compétences et à des personnes ressources.
- > Acquérir et expérimenter des outils qui favorisent le renforcement d'une identité positive de la personne accompagnée.
- > Développer et perfectionner sa pratique centrée sur les forces et compétences des personnes.
- > Utiliser des outils concrets adaptables pour des enfants et des adolescents.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 + 3 jours

(42 heures)



Rezé

26, 27, 28 mai et 23, 24, 25 juin 2021



1 218 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel de l'accompagnement social, médico-social accompagnant des enfants et/ou des familles. Professionnels de l'Education.

NOUVEAU

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Le questionnement narratif selon M. White (Australien) et D. Epston (Néo-Zélandais).

La construction de nouveaux récits de vie, comme moyen pour les personnes accompagnées de se relier à une identité positive, à leurs compétences et à leurs soutiens relationnels.

L'utilisation des cartes "protocoles", comme moyen d'élaboration de ces récits :

- La carte de l'exception : explorer l'exception et lister ses effets sur la base des 3 paysages de l'identité narrative. Amener la personne à prendre position par rapport à ces effets, pour se relier à des espoirs et au pouvoir d'agir sur sa vie.
- La carte du remembering : explorer le paysage des relations, pour identifier des tiers sécurisés et réintroduire l'identité relationnelle.
- La carte de l'externalisation : sortir de l'emprise du problème par l'externalisation en dissociant la personne du problème.
- La carte de l'absent mais implicite : développer la coopération en repérant la valeur heurtée ou le besoin insatisfait.

Ces cartes permettront ainsi le tissage d'histoires préférées favorisant le renforcement d'une identité positive de la personne. Seront abordés le jeu de "l'oié" systémique, le Héros, le Voyage de Vie et autres outils concrets et adaptables selon le public.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques.
- Approche expérientielle basée sur la pratique des participants, apprentissage à partir de cas présentés par les participants.

Chacune des séquences fera l'objet d'applications concrètes, en groupes de travail, afin d'expérimenter la mise en œuvre des outils proposés.

Références Pédagogiques : Approche Centrée Solutions et Pratiques Narratives, toutes deux issues de la pensée systémique.

INTERVENANT

Formatrice et Psychopraticienne en Analyse de la Pratique et Supervision.

> "ALLER VERS" : REJOINDRE LES PERSONNES DANS LEUR RÉALITÉ ET DANS LEUR CONTEXTE POUR LUTTER CONTRE LE NON RECOURS VOIRE LE REFUS D'AIDE

✓ OBJECTIFS

- > Appréhender les enjeux de la démarche "aller vers".
- > Identifier les techniques d'approche en direction d'un public peu ou pas demandeur d'aide.
- > Développer le travail en réseau dans une démarche de prévention.
- > Comprendre les "résistances" et craintes des personnes concernées.
- > Poser les limites professionnelles au regard de l'éthique et de la déontologie au regard de l'absence de demande.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

30 septembre
et 1^{er} octobre 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Travailleurs sociaux et plus largement les intervenants sociaux en contact avec le public, cadres d'action sociale concernés par la thématique.

PRÉ-REQUIS

Être en activité professionnelle dans une mission d'accès au droit et/ou d'accompagnement.

CONTENU

"Aller vers" pour quoi faire ? Déconstruire et comprendre les enjeux liés au non recours et à la prévention des risques selon les publics et les différentes politiques publiques.

Les freins et les opportunités dans "l'aller-vers". Identification des représentations, des limites et des conditions de la réussite pour "aller vers".

Le diagnostic, les principes éthiques au service de la méthode d'intervention.

Définition d'objectifs réalisable pour une mise en œuvre à l'issue de la formation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, témoignages d'une personne accompagnée.

Échange d'expériences avec les participants.

Apports méthodologiques destinés à construire une méthode d'intervention identifiant les intérêts et les limites à poser selon les contextes posés par les participants.

INTERVENANTS

Membre du Haut Conseil du Travail Social, animateur et coordinateur du groupe de travail national "numérique et travail social" du HCTS, ancien président de l'ANAS, rédacteur du blog "Écrire pour et sur le travail social".

Une personne accompagnée.

> LE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : POINTS DE VUE ANALYTIQUE ET SYSTÉMIQUE

✓ OBJECTIFS

- > Aborder la question du rapport à la famille à partir de deux éclairages conceptuels souvent présentés comme antagonistes.
- > Comprendre les enjeux du rapport institution/famille.
- > Appréhender les fonctions parentales et l'évolution des familles.
- > Prendre en compte la "compétence" des parents et les potentialités du milieu.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Angers

14, 15, 16 avril
et 17, 18 mai 2021

Rezé

22, 23, 24 septembre
et 14, 15 octobre 2021



1015 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Travailleurs sociaux et tout professionnel des champs sanitaire et social et de la petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Être professionnel en situation d'accompagnement d'usagers en situation de placement (social ou médico-social). Accompagnement incluant aussi les familles des usagers.



CONTENU

Les rapports entre l'institution, les usagers et leurs familles.

Le poids des dynamiques psychiques dans les relations parents/professionnels.

Les fonctions parentales dans un contexte de mutation de la famille : que deviennent les notions d'autorité, de responsabilité, d'éducation, de transmission ?

Les symptômes, les crises : repérage des phénomènes destructeurs et des potentialités évolutives.

Les ressources et les compétences des familles et des professionnels.

Les conditions d'une co-construction et d'une co-évolution du projet personnalisé pour l'enfant et pour l'adulte accompagné.

Les appuis méthodologiques dans la relation avec les familles : l'entretien, le projet comme tiers, les récits de vie, le génogramme, etc.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et cadres conceptuels spécifiques de chacune des approches.

Présentation d'expériences pratiques.

Exposés de situations cliniques.

Discussion collective sur des cas concrets présentés par les stagiaires.

Mise en scène de situations, analysées avec le regard croisé des deux intervenants.



INTERVENANTS

Psychologue clinicienne, thérapeute familiale psychanalytique.

Consultant familial, formateur.

> ÉCRIT PROFESSIONNEL (EN 2 MODULES) OBJECTIVITÉ ET MÉTHODOLOGIE ET/OU DÉMATÉRIALISATION ET CADRE JURIDIQUE

✓ OBJECTIFS

Module 1 (3 jours) :

- > Prendre de la distance et sélectionner les informations pertinentes pour les écrits professionnels (et notamment à retenir dans le dossier unique digitalisé).
- > Ajuster son propos en fonction des objectifs de l'écrit et des destinataires potentiels. Mesurer les enjeux de l'écrit et sa propre responsabilité professionnelle.
- > Prendre en compte le changement, contextualiser l'écrit et prendre en compte la concurrence des faits.
- > Distinguer fait et interprétation, oser prononcer et savoir pondérer un jugement d'évaluation dans ses écrits.
- > Formaliser les productions écrites correctes, synthétiques, cohérentes et en adéquation avec les objectifs de l'écrit.

Module 2 (2 jours) :

- > Respecter le cadre juridique et son application concrète.
- > Appréhender les écrits professionnels dans un cadre d'évolution technologique.
- > Apprécier l'impact de la numérisation sur les écrits professionnels.
- > Connaître les exigences juridiques au niveau de la dématérialisation des écrits.
- > Connaître les exigences (techniques) au niveau de la dématérialisation des écrits. Démystifier les conséquences de la numérisation et apaiser d'éventuelles craintes.

👤 PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels en travail social/médico-social qui dans l'exercice de leur fonction rédigent les écrits à destination de partenaires externes.

📖 CONTENU

[Module 1]

Les différents types d'écrits, et leurs objectifs précis.

Les attentes des différentes destinataires.

La distinction entre fait / interprétation / hypothèse / préconisation.

[Module 2]

La responsabilité du professionnel face à l'écrit. Rapport: "Enquêtes sociales: fondements et légitimité".

Le secret professionnel et le partage d'informations à caractère secret.

Droit à la vie privée et confiance / droit des usagers.

Projet personnalisé et dossier unique, les personnes ayant accès, les exigences de la CNIL ... La RGPD (de façon générale et dans le travail social).

👤 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Les deux modules peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre ou dans une continuité. La démarche pédagogique consiste à s'appuyer sur des situations concrètes et des exemples d'écrits (de l'intervenant et des participants), afin de les analyser, de mesurer leur impact sur les différents acteurs, et vérifier leur pertinence au regard des attentes des acteurs et du cadre de la loi.

Différents débats et travaux de groupe autour des méthodes, structures et usages des écrits amèneront les participants à réfléchir sur leur posture quant aux écrits, ainsi que la méthode concrète par laquelle ils procèdent.

👤 INTERVENANTS

Formateurs, anciens travailleurs sociaux et juristes.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours + 2 jours

(35 heures)



Rezé

Module 1 : 14, 15, 16 septembre 2021
Module 2 : 4, 5 novembre 2021



1015 euros



Site Nantais

➤ DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PARTENARIAT ET RÉSEAUX

✔ OBJECTIFS

- Aborder le Développement Social dans sa définition, ses principes et ses outils.
- Envisager sa mise en œuvre sur les territoires des participants.
- Mettre à jour des pratiques qui favorisent la capacité d'agir des usagers/habitants en tant qu'acteurs de leur propre développement et du développement des territoires.
- Distinguer les notions de réseaux et de partenariat, leurs spécificités, leurs complémentarités.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

1^{er}, 2, 3 décembre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel du travail social quel que soit son champ ou son secteur d'intervention.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Actualité et enjeux de la territorialisation et des dynamiques de partenariat :

- approche globale et multi-acteurs, approche transversale, prise en compte de la complexité,
- analyse stratégique et systèmes d'acteurs.

Le territoire vu comme facteur explicatif de phénomènes sociaux, de comportements individuels et collectifs, porteur de potentialités et de dynamiques locales.

Le diagnostic vu comme méthode de production de connaissances et comme outil d'intervention sociale.

Le Développement Social : définition, articulation avec les notions de territoire, diagnostic partagé, partenariat et réseaux.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Approche interactive à partir des situations professionnelles des participants.

Mises en situation.



INTERVENANTS

Formatrice filière ASS.

Formateur, docteur en Sociologie.

Éducateur spécialisé.

> INTERVENIR À DOMICILE / INTERVENIR HORS DOMICILE : ENJEUX ET LIMITES

✓ OBJECTIFS

- > Analyser les enjeux liés à l'intervention à domicile et hors domicile.
- > Identifier ses représentations concernant la vie privée.
- > Instaurer un positionnement professionnel dans un cadre intime.
- > Repérer ses propres limites d'intervention.
- > Analyser les ressources et les améliorations de l'intervention à domicile.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Angers

18, 19 mai 2021

Rezé

21, 22 septembre 2021



406 euros



Site Angevin
Site Nantais

PUBLIC

Professionnels délégués à la tutelle au sein d'associations tutélares ou préposés d'établissement.

Professionnels du Travail Social.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

La sphère privée / la sphère professionnelle.

Le cadre d'intervention : comment le déplacer tout en maintenant une structuration ?

Gérer l'isolement professionnel dans une situation violente.

Les limites de son intervention : quels sont les indicateurs de risques ?

Les systèmes de défense psychique : apprendre à repérer ses points d'appuis et ses limites.

Intrusion / protection psychologique.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Exercices de formation.

Études de cas analysées en groupe.

INTERVENANT

Consultante.

➤ ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE VIEILLISSANTE ADDICTE

✓ OBJECTIFS

- Comment accompagner une personne vieillissante présentant une addiction ?
- Prendre en compte les difficultés et souffrances qui peuvent être déclenchées au moment de la vieillesse.
- Comprendre la fonction d'une addiction.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

7, 8, 9 avril 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Professionnels accompagnant des personnes âgées.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Trajectoire de vie, vieillissement, vieillesse.

Les changements et les remaniements avec l'avancée en âge, notion de "deuil".

Bouleversements psychiques, angoisse et fonction de l'addiction.

L'accompagnement :

- La demande, le "déli".
- La question de l'arrêt ou de la diminution : intérêts et/ou risques
- Comment travailler avec l'entourage : la place de chacun dans la famille.



DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Travaux en individuel et en groupe.

Mise en situation/analyse de situations.

Vidéos.

Apports théoriques.



INTERVENANT

Psychologue clinicienne.

> COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP POUR FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE : INITIATION AU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN - PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (MDH-PPH)

✓ OBJECTIFS

- > Comprendre et caractériser la notion de situation de handicap et les interactions entre les différents facteurs du processus de production du handicap.
- > Identifier et connaître les différents domaines conceptuels et les classifications des facteurs personnels, des facteurs environnementaux
- > Réfléchir aux applications et à l'utilisation du modèle dans les projets d'accompagnement des personnes et d'amélioration de la participation sociale.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



1 jour

(7 heures)



Rezé

28 juin 2021

Angers

27 septembre 2021



203 euros



Site Nantais
Site Angevin

NOUVEAU



PUBLIC

Cadres et professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire.

Tout professionnel étant amené à accompagner des personnes en situation de handicap.



PRÉ-REQUIS

Accompagner ou intervenir auprès d'enfants et/ou d'adultes en situation de handicap.



CONTENU

Compréhension du modèle de Processus de Production du handicap : participation sociale et situations de handicap ; présentation et appropriation des principaux facteurs des situations de handicap : habitudes de vie, facteurs personnels, facteurs environnementaux
Évolution et définitions de la notion de handicap dans le contexte politique national et international ; les différentes classifications du handicap (CIF, MDH-PPH) et leurs principes méthodologiques.

Les concepts clés : participation sociale, qualité de vie, inclusion, désinstitutionnalisation...

Analyse écosystémique de plusieurs situations de handicap (évaluation, facteurs de production des situations de handicaps, objectifs d'intervention...).

Initiation à des outils d'évaluation des situations de handicap et d'accompagnement des personnes.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques avec support diaporama.

Étude de cas, exercices d'appropriation en groupe ou individuel.

Échanges.



INTERVENANT

Formateur certifié du RIPPH
(Réseau international sur le Processus de Production du Handicap, Québec).

➤ FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE APPROCHE ET UNE MÉTHODOLOGIE ÉCOSYSTÉMIQUES POUR LES PROJETS PERSONNALISÉS D'ACCOMPAGNEMENT

✓ OBJECTIFS

- S'approprier les concepts de l'approche systémique de la participation sociale et du projet personnalisé et connaître les principes centraux des classifications internationales du handicap (CIF, MDH-PPH).
- Savoir identifier les caractéristiques et les différents facteurs des situations de handicap.
- S'initier à l'utilisation d'outils et de méthodologies d'élaboration des projets personnalisés (évaluations, co-élaboration...) et identifier les principes méthodologiques des projets personnalisés.
- Réfléchir à la mise en œuvre de cette méthodologie dans son cadre professionnel dans les perspectives inclusives.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



1 jour

(7 heures)



Rezé

13 septembre 2021

Angers

20 septembre 2021



203 euros



Site Nantais
Site Angevin

📖 PRÉ-REQUIS

Accompagner ou intervenir auprès d'enfants et/ou d'adultes en situation de handicap.

NOUVEAU



PUBLIC

Cadres et professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire.

Tout professionnel étant amené à accompagner des personnes en situation de handicap.



CONTENU

Évolution et définitions de la notion de handicap ; Contexte politique national et international : convention des droits des personnes handicapées, loi du 11 février 2005, ... ; Les classifications du handicap (CIF, MDH-PPH) et leurs principes méthodologiques.

Les concepts clés : participation sociale, qualité de vie, inclusion, désinstitutionnalisation...

Analyse systémique de plusieurs situations de handicap (évaluation, facteurs de production des situations de handicaps, objectifs d'intervention...).

Les principaux facteurs des situations de handicap : habitudes de vie, facteurs personnels, facteurs environnementaux.

Principes méthodologiques d'élaboration des projets personnalisés.

Initiation à différents outils d'évaluation des besoins et attentes de la personne.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques avec support diaporama.

Étude de cas, exercices d'appropriation en groupe ou individuel.

Échanges.



INTERVENANT

Formateur certifié du RIPPH

(Réseau international sur le Processus de Production du Handicap, Québec).

> RÉUSSIR LES PROJETS DE SCOLARISATION GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

✓ OBJECTIFS

- > Mieux travailler ensemble : se connaître pour se reconnaître.
- > Favoriser la création d'une culture partagée entre les professionnels au service du projet de l'enfant.
- > Appréhender la place de la famille dans le projet de scolarisation.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

26, 27, 28 mai 2021

Angers

11, 12, 13 octobre 2021

(Possible d'aménager des dates sur des vacances scolaires pour les professionnels de l'Éducation nationale)



609 euros



Site Nantais
Site Angevin

NOUVEAU

PUBLIC

Les professionnels des structures médico-sociales et de l'Éducation nationale.

PRÉ-REQUIS

Occuper un poste qui implique une collaboration médico-sociale - Éducation nationale.

CONTENU

Les notions de partenariat, réseau.

Le rapport des familles à l'école et aux structures médico-sociales.

Regard croisé sur les cultures professionnelles (Éducation nationale et médico-social).

Repérage des spécificités des acteurs du projet personnalisé de scolarisation (l'enfant en situation de handicap, sa famille, les professionnels, etc.).

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyse croisée d'écrits professionnels de l'un et l'autre secteur.

Analyse de la pratique.

Jeux de rôle, discussions philosophiques.

INTERVENANTS

Enseignante spécialisée et Formateur en travail social.



> PETITE ENFANCE

ACCOMPAGNER L'ENFANT

AUTORITÉ ET LIMITES	78
L'ACCOMPAGNEMENT DES RYTHMES DE L'ENFANT : SOMMEIL, ALIMENTATION, PROPRETÉ	79
L'ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELLEN - PETITE ENFANCE	80
L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	81
L'ACCUEIL DU BÉBÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE	82
LA COMMUNICATION GESTUELLE AVEC LE JEUNE ENFANT AU SEIN D'UN LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE	83
LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE	84
NOUVEAU LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE : APPROFONDISSEMENT	85
ORALITÉ, LANGAGE, COMMUNICATION CHEZ LE JEUNE ENFANT	86
LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS	87
MOTRICITÉ LIBRE : L'ACCUEIL DU MOUVEMENT	88
LES BONNES PRATIQUES POUR PORTER ET MANIPULER TOUT EN PRENANT SOIN DE SOI	89
LES ACTIVITÉS PSYCHOMOTRICES DU JEUNE ENFANT	90
LES COMPORTEMENTS AGRESSIFS DU JEUNE ENFANT	91
LES SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT	92
NOUVEAU MALTRAITANCE DE L'ENFANT : REPÉRER, PRÉVENIR, AGIR	93

> AUTORITÉ ET LIMITES

✓ OBJECTIFS

- > Re-situer la question de l'autorité et des limites dans le contexte actuel.
- > Comprendre les enjeux de l'autorité et des limites dans la relation adulte-enfant.
- > Interroger et affiner son positionnement professionnel.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Angers

10, 11, 12 mai 2021

Rezé

4, 5, 6 octobre 2021



609 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

L'autorité aujourd'hui : évolution du contexte socioculturel dans lequel s'exerce l'autorité.

Réflexions sur ses représentations des limites et de l'autorité.

L'autorité et les limites dans la relation adulte-enfant.

Notions d'autorité, autoritarisme, laxisme, contrainte, frustration, limite, règle, violence, transgression, punition, sanction, cadre...

Positionnement professionnel : relation avec l'enfant, le groupe d'enfants, les parents, travail en équipe, partenariat...



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Étude de documents.

Analyse et élaboration autour de situations professionnelles.

Échanges en groupe.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

> L'ACCOMPAGNEMENT DES RYTHMES DE L'ENFANT : SOMMEIL, ALIMENTATION, PROPRETÉ

✓ OBJECTIFS

- > Permettre aux professionnels de questionner les temps d'accueil, de sommeil, d'alimentation, de propreté.
- > S'interroger en équipe sur son positionnement professionnel lors de ces temps spécifiques vis-à-vis de l'enfant et de sa famille.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

2, 3, 4 juin 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

La question de l'accueil et les enjeux liés à la séparation.

Les notions d'attachement et de détachement.

La question de l'autonomie.

Les phénomènes transitionnels.

Le développement de l'enfant en termes de processus.

Accompagnement de l'enfant au quotidien : accueil, sommeil, alimentation, propreté.

Postures professionnelles.

Communication dans l'équipe avec les parents.

Projet éducatif.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Étude de situations.

Travaux de groupe.

Exposés théoriques.

Vidéo.



INTERVENANTS

Formateur petite enfance.

Professionnel petite enfance.

> ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELLEN - PETITE ENFANCE

✓ OBJECTIFS

- > Avoir une approche de la méthode Snoezelen.
- > Mettre en place un accompagnement personnalisé.
- > Construire une séance.
- > Intégrer les attitudes attendues du professionnel : anticipation et organisation de la salle, accompagnement communication, transmission et évaluation de l'accompagnement en Snoezelen.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Angers

10, 11 mai
et 7, 8 juin 2021

Rezé

4, 5 octobre
et 8, 9 novembre 2021



812 euros



Site Angevin
Site Nantais

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet d'accompagnement Snoezelen pour enfant (0-6 ans) en structure ou à domicile. Travailler ou avoir pour projet de travailler auprès de jeunes enfants.

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

CONTENU

Histoire de la méthode et études menées.

Ce qu'est l'approche Snoezelen.

La communication verbale et non verbale.

Les séances et les outils.

La sensorialité.

L'accompagnateur.

La salle Snoezelen et les outils de stimulation sensorielle.

Les écrits d'évaluation.

LA PRESTATION SE DÉROULE EN TROIS PÉRIODES :

- Deux en présentiel (2 jours + 2 jours)
- Un en distanciel, sur le terrain

But : Matérialiser une séance Snoezelen pour un groupe d'enfants ou un seul (au choix du participant)

Objectifs :

- Mettre en application les acquis de la première période.
- S'essayer pour analyser sa pratique, lors du troisième jour.

Outils et supports : Les participants utilisent le matériel de leur structure et peuvent également en créer, cela est abordé durant le second jour.

Temps à disposition : prévoir environ 2 heures pour la préparation, la mise en application, le rangement et le remplissage de la fiche "bilan séance Snoezelen" ainsi qu'une petite analyse personnelle pour chaque mise en application, qui servira lors du debriefing le troisième jour.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Échanges informels.

Exercices de lâcher prise, sensoriels.

Travaux de sous-groupes.

Découvrir et appréhender l'accompagnement Snoezelen en binôme.

INTERVENANT

Consultante, praticienne Snoezelen.

> L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

✓ OBJECTIFS

- > Appréhender les enjeux liés à l'accueil d'un enfant en situation de handicap en crèche, halte garderie, multi-accueil.
- > Élaborer des outils professionnels pour faciliter l'accueil de l'enfant handicapé.
- > Être en mesure de mettre en place un travail de partenariat.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

6, 7, 8 octobre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Définition du handicap.

Le handicap, évolution du contexte : les représentations liées au handicap.

Rappel du cadre législatif et juridique. Bref historique de la prise en compte de l'enfant en situation de handicap.

La pédagogie en direction de l'enfant en situation de handicap : quelle action éducative ?

L'accueil et l'accompagnement des familles : comment les professionnels se situent-ils ?

Surprotection, déni, mise à l'écart, identification au handicap... Quelle place pour l'enfant sujet ? Quels écueils ?

Le travail de partenariat.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Documents vidéo.

Témoignages d'expériences de professionnels.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

> L'ACCUEIL DU BÉBÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

✓ OBJECTIFS

- > Repérer les besoins du tout-petit.
- > Discerner les signes de mal-être du bébé.
- > Adopter des modalités appropriées de suivi et d'accompagnement de l'enfant et de soutien de ses parents.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours
(21 heures)



Rezé

9, 10, 11 juin 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Actualité des connaissances sur les tout-petits.

Les principaux indicateurs du développement de l'enfant entre 0 et 1 an.

Les besoins du bébé : sécurité, contenance, continuité, échanges, éveil et soutien des compétences.

La construction de la relation enfant- parent et les interactions précoces.

La question du "devenir parent".

Les signes de souffrance du tout petit.

L'accompagnement et la prise en charge des bébés : modalités et dispositifs intra et interinstitutionnels.

La relation avec les parents du bébé.

Le travail en équipe et l'analyse des pratiques professionnelles.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyse de situations.

Supports audiovisuels.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

> LA COMMUNICATION GESTUELLE AVEC LE JEUNE ENFANT AU SEIN D'UN LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

✓ OBJECTIFS

- > Découvrir l'outil de communication gestuelle associée à la parole avec le jeune enfant.
- > Apprendre à inclure les signes dans les activités et rituels du lieu d'accueil.
- > Valoriser et soutenir le langage du jeune enfant.
- > Renforcer la qualité des échanges préverbaux avec le jeune enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Angers

12, 13, 14 avril 2021

Rezé

22, 23, 24 novembre 2021



609 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Présentation de l'outil de communication gestuelle associée à la parole.

Apprentissage d'une cinquantaine de signes.

Activités ludiques (comptines, rituels, histoires, jeux...).

Approche des règles fonctionnelles et grammaticales de la Langue des Signes Française (LSF).

Réflexion autour du langage professionnel et de la communication bienveillante.

Réflexion sur l'information donnée aux parents concernant cet outil.

Compréhension de l'intérêt de cet outil dans sa pratique professionnelle au sein d'un lieu d'accueil.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Mises en situation.

Analyses des expérimentations.



INTERVENANT

Formatrice en communication gestuelle.

> LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE (M. ROSENBERG)

✓ OBJECTIFS

- > Développer des relations constructives basées sur une coopération harmonieuse, le respect mutuel et l'authenticité dans son environnement professionnel et/ou personnel.
- > Découvrir un outil pratique et efficace pour améliorer les compétences communicationnelles.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

27, 28 mai 2021

Angers

22, 23 novembre 2021



406 euros



Site Nantais
Site Angevin

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Principe de la communication non violente selon M. ROSENBERG.

Les enjeux de la communication.

Les représentations dans la communication.

Les situations de conflits, de désaccords et de stress.

L'accueil des sentiments de colère et de frustration.

L'écoute active.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Mises en situations.

Apports théoriques.

Pédagogie participative.

INTERVENANT

Intervenante en communication non violente.

> LA COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE (M. ROSENBERG) : APPROFONDISSEMENT

NOUVEAU

 **PUBLIC**

Tout professionnel de la petite enfance.

 **PRÉ-REQUIS**

Aucun

 **CONTENU**

La relation, comment ça marche ? Freins & coups de pouce !

La reconnaissance des ressentis : l'accueil des émotions et les besoins comme base de la bienveillance.

L'autoempathie : l'écoute de soi pour mieux écouter l'autre.

L'empathie : le chemin pour rejoindre l'autre dans ce qu'il vit.

La formulation de demandes claires et responsables.

Le dialogue avec l'attention portée sur la coopération.

Les défis de la relation : le non - la colère.

 **DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

Pédagogie participative.

Apports théoriques.

Mises en situations.

Jeux en mouvement.

 **INTERVENANT**

Intervenante en communication non violente.

 **OBJECTIFS**

- > Développer des relations constructives basées sur une coopération harmonieuse, le respect mutuel et l'authenticité dans son environnement professionnel et/ou personnel.
- > Mettre en place un climat de coopération dans la relation.
- > Reconnaître et utiliser ses ressources pour préserver son énergie sur le long terme.

	Secrétariat 02 40 75 99 05 formationcontinue@arifts.fr
	4 jours (28 heures)
	Rezé 7, 8 octobre 2021 et 15, 16 novembre 2021
	812 euros
	Site Nantais

> ORALITÉ, LANGAGE, COMMUNICATION CHEZ LE JEUNE ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Comprendre comment à travers la succion et la bouche, l'enfant construit ses compétences motrices, langagières et ses conduites alimentaires.
- > Actualiser ses connaissances sur les grandes étapes du développement du langage et de la communication du jeune enfant.
- > Avoir des outils pour observer l'enfant dans ses interactions avec les autres.
- > Avoir des outils pour accompagner l'enfant dans son développement langagier.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

14, 15, 16 juin 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Le développement de la sphère orale, de la vie intra utérine jusqu'à l'âge de 6 ans.

L'oralité, moyen pour découvrir le monde.

La concertation et la collaboration parents/professionnels dans la répartition et la réalisation d'un projet éducatif autour du goût.

Les étapes du développement du langage.

Adaptation des supports ludiques pour accompagner l'enfant dans le langage.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Mise en situation.

Échanges autour de situations rencontrées dans la vie professionnelle.



INTERVENANT

Orthophoniste.

> MOTRICITÉ LIBRE : L'ACCUEIL DU MOUVEMENT

✓ OBJECTIFS

- > Comprendre le rythme du développement psychomoteur de chaque enfant.
- > Se doter de méthodes et d'outils pour favoriser la motricité libre de l'enfant.
- > Analyser les éléments qui influent le développement de l'enfant.
- > Interroger sa pratique d'adulte accueillant le mouvement initié par l'enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

31 mai, 1^{er} juin
et 25 juin 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Les étapes fondamentales du développement de l'enfant (rappel).

Les grandes acquisitions de la motricité : tonus, axialité, redressement, préhension...

Le développement psychomoteur: entre latence et prise de risque.

La place de la motricité dans le projet éducatif et la mise en œuvre pédagogique.

L'aménagement de l'espace : les points de vigilance.

Le matériel à disposition de l'enfant comme outil de développement libre.

Interdépendance, interaction entre l'environnement social, familial de l'enfant et celui du lieu d'accueil.

L'adaptation de l'enfant à son environnement: entre force et faiblesse, risque et opportunité.

La place de l'adulte dans le développement psychomoteur : contenance, réassurance, laisser-faire.

La part belle à l'expérience de l'enfant.

La réflexion en équipe autour de l'accueil du mouvement de l'enfant.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Travaux de groupe et mises en situation.

Documentations.

Support audio-visuel.



INTERVENANT

Psychomotricienne.

> LES BONNES PRATIQUES POUR PORTER ET MANIPULER TOUT EN PRENANT SOIN DE SOI

✓ OBJECTIFS

- > Apprendre le fonctionnement écologique du mouvement.
- > Acquérir les techniques de manipulation et de portage.
- > Analyser les postures, les gestes pour les adapter au mieux des possibilités physiques du professionnel et aux besoins de l'enfant.
- > Accompagner par les gestes et le portage le développement de l'enfant en le rendant acteur.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

22, 23 avril
et 27 mai 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Données anatomophysiologiques sur le dos et ses pathologies

Exercices de conscience corporelle et de relaxation pour revivre le dos sans douleur, ni tension

Les étapes du développement psychomoteur : un outil de la co-action avec l'enfant

Le dialogue tonique et le toucher



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques, expérimentations pratiques

Mise en situation

Réflexions pratiques

Tenue souple indispensable (leggings ou jogging, pas de jean).



INTERVENANT

Psychomotricienne.

> LES ACTIVITÉS PSYCHOMOTRICES DU JEUNE ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Acquérir une meilleure compréhension de la construction psychomotrice du jeune enfant.
- > Développer une réflexion et élaborer des propositions concernant l'accompagnement psychomoteur des enfants dans une structure d'accueil.
- > Savoir repérer les premiers signes de perturbation du développement psychomoteur du petit enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

11, 12, 13 octobre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Une expérience d'au moins deux ans auprès d'un public de jeunes enfants.



CONTENU

La construction psychomotrice du jeune enfant : éléments de compréhension du rapport de l'enfant à son corps, à l'objet, à l'espace et aux autres.

APPROCHE DES NOTIONS DE :

- enveloppe corporelle,
- axe corporel,
- régulation tonique,
- construction du geste,
- construction de l'espace.

Repérage des manifestations précoces des troubles psychomoteurs.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Approche des éléments théoriques à partir de réalisations pratiques (travail corporel, prévoir une tenue adaptée).

Eclairage à partir de supports vidéo.

Analyse et élaboration autour de situations professionnelles.



INTERVENANT

Psychomotricienne.

> LES COMPORTEMENTS AGRESSIFS DU JEUNE ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Repérer les différentes expressions de l'agressivité chez le jeune enfant.
- > Comprendre l'agressivité du jeune enfant.
- > Interroger et affiner son positionnement professionnel.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

24, 25, 26 novembre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Manifestations de l'agressivité chez l'enfant, entre enfants, entre enfant et adulte.

Représentations et émotions suscitées par l'agressivité de l'enfant.

Comprendre l'agressivité du jeune enfant : contexte individuel/contexte de groupe. Du développement de l'enfant à l'expression d'une souffrance.

POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL :

- réflexion sur les réactions professionnelles face aux comportements agressifs,
- travail avec les parents : transmissions, rôle et place de chacun,
- travail en équipe et partenaires extérieures.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Étude de documents.

Analyse et élaboration autour de situations professionnelles.

Échanges en groupe.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

> LES SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Repérer des symptômes exprimant une souffrance chez le jeune enfant accueilli.
- > Interroger cette souffrance dans une relation à l'autre.
- > Aborder l'entretien avec la famille.
- > Développer des stratégies partenariales.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Angers

16, 17, 18 juin 2021

Rezé

1^{er}, 2, 3 décembre 2021



609 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Approche historique de la prise en compte de la souffrance de l'enfant.

Qu'est-ce que le symptôme ?

Approche clinique.

Les éléments névrotiques, psychotiques, dysharmoniques et dépressifs chez l'enfant.

Les souffrances du tout-petit :

troubles du lien, de l'attachement.

Interactions mère-bébé, père-bébé.

Parentalité et vulnérabilité.

La notion de carence sous les angles affectif, cognitif, social.

Autour de la notion de souffrance : différencier mal être et souffrance.

Réflexion sur le positionnement professionnel : projet d'équipe, moyens mis en œuvre, dispositifs.

L'entretien avec la famille autour des difficultés de l'enfant.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Exploration de situations professionnelles.

Travaux de groupe.



INTERVENANTS

Psychologues cliniciens.

➤ MALTRAITANCE DE L'ENFANT : REPÉRER, PRÉVENIR, AGIR

✔ OBJECTIFS

- Connaître les différents types de maltraitance, leurs causes et leurs conséquences pour le jeune enfant et sa famille.
- Repérer les conduites à tenir, les modalités du travail d'équipe autour d'une situation de maltraitance.
- Situer le cadre réglementaire et législatif, et les dispositifs de la protection de l'enfance.
- Identifier les acteurs de la protection de l'enfance sur son territoire et les procédures d'alerte.
- Mettre en œuvre des pratiques de prévention de la maltraitance, au niveau institutionnel, vis-à-vis de l'enfant, vis-à-vis de sa famille.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

8, 9 et 23 avril 2021



609 euros



Site Nantais

NOUVEAU



PUBLIC

Tout professionnel de la petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Définition de la maltraitance, ses différentes manifestations.

Travail sur les représentations et le vécu de chacun sur la thématique.

Développement psycho-affectif du jeune enfant : les signes qui alertent.

Cadre législatif et réglementaire de la prise en charge : lois, cadre, recommandations en matière de prévention de la maltraitance.

Projet d'établissement, observation, ADP et prévention des risques professionnels : des outils de prévention de la maltraitance en structure.

Travail avec les familles : informer, accompagner, soutenir, orienter.

Les acteurs de la protection de l'enfance, le réseau de territoire.

L'information préoccupante et le signalement.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe.

Analyse de situations professionnelles.



INTERVENANTS

Psychologue.

EJE, responsable de structure.



> PETITE ENFANCE

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET COMMUNIQUER

GESTION DES TENSIONS LIÉES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT	96
UTILISER LE JEU COMME OUTIL PROFESSIONNEL	97
L'OBSERVATION : UN OUTIL PROFESSIONNEL	98
TRANSMISSIONS AUX PARENTS	99
PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	100

> LA GESTION DES TENSIONS LIÉES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Repérer ce qui nous met sous tension dans notre pratique professionnelle.
- > Comprendre que les tensions peuvent être utilisées de façon constructive pour introduire des changements positifs dans les interactions avec les enfants et les parents.
- > S'appuyer sur nos ressources personnelles pour trouver de nouveaux positionnements professionnels afin d'améliorer l'accueil de l'enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

2, 3, 4 novembre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Découverte de nos manières d'être présent à nous-même et aux autres.

Expérimentation de différentes formes de communication au sein du groupe.

Mise en lien entre tensions, émotions, pensées et sensations corporelles grâce aux supports de médiation variés.

Travail de conscience corporelle sous différentes formes.

RÉFLEXION SUR NOS ATTITUDES LORS :

- d'animation d'ateliers,
- d'entretien avec les parents,
- d'interaction avec les enfants.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

À partir d'exposés de situations professionnelles vécues par les stagiaires :

- se centrer sur son ressenti ;
- le verbaliser ;
- expérimenter d'autres manières d'être en contact avec les enfants et les parents.

Mises en situation.



INTERVENANT

Psychologue.

➤ UTILISER LE JEU COMME OUTIL PROFESSIONNEL

✔ OBJECTIFS

- S'interroger sur les fonctions du jeu.
- Inscrire le jeu auprès de l'enfant dans une démarche éducative.
- Construire et utiliser le jeu, comme outil pédagogique, afin :
 - de respecter et répondre au développement et aux besoins de l'enfant ;
 - de dynamiser les équipes d'animation, et de favoriser une cohésion d'équipe ;
 - d'animer une réunion et favoriser l'échange.
- Mutualiser les expériences éducatives des professionnels pour une cohérence des pratiques.
- Alimenter les ressources et outils des professionnels.
- Soutenir le rôle du professionnel dans l'accompagnement de l'enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

14, 15, 16 avril 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Professionnels petite enfance, professionnels pour le service à la personne, accompagnateurs, animateurs.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Définition du jeu.

Le jeu dans la pratique éducative : travail sur les représentations de chacun.

Réfléchir à l'intérêt du jeu pour l'équipe éducative et pour l'enfant.

Mise en situation à partir d'expériences de terrain :

- Construire et utiliser le jeu auprès de l'enfant.
- Dynamiser les pratiques professionnelles dans une cohérence éducative.
- Animer une réunion par le Jeu.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Technique du jeu, approche pédagogique.

Travaux en individuel, en binôme, en sous-groupes et en groupe.

Mises en situation.

Analyse de situations professionnelles.

INTERVENANTS

Formateur spécialisé dans le domaine du jeu.

Formatrice fillière EJE.

> L'OBSERVATION : UN OUTIL PROFESSIONNEL

✓ OBJECTIFS

- > Définir ce qu'est l'observation et en comprendre les enjeux.
- > Identifier les difficultés liées à l'observation.
- > Redonner du sens à la pratique de l'observation.
- > Repérer et évaluer ses pratiques éducatives en direction du jeune enfant.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

15, 16, 17 novembre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Connaissance du développement de l'enfant.



CONTENU

Définition de l'observation.

Mise en évidence de l'intérêt, du rôle et de l'utilisation de l'observation.

LES LIMITES DE L'OBSERVATION :

- objectivité/subjectivité,
- neutralité,
- interprétation,
- représentation.

Méthodologie de l'observation.

Différents moyens d'investigation.

Gestion personnelle et collective d'un recueil de données.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Exploration des expériences des participants.

Travaux de groupe.

Mises en situation d'observation.

Supports vidéo.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

➤ TRANSMISSIONS AUX PARENTS

✓ OBJECTIFS

- Re-situer la place de l'enfant dans la relation parent/professionnel.
- Ajuster ses pratiques et son positionnement professionnels en présence du parent.
- Clarifier le cadre et comprendre le sens des transmissions faites aux parents, les conditions, les objectifs et les limites des informations à transmettre.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

4, 5, 6, 7 octobre 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance, quelque soit sa formation initiale.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

SÉPARATIONS ET RETROUVAILLES

Les enjeux pour le parent, l'enfant, le professionnel.

Attitudes, comportements et postures de l'enfant et du parent à ces moments particuliers.

La place du professionnel au départ du parent, en son absence puis à son retour.

LES TRANSMISSIONS

Les transmissions : pour qui ?

Pourquoi ? Intérêts et limites.

Les supports et le contenu des transmissions.

Transmissions orales et transmissions écrites.

Les difficultés rencontrées sur le terrain : du projet à l'acte de transmission.

En amont et en aval des transmissions : relation professionnelle et travail en équipe.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyse de situations.

Supports audiovisuels.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.

> PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

✓ OBJECTIFS

- > Définir et comprendre le concept d'épuisement professionnel.
- > Repérer les situations et les conditions menant à l'épuisement professionnel.
- > Élaborer une démarche de prévention de l'épuisement.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 + 2 jours
(28 heures)



Rezé

20, 21 mai
et 24, 25 juin 2021



812 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance, en poste.

PRÉ-REQUIS

Être en fonction.

CONTENU

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL :

- définitions,
- représentations,
- symptômes,
- conséquences.

LES CAUSES :

- contextuelles,
- culturelles,
- subjectives et relationnelles.

LES ACTIONS ENVISAGEABLES :

- poser un diagnostic,
- trouver des solutions,
- mettre en œuvre.

LA PRÉVENTION :

- veille et vigilance à organiser,
- ressources institutionnelles, individuelles, collectives et externes,
- une compétence collective à développer.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Cette formation s'appuie sur des méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Apports conceptuels,

Intersession organisée pour élaborer le diagnostic des dysfonctionnements.

INTERVENANT

Consultante en management.



> PETITE ENFANCE

FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CRÉATIVITÉ

UN SPECTACLE POUR LES ENFANTS	102
ATELIER GUITARE ET CHANSONS NIVEAU 1 ET NIVEAU 2	103
EVEIL ET ART : S'EXPRIMER, CRÉER, JOUER	104
LE JEU ET L'ACTIVITÉ CHEZ LE JEUNE ENFANT	105
LIRE AVEC DES TOUT-PETITS : QUELLE DRÔLE D'IDÉE !	106
ON JOUE À LA MUSIQUE ?	107
QU'EST-CE QU'ON FAIT AUJOURD'HUI ? DES ACTIVITÉS MANUELLES, VOCALES ET CORPORELLES...	108

> UN SPECTACLE POUR LES ENFANTS

✓ OBJECTIFS

- > Mettre en forme, inventer un spectacle pour de jeunes enfants à partir de formulettes, chansons, jeux de voix, d'objets sonores, d'histoires, de livres, jeux en espace, mises en scène.
- > Enrichir le quotidien par des moments spectacles qui mobilisent la créativité de l'équipe et stimulent l'enfant dans son accès à l'imaginaire.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

11, 12, 13, 14 octobre 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Découverte de sa voix, du plaisir de chanter.

Jeu avec les objets sonores, instruments ou objets du quotidien.

Création de formes vocales, instrumentales, "musiquer" des histoires, des livres.

Réflexion sur le jeu de l'enfant, de l'acteur : la place, le sens de l'éveil artistique, du spectacle dans l'éducation du jeune enfant.

À partir du travail réalisé, des expérimentations, de l'histoire du groupe, créer un spectacle musical pour un groupe d'enfants en collectivité.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Travail de la voix.

Travail sur les objets sonores.

Travail à partir d'histoires.

Analyse de situations institutionnelles.



INTERVENANT

Musicien professionnel du spectacle vivant.

> ATELIER GUITARE ET CHANSONS NIVEAU 1 ET NIVEAU 2

✓ OBJECTIFS

- > Se sensibiliser à la pratique de la guitare comme outil d'accompagnement.
- > Découvrir et développer sa voix.
- > Présenter le répertoire travaillé à un public d'enfants accueillis en structure collective.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



Niveau 1 :

6 séances (35 h)

Niveau 2 :

5 séances de 3h30 (17 h30)



Rezé

Niveau 1 : pour 2021

13 septembre (7h), 27 septembre (7h),
11 octobre (7h), 8 novembre (7h),
22 novembre (matin - 3h30)
et 13 décembre (matin - 3h30)

Niveau 2 : pour 2021

28 septembre (matin - 3h30),
12 octobre (matin - 3h30),
9 novembre (matin - 3h30),
22 novembre (matin - 3h30)
et 13 décembre (matin - 3h30)



1015 euros (Niv.1)

507,50 euros (Niv.2)



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

Niveau 1 : débutant n'ayant pas pratiqué la guitare.

Niveau 2 : de préférence ayant fait le niveau 1 et/ou ayant une petite pratique de la guitare.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Eveil et échauffement corporel et vocal.

TRAVAIL AUTOUR DE L'INSTRUMENT :

- faire des accords (main gauche) ;
- les faire sonner, rythmer, arpéger (main droite).

Apprentissage par transmission orale.

Initiation au chant et à l'accompagnement.

Mise en place d'un répertoire d'ici et d'ailleurs pour petits et grands.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les participants devront se munir d'une guitare.

Regroupement des Niveaux 1 et 2 sur les deux dernières séances pour une mise en commun du travail et préparation d'une prestation devant un groupe d'enfants en structure le dernier jour.



INTERVENANT

Musicienne, musicothérapeute.

Formatrice corps, voix et créativité.

> ÉVEIL ET ART : S'EXPRIMER, CRÉER, JOUER

✓ OBJECTIFS

- > Explorer le contenu d'un projet d'atelier polyvalent d'expression créatrice pour jeunes enfants.
- > Analyser le développement du jeune enfant.
- > Comprendre l'enjeu de la créativité dans le développement de la personnalité du jeune enfant, en fonction des tranches d'âge.
- > Poser un cadre, un espace un dispositif d'atelier propice à une démarche artistique.
- > Réfléchir au rôle du professionnel dans l'animation de l'atelier et son accompagnement auprès des jeunes enfants.
- > Découvrir et développer ses propres capacités d'expressions créatives sensorielles et sensibles.
- > Réfléchir aux notions de plaisir, de liberté, d'imaginaire, de lâcher prise, de prise de risque, de non enjeu dans une démarche créative.
- > Repérer comment circule la parole et sa fonction dans l'atelier.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

27, 28, 29 septembre 2021



639 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Définition du cadre et du dispositif de l'atelier polyvalent d'expression créatrice pour jeunes enfants.

Place et rôle de l'animateur dans l'atelier.

Initiation aux médiateurs fondamentaux de l'expression créatrice, sans obligation de résultat esthétique: "gribouille", "patouille" et autres jeux.

L'intérêt de l'expression sensorielle, sensitive, créatrice dans le développement du jeune enfant, dans un processus d'autonomisation.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Une démarche permettant d'engager une réflexion sur les questions que se posent les professionnelles dans leur pratique sur leur terrain professionnel.

Un dispositif utilisant divers médiateurs invitant à l'expression individuelle et collective du groupe utilisant les techniques de modelage de collage de dessin, de peinture, d'écriture.

Des temps de mise en situation d'expression en privilégiant des temps d'échanges de partage en vue d'une transmission.

INTERVENANT

Éducatrice de jeunes enfants, artiste plasticienne, formatrice artistique dans les établissements de travail social.

> LE JEU ET L'ACTIVITÉ CHEZ LE JEUNE ENFANT

✓ OBJECTIFS

- > Comprendre le sens de la notion d'activité chez le jeune enfant dans ses intentions, son déroulement, ses effets.
- > Appréhender la notion d'éveil, dans ses composantes individuelles et sociales.
- > Développer chez les professionnels le sens de l'observation et réfléchir aux attitudes adaptées dans leur relation aux enfants.
- > Enrichir le répertoire de jeux et d'activités proposés aux jeunes enfants.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

1^{er}, 2, 3 décembre 2021



609 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Mise en évidence des composantes de l'activité de l'enfant.

L'activité de jeu chez le jeune enfant : définition et fonctions.

Les activités et les étapes du développement de l'enfant.

Fonction et rôle de l'adulte dans l'activité de jeu du jeune enfant : de l'observation à l'intervention.

Réflexion sur la place du jouet dans le jeu de l'enfant.

Aménagement des espaces, organisation et animation des activités.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Travaux en petits groupes et en grands groupes à partir des expériences professionnelles des stagiaires.

Pratique de jeux.

Étude de cas.

Supports écrits et filmés.

Apports théoriques et documentation.



INTERVENANTS

Ce stage est organisé conjointement par l'ARIFTS et les CEMEA.

> LIRE AVEC DES TOUT-PETITS, QUELLE DRÔLE D'IDÉE !

✓ OBJECTIFS

- > Appréhender la spécificité de la littérature enfantine en favorisant :
 - la prise en compte du livre dans le projet global d'une institution d'accueil de la petite enfance ;
 - la mise en place d'animations, de temps de lecture à voix haute avec les enfants.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

25, 26, 27 mai 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Repérage du rôle de la lecture dans le développement de l'enfant mais aussi de l'adulte.

Analyse de la dynamique affective dans le rapport à l'autre, l'échec ou la réussite scolaire...

Lecture critique d'albums.

Raconter une histoire.

Apports de techniques sur la respiration, l'intonation.

Comment faire vivre l'histoire ?

Partage de pratiques sur des actions lecture auprès des petits.

Quelles actions mettre en place ?

Création d'une lecture dans sa structure : pourquoi ? Comment ?

Mise en commun de projets pour les enrichir et les préciser.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Analyse d'albums par petits groupes.

Exposés théoriques.

Travaux de groupe.

Mises en situation et expérimentations.



INTERVENANT

Médiatrice du livre.

➤ ON JOUE À LA MUSIQUE ?

✔ OBJECTIFS

- Eveiller sa propre créativité.
- Développer et approfondir des connaissances musicales au service des tout-petits et des plus grands.
- Réfléchir sur les pratiques artistiques dans les milieux professionnels petite enfance.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

20, 21, 22, 23 septembre 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Jeux vocaux et instrumentaux.

Invention d'histoires sonores à partir de livres, d'objets...

Partage et enrichissement d'un répertoire de chansons.

Réflexion sur l'importance de la musique auprès des enfants.

Analyse de sa pratique artistique dans sa réalité professionnelle.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Mises en jeu.

Analyse des pratiques.

Constitution d'un bagage pratique et théorique.



INTERVENANT

Musicien, professionnel en formation musicale.

> QU'EST-CE QU'ON FAIT AUJOURD'HUI ? DES ACTIVITÉS MANUELLES, VOCALES ET CORPORELLES...

✓ OBJECTIFS

- > Expérimenter avec ses mains, sa voix, son corps.
- > Témoigner et réfléchir autour des activités d'expression.
- > Développer ses propres capacités créatrices et d'expression pour être capable de proposer des activités adaptées aux besoins et aux compétences des enfants.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Angers

21, 22, 23, 24, 25 juin 2021

Rezé

15, 16, 17, 18, 19 novembre 2021



1065 euros



Site Angevin
Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Mise en voix, en respiration.

Mise en mouvement progressive.

Explorations rythmiques et corporelles.

Apprentissage de chansons.

Histoires, contes et comptines à bouger, à chanter, à musicaliser...

La couleur et le graphisme sous toutes leurs formes : découverte de matières, outils, supports.

Réflexion autour de la créativité sur un plan pédagogique.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Créer un cadre bienveillant favorisant la spontanéité de chacun.

Encourager et valoriser l'expression créatrice individuelle et collective.



INTERVENANTS

Plasticienne, sculpteur, céramiste, éducatrice de jeunes enfants.

Musicienne, musicothérapeute.

Comédienne, danseuse, metteur en scène.



> PETITE ENFANCE

INTERVENIR AUPRÈS DES FAMILLES

CRÉATION ET ANIMATION D'UN ATELIER PARENT-BÉBÉ À PARTIR DU MASSAGE ET DU TOUCHER 110

LA RELATION PARENTS-PROFESSIONNELS

111

> CRÉATION ET ANIMATION D'UN ATELIER PARENT-BÉBÉ À PARTIR DU MASSAGE ET DU TOUCHER

✓ OBJECTIFS

- > Savoir définir les objectifs pédagogiques des ateliers massage parent-bébé.
- > S'approprier une méthode de mise en place d'atelier.
- > Apprendre des gestes de massage et s'initier au toucher - relationnel.
- > S'interroger sur les enjeux de dynamique de groupe dans ces ateliers.
- > Gérer des situations complexes collectives.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

3, 4 et 24 juin 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Définition des objectifs de l'atelier.

Le rôle et la fonction de l'animatrice : la question de l'observation.

Déroulement d'une séance (conditions matérielles, psychologiques et déontologiques du massage...).

Expérimentation de gestes et séquences de massage (les stagiaires entre eux pour les mains ; et avec les poupons).

Les notions de toucher relationnel (confort du parent, notion d'engagement et de désengagement du bébé...).

Gestion de situations difficiles.

Évaluation de l'atelier.



INTERVENANT

Psychomotricienne.

> LA RELATION PARENTS-PROFESSIONNELS

✓ OBJECTIFS

- > Appréhender les différents enjeux de la parentalité aujourd'hui.
- > Réfléchir aux conditions de la communication parents/professionnels dans le cadre de l'accueil et l'accompagnement de l'enfant dans une structure d'accueil petite enfance.
- > Se situer dans une approche de coéducation avec les parents.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

6, 7, 8, 9 avril 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel petite enfance, quelque soit sa formation initiale.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

Réflexion autour des différentes dimensions de la parentalité.

Identification et analyse des modes de relation parents/enfants.

Travail sur les représentations parents/professionnels.

Approche des notions de "territoires intime - privé - public".

Aspects sociologiques des structures familiales d'aujourd'hui : quelles réponses des structures d'accueil ?

La coéducation au service de la relation parent/enfant/professionnel.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyses de situations.

Jeux de rôles.



INTERVENANTS

Psychologue.

Professionnel petite enfance.



> PETITE ENFANCE

ENCADRER, MANAGER ET DIRIGER

COMMUNICATION DANS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	114
MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE EN PETITE ENFANCE : FONCTION ET RESPONSABILITÉS	115
L'EJE, RESPONSABLE D'UNITÉ ET ANIMATEUR D'UNE ÉQUIPE PETITE ENFANCE	116

> COMMUNICATION DANS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

✓ OBJECTIFS

- > Réfléchir aux fondements et au sens du travail d'équipe en structure petite enfance.
- > Optimiser les pratiques relationnelles par l'acquisition de techniques et méthodes de communication.
- > Identifier les forces et les limites de son rapport à l'équipe et à sa propre communication.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

10, 11, 12 mai 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel petite enfance en situation d'encadrement.

PRÉ-REQUIS

Être en fonction.

CONTENU

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE :

- définition et caractéristiques d'une équipe petite enfance ;
- les relations interpersonnelles au sein de l'équipe ;
- les règles de base du travail en équipe ;
- les étapes pour construire une équipe et développer un esprit d'équipe.

LA COMMUNICATION :

- les composantes de base de la communication ;
- les outils favorisant une communication opérante.

LA PRÉVENTION DES CONFLITS :

- distinguer tension et conflit ;
- prévenir le conflit ;
- accompagner la résolution de conflits.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.

Apports conceptuels.

INTERVENANTS

Consultante en management.

Professionnel petite enfance.

➤ MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE EN PETITE ENFANCE : FONCTION ET RESPONSABILITÉS

✓ OBJECTIFS

- Identifier le rôle du manager au regard des spécificités des situations et des personnes qu'il encadre.
- Appréhender la fonction managériale au sein d'une structure petite enfance et apprendre à communiquer efficacement.
- Acquérir des méthodes et outils concrets permettant de piloter une équipe et de l'amener à collaborer efficacement.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

4, 5, 6 novembre
et 11 décembre 2020

Angers

7, 8, 9 avril
et 4 juin 2021



812 euros



Site Nantais
Site Angevin

👤 PUBLIC

Toute personne en poste de direction d'une structure d'accueil petite enfance.

📖 PRÉ-REQUIS

Être en fonction.

📄 CONTENU

LA FONCTION MANAGERIALE :

- représentations et responsabilités,
- les différents styles de management,
- la dynamique de changement : importance de la définition d'objectifs et apprentissage d'une méthode au service de la résolution de problématiques concrètes.

LA COMMUNICATION :

- la communication assertive ;
- l'entretien individuel ;
- la conduite de réunions ;
- la gestion des conflits.

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE :

- caractéristiques et besoins ;
- les ressorts de la motivation.

👤 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Réflexions individuelles et collectives sur des concepts clés et apports.

Mises en pratique par des ateliers et jeux de mise en situation.

Définition d'objectifs à mettre en œuvre pour l'inter-session.

Échange et confrontation sur les expériences, évaluation.

👤 INTERVENANTS

Consultante en management.

Éducateur de jeunes enfants.

> L'EJE, RESPONSABLE D'UNITÉ ET ANIMATEUR D'UNE ÉQUIPE PETITE ENFANCE

✓ OBJECTIFS

- > Cerner la fonction, les missions et les responsabilités de l'EJE, responsable et animateur d'une équipe éducative.
- > Concilier expertise métier et animation d'équipe.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 + 1 jours

(28 heures)



Angers

19, 20, 21 avril
et 18 juin 2021

Rezé

13, 14, 15 octobre
et 3 décembre 2021



812 euros



Site Angevin
Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel EJE en situation de responsabilité d'une équipe.

PRÉ-REQUIS

Être en fonction.

CONTENU

LE TRAVAIL D'ÉQUIPE :

- définition et caractéristiques d'une équipe ;
- les conditions favorisant un travail d'équipe coopératif : Savoir, Vouloir, Pouvoir.

LE RÔLE DE L'EJE, RESPONSABLE :

- la légitimité et les missions de l'EJE : une place à trouver ;
- adapter son style d'animation au regard des situations et des personnes ;
- les ressorts de la motivation ;
- l'animation de réunions.

LA GESTION DES TENSIONS :

- les manifestations des dysfonctionnements au sein de l'équipe ;
- la prévention et la gestion des conflits.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

CETTE FORMATION S'APPUIE SUR :

- des méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants,
- une alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto-évaluation,
- des apports conceptuels.

INTERVENANTS

Consultante en management.

Professionnel de la petite enfance, directeur de structure.



> TRAVAIL SOCIAL

ACCOMPAGNER

INITIATION À LA DÉMARCHE "HISTOIRE DE VIE" EN TRAVAIL SOCIAL	118
LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE : AMÉLIORER LA RELATION À SOI ET À AUTRUI AVEC LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE	119
ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELLEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	120
DROIT ET POLITIQUES SOCIALES : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES	121
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	122
LA PROTECTION DE L'ENFANCE (EN 2 MODULES)	123

> INITIATION À LA DÉMARCHE "HISTOIRE DE VIE" EN TRAVAIL SOCIAL

✓ OBJECTIFS

- > Connaître la spécificité de la démarche "Histoire de vie" et les exigences de sa mise en œuvre.
- > Enraciner la démarche dans le travail d'accompagnement socio-éducatif.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Rezé

24, 25, 26 novembre
et 16, 17 décembre 2021



1015 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel de l'action sanitaire et sociale.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Comprendre les fondements anthropologiques de la démarche.

Repérer les différents courants et les concepts-clés de l'histoire de vie en sociologie clinique.

Distinguer l'histoire de vie du récit de vie.

Acquérir les éléments de base concernant sa mise en œuvre.

Expérimenter différents supports de la démarche.

Identifier les exigences de son accompagnement.

Repérer l'intérêt de la démarche histoire de vie dans l'accompagnement socio-éducatif.

Comprendre les enjeux actuels de cette approche dans le travail social.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Mise en commun d'un certain nombre de repères théoriques en sociologie clinique fonctionnant comme outils pour réfléchir à ce que la pratique engage.

Exercices de mise en situation, sous des formes diversifiées dont le récit de vie.

Pratique personnalisée : travail de chaque participant sur son propre parcours à partir de quelques événements de sa vie.

INTERVENANT

Sociologue clinicienne,
correspondante régionale du Réseau
International de Sociologie Clinique (RISC).

> LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE : AMÉLIORER LA RELATION À SOI ET À AUTRUI AVEC LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE

✓ OBJECTIFS

- > Découvrir les bases de la communication non violente avec l'approche de Marshall B. Rosenberg et faire du lien avec d'autres notions (empathie, écoute active, ...).
- > Développer des compétences pour faciliter la communication dans la relation à l'autre
- > S'interroger sur les enjeux et sur sa pratique de la communication dans les relations professionnelles.
- > Explorer les possibilités d'un positionnement plus fluide dans les relations.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Angers

4, 5 novembre, 18, 19 novembre
et 16 décembre 2021



1015 euros



Site Angevin

PUBLIC

Tout professionnels des secteurs social, médico-social et éducatif.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Les principes relationnels de bienveillance à soi et à l'autre, d'écoute, de non-jugement : les comprendre et les vivre.

Les principaux outils de la Communication Non Violente : auto-empathie, écoute active et empathique, identification des ressentis et des besoins, expression des demandes.

Outils de compréhension, d'analyse et de résolution des situations de tensions relationnelles.

Questionner son rapport à l'autre et ses effets dans les relations professionnelles (aux usagers, aux équipes)

Le lien entre relation à soi-même et relation à autrui.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques à partir de supports écrits et vidéo.

Méthodes participatives basées sur l'expérience des participants.

Réflexions individuelles et collectives

Études de situations professionnelles.

Mises en situation.

Retour d'expériences et analyse de pratiques le cinquième jour.

INTERVENANT

Psychologue clinicienne,
formée en Communication Non Violente.

> ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELLEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

✓ OBJECTIFS

- > Avoir une approche de la méthode Snoezelen.
- > Mettre en place un accompagnement personnalisé.
- > Construire une séance.
- > Intégrer les attitudes attendues du professionnel : anticipation et organisation de la salle, accompagnement communication, transmission et évaluation de l'accompagnement en Snoezelen.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Angers

17, 18 mai
et 10, 11 juin 2021

Rezé

18, 19 novembre
et 16, 17 décembre 2021



812 euros



Site Angevin
Site Nantais

📖 PRÉ-REQUIS

Travailler auprès de personnes âgées désorientées ou de personnes handicapées, ou en avoir le projet.

Vouloir évoluer vers les accompagnements non médico-mentaux.

👤 PUBLIC

Tout professionnel accueillant un public en situation de handicap.

📄 CONTENU

Histoire de la méthode et études menées.

Ce qu'est l'approche Snoezelen.

La communication verbale et non verbale.

Les séances et les outils.

La sensorialité.

L'accompagnateur.

La salle Snoezelen et les outils de stimulation sensorielle.

Les écrits d'évaluation.

LA PRESTATION SE DÉROULE EN TROIS PÉRIODES :

- Deux en présentiel (2 jours + 2 jours)
- Un en distanciel, sur le terrain

But : Matérialiser une séance Snoezelen pour un groupe d'enfants ou un seul (au choix du participant)

Objectifs :

- Mettre en application les acquis de la première période.
- S'essayer pour analyser sa pratique, lors du troisième jour.

Outils et supports : Les participants utilisent le matériel de leur structure et peuvent également en créer, cela est abordé durant le second jour.

Temps à disposition : prévoir environ 2 heures pour la préparation, la mise en application, le rangement et le remplissage de la fiche "bilan séance Snoezelen" ainsi qu'une petite analyse personnelle pour chaque mise en application, qui servira lors du debriefing le troisième jour.

👤 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Échanges informels.

Exercices de lâcher prise, sensoriels.

Travaux de sous-groupes.

Découvrir et appréhender l'accompagnement Snoezelen en binôme.

👤 INTERVENANT

Consultante, praticienne Snoezelen.

➤ DROIT ET POLITIQUES SOCIALES : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

✓ OBJECTIFS

- Renforcer les connaissances sur les textes législatifs encadrant la protection de l'enfance, la protection juridique des majeurs, l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées.
- Développer une réflexion critique sur l'évolution des politiques sociales.
- Réfléchir sur les pratiques professionnelles en lien avec la mise en place des nouveaux dispositifs.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

15, 16, 17 juin 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire souhaitant actualiser leurs connaissances sur les politiques sociales et/ou avoir un éclairage juridique sur leurs pratiques professionnelles.

PRÉ-REQUIS

Être professionnel diplômé en travail social, en exercice dans les secteurs concernés (protection de l'enfance ou médico-social). Cadre responsable ou non.

CONTENU

Introduction générale du droit.

Actualité législative et articulation avec la loi 2002-2 des textes encadrant :

- La protection de l'enfance (2007 - 2016)
- La protection juridique des majeurs (5 mars 2007).
- L'égalité des droits et des chances des personnes handicapées (11 février 2005).

Mise en application de la loi dans les pratiques professionnelles en articulation avec l'éthique professionnelle.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et conceptuels.

Étude de situations.

Démarche réflexive sur la pratique professionnelle.

INTERVENANTS

Directeur délégation APF.

Formateur-enseignant en droit et sciences sociales.

> ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

✓ OBJECTIFS

- > Aider les professionnels à accueillir un public en difficulté financière et co-construire une démarche d'intervention et d'accompagnement autour du budget.
- > Favoriser et valoriser l'importance d'un suivi structuré et acquérir une méthodologie favorisant l'approbation des usagers vers une autonomie progressive.
- > Analyser sa posture d'accompagnant à travers son propre rapport à l'argent.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

15, 16, 17 septembre 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social et médico-social.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

L'aide à la réalisation d'un diagnostic partagé des difficultés financières du public.

L'utilisation d'outils et l'appropriation d'un logiciel de planification du budget personnel.

Le repérage et la mobilisation des différents acteurs autour de la question de l'argent.

Les comportements, les droits et obligations du consommateur dans notre société.

L'accompagnement des professionnels de l'intervention sociale dans une veille auprès d'autres acteurs sociaux.

Les représentations personnelles des professionnels à propos de l'argent : relation, croyances, habitudes, valeurs.

L'importance de l'héritage culturel et familial et l'impact sur l'accompagnement.

L'articulation entre valeurs professionnelles et valeurs marchandes.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Échanges d'expériences.

Mises en situations.

Supports, documentations et ressources.

Jeu-cadre.

INTERVENANTS

Formateur spécialisé, membre du réseau CRESUS.

Formateur en gestion budgétaire.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE (EN 2 MODULES)

OBJECTIFS

Module 1 (2 jours) : L'usage du droit dans la pratique professionnelle.

- › S'approprier le droit comme outil de travail au quotidien, savoir où et comment s'y référer.
- › Considérer le texte législatif du secteur social et médico-social comme un environnement dynamique, évolutif et transversal.
- › Mettre le cadre au service d'une réflexion des pratiques professionnelles et adopter une posture qui mesure les risques et les possibilités.

Module 2 (2 jours) : L'accompagnement de l'enfant en situation de placement.

- › Mieux se repérer dans les situations rencontrées Comprendre les symptômes des usagers.
- › Mesurer les enjeux du placement
- › Améliorer son écoute et sa compréhension de l'expression de l'enfant.
- › Se situer / se positionner et analyser sa place dans l'accompagnement.
- › Comprendre son accompagnement à la lumière de cadres conceptuels.
- › Partager et Analyser sa pratique entre pairs.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours + 2 jours (28 heures)

(les deux modules peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre ou comme un ensemble)



Rezé

23, 24 septembre
et 11, 12 octobre 2021



812 euros



Site Nantais

PUBLIC

Professionnels de protection de l'enfance.

PRÉ-REQUIS

Exercer une activité professionnelle en protection de l'enfance.

CONTENU

[Module 1]

Principes éthiques et philosophiques du droit : le sens de la loi.

Les textes qui constituent le cadre juridique. Les codes, les sources d'information, et la vérification des informations : savoir où chercher. Les différents niveaux de responsabilité. La mise en application de la loi.

[Module 2]

Développement psycho-affectif de l'enfant, troubles de l'attachement, résilience, carences précoces.

Les manifestations émotionnelles et/ou les signes de souffrance de l'enfant et l'impact de la maltraitance sur le développement psychoactif et le lien à l'autre.

Repérage des symptômes : faire des hypothèses en contextualisant les observations (approches systémiques des symptômes), les héritages trans-générationnels, la place de chacun dans la famille ...

Repérer les besoins de l'enfant et renforcer ses compétences, ses ressources, sa créativité, à travers le quotidien.

L'accompagnement, le rôle du référent, le travail d'équipe, le partenariat (les différents systèmes en jeu autour du placement).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Les deux modules peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre ou dans une continuité.

Apports théoriques interactifs s'appuyant sur les besoins des participants.

Echanges d'expériences et de savoirs avec les participants.

Apports d'outils via des fiches supports et des références.

INTERVENANTS

Formateurs, Éducateur en MECS et Thérapeute familial en consultation.



> TRAVAIL SOCIAL

TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET COMMUNIQUER

PRÉVENIR LE BURN-OUT : EXERCER SON MÉTIER SANS S'ÉPUISER	126
L'ÉCOUTE : OUTIL FONDAMENTAL DE LA RELATION D'AIDE	127
LE PROFESSIONNEL FACE À LA VIOLENCE	128
LES MISSIONS DE COORDINATION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	129

> PRÉVENIR LE BURN-OUT : EXERCER SON MÉTIER SANS S'ÉPUISER

✓ OBJECTIFS

- > Comprendre les notions d'usure professionnelle, d'épuisement professionnel et de burn-out.
- > Connaître les causes et les manifestations du burn-out.
- > Savoir repérer les facteurs de risque internes et externes.
- > Réfléchir sur des pistes de prévention individuelles et collectives.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

6, 7 décembre 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs éducatif, social et médico-social

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Notions d'usure professionnelle, d'épuisement professionnel et de burn-out: définition, processus, phases, conséquences.

Facteurs de risques individuels et organisationnels.

Analyse de situations d'épuisement professionnel.

Pistes de prévention individuelles et collectives pour améliorer la qualité de vie au travail.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports de connaissances théoriques.

Analyse de vidéos de témoignages.

Travail sur les représentations.

Partage d'expériences.

Travail en sous-groupes.

INTERVENANT

Psychologue du travail.

➤ L'ÉCOUTE : OUTIL FONDAMENTAL DE LA RELATION D'AIDE

✓ OBJECTIFS

- Savoir se préparer à l'écoute et comprendre le désir d'écouter.
- Repérer les conditions d'un positionnement clair et adapté permettant d'écouter sans être envahi par le discours de l'autre.
- Identifier les limites de l'écoute.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Angers

25, 26 novembre
et 13, 14 décembre 2021



812 euros



Site Angevin

👤 PUBLIC

Tout professionnel du travail social ou médico-social et plus globalement toute personne engagée et confrontée aux nécessités de l'écoute.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 CONTENU

La définition de l'écoute.

L'écoute d'un symptôme.

La question de l'autre dans sa singularité, l'autre en tant que sujet dans son dire et son énonciation.

Les concepts pour engager une véritable mise au travail.

Les risques de l'imaginaire et ses effets.

Lien entre l'écoute et le travail psychique.

👤 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Active et basée sur la pratique des participants.

La démarche en même temps qu'elle explore les nécessaires détours théoriques, s'appuie sur une lecture des vécus professionnels permettant d'envisager d'autres modalités de regard et de positionnement.

👤 INTERVENANT

Psychanalyste.

> LE PROFESSIONNEL FACE À LA VIOLENCE

✓ OBJECTIFS

- > Identifier les caractéristiques des situations de crise et de violence.
- > Repérer les éléments permettant de faire face à l'urgence.
- > Situer la place de la confrontation et des rapports de force dans la relation d'aide.
- > Développer sa capacité à apprivoiser ses émotions et à accueillir l'émotion de l'autre.
- > Prendre conscience de sa propre violence.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Angers

20, 21 mai
et 21, 22 juin 2021



812 euros



Site Angevin

👤 PUBLIC

Tout professionnel du secteur social ou médico-social.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 CONTENU

Les repères conceptuels : conflits, confrontation, force, agressivité, violence, crise.

Les différentes formes de violence repérées dans les situations professionnelles et les signes précurseurs.

La gestion de l'urgence et le contrôle de son seuil émotionnel face à la violence.

L'intervention physique pour contenir et protéger.

L'inscription dans la réalité, dans le cadre établi.

Le respect de l'autre et l'acceptation de l'expression de ses émotions.

L'apport d'un tiers pour prendre soin de la relation.

La sortie de crise et le retour au dialogue.

👤 DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Ce temps de formation lie la réflexion théorique, l'expérimentation sur la base d'exercices corporels et l'étude de situations concrètes.

Deux journées de formation se dérouleront sur le tatami pour travailler physiquement les repères identifiés.

👤 INTERVENANTS

Socio-psychologue.

Éducateur sportif spécifique "aikido"
(BEES 1er degré).

➤ LES MISSIONS DE COORDINATION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE

✓ OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'une équipe et la place du coordinateur.
- Apprendre à se situer dans une équipe.
- Définir la fonction de coordination.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Angers

15, 16 septembre,
14, 15 octobre
et 6 décembre 2021



1015 euros



Site Angevin

PUBLIC

Tout professionnel du secteur sanitaire et social devant exercer des missions de coordination fonctionnelle (sans lien hiérarchique).

PRÉ-REQUIS

Être en poste de coordinateur ou en passe de le devenir.

CONTENU

Les fondamentaux du travail de coordination.

LA COORDINATION :

- particularités de la fonction,
- un rôle entre le N+1 et l'équipe.

L'ÉQUIPE :

- qu'est-ce qu'une équipe ?
- les règles de base du travail d'équipe,
- la décision en groupe.

LA COMMUNICATION, VÉRITABLE ÉNERGIE DU TRAVAIL D'ÉQUIPE :

- les fondamentaux d'une communication efficace.
- l'organisation des réunions.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Méthodes actives et participatives basées sur l'expérience des participants.

Alternance de position d'acteur et d'observateur afin de favoriser une auto évaluation.

Apports conceptuels.

INTERVENANT

Formatrice, intervenante en systémie.



> TRAVAIL SOCIAL

METTRE EN OEUVRE DES TECHNIQUES ÉDUCATIVES

EXPRESSION OU CRÉATION : QUEL CADRE POUR QUEL PROJET ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ? 132

ATELIER D'EXPRESSION PEINTURE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 133

> EXPRESSION OU CRÉATION : QUEL CADRE POUR QUEL PROJET ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

✓ OBJECTIFS

- > Repérer les différents cadres possibles : création, expression, thérapie et réfléchir à leur fonction.
- > Définir le rôle de l'animateur en fonction du cadre posé.
- > Découvrir et développer ses propres capacités créatives.
- > Analyser les enjeux et processus à l'œuvre dans les différents cadres.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

22, 23, 24, 25 novembre 2021



852 euros



Site Nantais

PUBLIC

Travailleurs sociaux, animateurs, professionnels des secteurs sanitaire, social ou médico-social.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

La définition et les fonctions du cadre et du dispositif dans un atelier de création, d'expression à visée pédagogique et thérapeutique.

La place et le rôle de l'animateur accompagnateur dans un atelier.

La fonction de la parole dans l'accompagnement pendant l'atelier.

L'expérimentation des médiations par l'immersion dans différents cadres d'atelier de création et d'expression : peinture, collage, argile, écriture.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Mises en situation de création qui s'articulent autour d'une réflexion basée sur sa propre expérience, sa pratique sur le terrain professionnel.

Apport livresque et documentation sur les techniques proposées et sur des œuvres d'artistes en lien avec le contenu de cette session.

INTERVENANT

Éducatrice de jeunes enfants, artiste plasticienne et formatrice artistique dans des établissements de travail social.

ATELIER D'EXPRESSION PEINTURE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- Explorer le contenu d'un projet d'atelier d'expression peinture pour personnes en situation de handicap ou polyhandicap et analyser les processus à l'œuvre.
- Définir le rôle de l'animateur-accompagnateur dans le processus d'expression créatrice de la personne.
- Expérimenter, découvrir, développer ses propres capacités d'expression et de création sans obligation de résultat esthétique.
- La parole picturale et la parole verbale : quelle place, quelle fonction dans l'atelier ?
- Réfléchir à la fonction du cadre et du dispositif peinture, sa spécificité, dans un processus d'expression singulier.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

20, 21, 22, 23 avril 2021



852 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel chargé d'accompagner des personnes en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Place et rôle de l'animateur-accompagnateur dans l'atelier :

- Comment accompagner le processus d'expression peinture dans un cadre non-directif ?
- Prendre en compte le désir de la personne dans son parcours d'expression et de création.

Définition et fonctions du cadre et du dispositif de l'atelier d'expression peinture pour personnes en situation de handicap ou polyhandicap.

De l'expression par la peinture à la parole : quelles articulations, pour quel accompagnement ?

Expérimentation par "l'immersion" dans des ateliers intensifs d'expression par la peinture.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Une démarche "expérientielle" qui s'articule avec un travail de réflexion en lien avec les bases théoriques, les auteurs de référence et la pratique des stagiaires ;

Un dispositif :

- proposant une diversité d'outils permettant la mobilisation de l'imaginaire individuel et groupal,
- un cadre non-directif,
- des temps de mise en situation d'expression en alternance avec des temps d'échanges sur la pratique professionnelle,
- Documentation, bibliographie.

INTERVENANT

Formatrice/ animatrice d'atelier d'expression à visée éducative et culturelle ou à visée thérapeutique depuis 17 ans dans les secteurs social, médico-social et éducatif.



> TRAVAIL SOCIAL

TRAVAILLER AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES OU EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

AUTISME : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER [MODULE 1]	136
AUTISME : FONCTIONNEMENT COGNITIF, INTERACTIONS SOCIALES ET INCLUSION SOCIALE [MODULE 2]	137
AUTISME : APPRENDRE À COMMUNIQUER [MODULE 3]	137
AUTISME : LES ASPECTS SENSORIELS, SENSORI-MOTEURS ET LA SANTÉ AU QUOTIDIEN [MODULE 4]	137
L'AUTISME : ANTICIPER ET GÉRER LES COMPORTEMENTS PROBLÈMES [MODULE 5]	137
AUTISME : LES INTERVENTIONS RECOMMANDÉES : FONDEMENTS ET PRINCIPALES STRATÉGIES [MODULE 6]	137
AUTISME : LE PROJET PERSONNALISÉ D'INTERVENTIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN [MODULE 7]	137
AUTISME : ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE [MODULE 8]	137
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES	138
LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE : LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT	139
VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES	140
NOUVEAU CONNAÎTRE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES : UTILISER LA CONVENTION POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	141

> AUTISME : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER [MODULE 1]

✓ OBJECTIFS

- > Appréhender l'étiologie de l'autisme et les évolutions des recherches scientifiques.
- > Appréhender le fonctionnement de la personne avec autisme dans ses réalités cognitives, sensorielles, communicationnelles et relationnelles.
- > Connaître les différentes modalités de prise en charge médicale, paramédicale et éducative ; appréhender leurs enjeux.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

13, 14, 15, 16 avril 2021



812 euros



Site Nantais
Site Angevin

👤 PUBLIC

Professionnels impliqués dans l'accompagnement d'enfants, d'adolescents et/ou d'adultes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme.

📖 PRÉ-REQUIS

Travailler dans l'accompagnement à la personne.

Une expérience de l'accompagnement de personnes porteurs de troubles autistiques est souhaitable (apport de cas cliniques concrets).

📄 CONTENU

Approche socio-historique de l'autisme.

Descriptions dans les classifications : CIM 10, CFTMEA-R, DSM-V.

Le diagnostic de l'autisme : présentations de grilles et d'échelles.

L'évaluation des particularités, capacités et difficultés de la personne avec autisme : bilans orthophonique, psychomoteur, sensoriel, éducatif (tests PEP, AAPEP et EFI).

L'intervention auprès de la personne avec autisme et le projet personnalisé : stratégies psychocognitives, soignantes, éducatives.

Les comportements-défis : définir, comprendre et intervenir.

La prise en charge de l'autisme en Europe : le modèle de Denver.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports conceptuels.

Partage d'expériences.

Mises en situation.



INTERVENANTS

Éducatrice spécialisée coordinatrice,
Art-thérapeute.

Psychomotricienne.

> **AUTISME : FONCTIONNEMENT COGNITIF, INTERACTIONS SOCIALES ET INCLUSION SOCIALE [MODULE 2]**



4 jours dont 1 jour en distanciel (28 heures)



Angers : 19, 20, 21 mai 2021



710 euros

> **AUTISME : APPRENDRE À COMMUNIQUER [MODULE 3]**



5 jours dont 1 en distanciel (35 heures)



Angers : 8, 9, 10, 11 juin 2021



913 euros

> **AUTISME : LES ASPECTS SENSORIELS, SENSORI-MOTEURS ET LA SANTÉ AU QUOTIDIEN [MODULE 4]**



2 jours en présentiel (14 heures)



Angers : 11, 12 mai 2021



406 euros

> **AUTISME : ANTICIPER ET GÉRER LES COMPORTEMENTS PROBLÈMES [MODULE 5]**



3 jours (21 heures)



Angers : 27, 28 mai et 17 juin 2021



609 euros

> **AUTISME : LES INTERVENTIONS RECOMMANDÉES : FONDEMENTS ET PRINCIPALES STRATÉGIES [MODULE 6]**



5 jours dont 1 en distanciel (35 heures)



Angers : 14, 15 septembre et 3, 4 novembre 2021



913 euros

> **AUTISME : LE PROJET PERSONNALISÉ D'INTERVENTIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN [MODULE 7]**



4 jours + 2h en e-learning (30 heures)



Angers : 14, 15 octobre et 15, 16 novembre 2021



841 euros

> **AUTISME : ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE [MODULE 8]**



4 jours en présentiel (28 heures)



Angers : 7, 8, 9, 10 décembre 2021



812 euros

plus de précisions sur le contenu de ces modules sur le site www.arifts.fr pages Formations Travail Social

> ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHO- PATHOLOGIQUES

✓ OBJECTIFS

- > Acquérir des connaissances dans l'approche des troubles psychopathologiques de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.
- > Appréhender les représentations vis-à-vis des personnes atteintes de troubles psychiques.
- > Repérer la place des travailleurs sociaux au sein des réseaux et du travail en secteur psychiatrique.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

6, 7, 8, 9 décembre 2021



812 euros



Site Nantais



PUBLIC

Professionnels chargés d'accompagner un public en souffrance psychique.



PRÉ-REQUIS

Avoir minimum deux années d'expérience professionnelle.



CONTENU

Historique et actualisation : de la psychiatrie à la santé mentale.

Les offres de soins : de l'accueil à la prise en charge.

Les troubles rencontrés en santé mentale : approche structurale et illustrations cliniques

Les notions de trouble mental : le "normal" et le pathologique.

Définition de la psychopathologie par rapport à la psychiatrie, la psychologie, les psychothérapies et la psychanalyse.

De la description à la compréhension : l'éclairage psychanalytique.

Le fonctionnement en réseau : l'exemple des secteurs de psychiatrie adulte et infanto-juvénile

La spécificité de la place du travailleur social.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés théoriques.

Analyse de supports vidéo.

Analyse de cas cliniques.

Apports documentaires et bibliographie.



INTERVENANTS

Psychanalyste et psychologue clinicien.

LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE : LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS

- Développer et actualiser la connaissance du processus de vieillissement et de ses caractéristiques chez la personne handicapée.
- Mesurer les impacts du vieillissement des personnes sur les projets personnalisés et le projet d'établissement ou de service.
- Appréhender les enjeux et les conditions de l'accompagnement personnalisé dans un cadre collectif.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

27, 28, 29 novembre 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel en établissement ou service accueillant des personnes handicapées vieillissantes.

PRÉ-REQUIS

Expérience professionnelle auprès de personnes handicapées.

CONTENU

Vieillessement et handicap : approche pluridisciplinaire d'un processus cumulatif.

Le cadre législatif et réglementaire de la prise en charge.

La co-construction du projet personnalisé :

- la personne handicapée vieillissante : parcours et trajectoire,
- les solutions d'accueil et de prise en charge,
- le travail en partenariat,
- le travail avec les aidants,
- les attentes et les besoins de la personne : observation, évaluation et anticipation,
- l'adaptation du projet de vie : l'aménagement des temps et des espaces.

Préparation des travailleurs handicapés à la cessation d'activité et accompagnement vers et pendant la retraite.

Le travail en équipe pluridisciplinaire : identifier les compétences professionnelles à mobiliser pour répondre à l'évolution des besoins de la personne.

L'évolution du projet d'établissement ou de service et l'adaptation de l'organisation du travail.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyse de situations professionnelles.

Étude de documents.

INTERVENANT

Directrice ESMS.

> VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

✓ OBJECTIFS

- > Reconnaître le droit de la personne handicapée à accéder à une vie affective et sexuelle choisie, et l'accompagner dans cette accession.
- > Identifier les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et évaluer leurs incidences.
- > Discuter les paradoxes professionnels qui gravitent autour de cette thématique et trouver un positionnement d'équipe.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Angers

4, 5 octobre 2021



406 euros



Site Angevin

PUBLIC

Tout professionnel en établissement ou service accueillant des personnes en situation de handicap.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Les dimensions relationnelle, affective et sexuelle de la vie d'une personne en situation de handicap.

Les différentes dimensions de la problématique : juridique, morale, déontologique.

Appréhension des phénomènes de séduction, du sentiment amoureux, de la rupture et du désir d'enfantement et mise en jeu de la professionnalité.

Les différentes expressions de la sexualité.

L'assistance sexuelle : demande et réponse légale.

La mutualisation et le questionnement des pratiques professionnelles et institutionnelles face à ces questions et l'élaboration de son propre positionnement.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Débat et recherche de positionnements singuliers et/ou collectifs autour de la projection de diapositives qui présentent la sexualité au travers de l'histoire, de la sociologie, du droit, de la philosophie et de l'éducation.

Élaboration en commun d'un projet écrit pour un établissement virtuel.

INTERVENANT

Directeur d'un Pôle d'établissements pour personnes handicapées.

➤ CONNAÎTRE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES : UTILISER LA CONVENTION POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

✓ OBJECTIFS

- Connaître la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, le contexte de sa rédaction et ses enjeux.
- Savoir utiliser la convention pour développer les droits, la participation sociale, les rôles sociaux et les capacités d'autodétermination des personnes en situation de handicap.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



1 jour
(7 heures)



Rezé
14 juin 2021
Angers
21 juin 2021



203 euros



Site Nantais
Site Angevin

👤 PUBLIC

Cadres et professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire.

Tout professionnel étant amené à accompagner des personnes en situation de handicap.

NOUVEAU

📖 PRÉ-REQUIS

Accompagner ou intervenir auprès d'enfants et/ou d'adultes en situation de handicap.

📄 CONTENU

Identification des éléments de contexte de préparation et de rédaction de la convention : évolutions conceptuelles, mouvements sociaux, modèles explicatifs du handicap...

Présentation des différents articles de la convention et du protocole facultatif : architecture du texte, références et valeurs, concepts clés (participation sociale, qualité de vie, société inclusive, désinstitutionnalisation).

Identification des enjeux de l'accompagnement des personnes en situation de handicap à la lumière de la convention (projet personnalisé, développement de l'accessibilité, défense des droits et advocacy...).

📧 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques avec support diaporama.

Étude de cas, exercices d'appropriation en groupe ou individuel.

Échanges.

👤 INTERVENANT

Formateur certifié du RIPPH
(Réseau international sur le Processus de Production du Handicap, Québec).



> TRAVAIL SOCIAL

INTERVENIR SUR UN TERRITOIRE ET MOBILISER LES USAGERS

PERSONNES ÉTRANGÈRES ET/OU EN SITUATION DE MIGRATION :
COMPRENDRE LES DYNAMIQUES, APPRÉHENDER LE CADRE

144

> PERSONNES ÉTRANGÈRES ET/OU EN SITUATION DE MIGRATION : COMPRENDRE LES DYNAMIQUES, APPRÉHENDER LE CADRE

✓ OBJECTIFS

- > Mieux comprendre cette population d'un point de vue géopolitique, juridique et sociologique.
- > Envisager la rencontre et l'accompagnement de ces personnes avec et au-delà de leur altérité.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



4 jours

(28 heures)



Rezé

20, 21 septembre et 13, 14 octobre 2021



812 euros



Site Nantais

👥 PUBLIC

Tout professionnel rencontrant de façon régulière ou plus ponctuelle des demandeurs d'asile ou des réfugiés.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

👤 INTERVENANTS

Enseignant chercheur proposant une approche sociologique et historique, politiste proposant des éléments d'appréhension de la relation à l'extranéité et ce qu'elle implique, juriste/travailleur social s'appuyant sur sa pratique d'accompagnement pour proposer un aperçu du cadre réglementaire.

📄 CONTENU

Situer sa posture professionnelle dans un cadre complexe.

Les dynamiques migratoires dans le temps

De la mondialisation démographique au mythe de la crise des migrants : comprendre les réalités historiques des mobilités internationales contemporaines.

La force performative des mots : "Migrant(e)", "réfugié(e)", "exilé(e)", "immigré(e)", "clandestin(e)", "sans-papier(e)" autant de façon d'envisager l'autre.

Construire l'autre : construction de l'altérité et dispositifs politiques de catégorisation.

Gérer les indésirables : politiques publiques et catégorisation des personnes en mobilité en Europe

Une histoire des étrangers et de l'asile en Europe.

Les politiques publiques de l'asile et de l'immigration en Europe, le tournant des années 1990 : du travailleur immigré au sans papier.

Une Europe des Camps et des bidonvilles : une humanité excédentaire ?

Cadre réglementaire et logique d'accueil

Aperçu du droit des étrangers.

Questionner la notion d'accueil à travers les dispositifs mis en œuvre : contours et acteurs des politiques dites "d'intégration".

Les mineurs isolés étrangers : gestion de la vulnérabilité à l'aune de l'extranéité

Histoire des jeunes étrangères en France de 1920 à nos jours.

MIE depuis les années 1990 entre problématisation sociale et épreuve du soupçon.

Récit de soi et construction identitaire : saisir la parole des MNA.

👤 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Exposés.

Étude de situations apportées par les participants ou les intervenants.

Extraits de films.



> TRAVAIL SOCIAL

FORMATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS DE NUIT ET DES MJPM

LE TRAVAIL DE NUIT AVEC DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE	146
LE TRAVAIL DE NUIT : PROTÉGER SA SANTÉ, SE NOURRIR	147
MANDAT DE PROTECTION ET TROUBLES DU COMPORTEMENT	148
ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES : PROGRÈS ET RÉGRESSION	149

> LE TRAVAIL DE NUIT AVEC DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

NOUS PROPOSONS 2 STAGES

Stage 1 : Pour des professionnels travaillant auprès d'adultes.

Stage 2 : Pour des professionnels travaillant auprès d'enfants et/ou adolescents.

OBJECTIFS

- > Actualiser les connaissances dans le domaine des troubles psychopathologiques.
- > Mieux comprendre pour mieux agir face aux troubles psychiques qui se manifestent la nuit.
- > Améliorer la confiance en soi du professionnel face à ces problématiques.
- > Développer des outils d'observation pour décrire les difficultés psychiques et rédiger des transmissions.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2+1 jours

(21 heures)



Rezé

Stage 1 :

15, 16 avril et 19 mai 2021

Stage 2 :

30 septembre, 1^{er} octobre
et 2 novembre 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Surveillants de nuit ou tout personnel hospitalier ou éducatif travaillant de nuit.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Actualisation des connaissances en psychiatrie, psychologie et psychopathologie.

Les offres de soins : psychothérapies, traitements, hospitalisations...

Les troubles psychiques rencontrés en institution : approches théoriques et pratiques.

Les spécificités du ressenti la nuit par rapport au jour.

Majoration de certains troubles psychiques la nuit (angoisses, séparations, douleurs...).

La spécificité des missions du surveillant de nuit : prévention et gestion face aux troubles psychiques des personnes accueillies ou hospitalisées.

Accompagnement adapté aux personnes.

La sortie de la nuit (réveil, lever, respect du rythme de chacun).

Rôle de transmission à une équipe pluridisciplinaire de jour.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Analyse de cas cliniques présentés par les stagiaires.

Ateliers de rédaction de transmission et d'observation.

Étude de situations.

Séquençage des thèmes durant la journée adaptée au public travaillant de nuit.

INTERVENANT

Psychologue clinicien.

LE TRAVAIL DE NUIT : PROTÉGER SA SANTÉ, SE NOURRIR

OBJECTIFS

- Comprendre la problématique.
- Appréhender les risques pour sa santé à court et long terme.
- Repérer les bases de l'alimentation équilibrée pour mieux prendre soin de soi.
- Repérer les points clés pour adapter son hygiène de vie.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

31 mai et 1^{er} juin 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Tout professionnel intervenant la nuit : surveillants de nuit, personnels hospitaliers ou éducatifs travaillant de nuit.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Travail de nuit, sommeil le jour : les conséquences des rythmes décalés sur le corps, le lien entre sommeil et alimentation.

Les bases pratiques de l'équilibre alimentaire.

Les groupes d'aliments pour composer des repas et collations équilibrés selon les horaires de travail.

Les bons réflexes alimentaires en particulier et d'hygiène de vie en général pour mieux vivre les horaires décalés.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et déclinaisons pratiques.

Diffusion d'une fiche mémo.

Jeux pédagogiques : quizz.

Travail en sous-groupes.

INTERVENANT

Diététicienne nutritionniste.

> MANDAT DE PROTECTION ET TROUBLES DU COMPORTEMENT

✓ OBJECTIFS

Être en capacité, face aux comportements à problèmes et altérations majeures du jugement :

- > De se référer à un modèle d'analyse et d'évaluation de la situation de handicap ou de perte d'autonomie.
- > Identifier et distinguer les grandes catégories de troubles comportementaux, leurs causes et leurs impacts.
- > De mettre en œuvre une évaluation des risques et repérer les contextes favorables ou défavorables à leur expression.
- > D'identifier les stratégies à mettre en œuvre avec les personnes présentant des troubles cognitifs et psychiatriques.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

9 et 10 novembre 2021



406 euros



Site Nantais

PUBLIC

Mandataires judiciaires (en service, en établissement et individuels) / Délégués aux prestations familiales / Responsables de service.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Expression et partage des problématiques rencontrées mais aussi des bonnes pratiques transférables entre pairs professionnels.

Apports théoriques nécessaires pour appréhender les situations de handicap, de perte d'autonomie qui font problème dans l'exercice des mesures.

Rappels réglementaires et normes éthiques en matière de respect des droits des personnes protégées.

Analyse structurée des situations et des pratiques posant problème.

Réflexion éthique en termes de paradoxes dans lesquels les MJPM peuvent être placés avec un consensus sur les bonnes pratiques.

Production de supports de référence dans la pratique professionnelle.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Relevé d'expériences et analyse des pratiques.

Travaux de sous-groupes depuis des cas pratiques.

Productions de sous-groupes (fiches-action, chartes, protocoles, ...).

Prise d'appui sur les recommandations de bonnes pratiques.

INTERVENANT

Psychologue clinicienne.

Juriste droit public spécialité "Éthique".

➤ ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES : PROGRÈS ET RÉGRESSION

✓ OBJECTIFS

- Identifier les facteurs de progression et de régression dans l'accompagnement.
- Apprendre à se situer à la bonne distance.
- Étayer les difficultés par sa présence et son dispositif d'intervention.
- Analyser les points d'appuis pour éviter l'épuisement.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Angers

10, 11 juin 2021

Rezé

29, 30 novembre 2021



406 euros



Site Angevin
Site Nantais

👤 PUBLIC

Professionnels délégués à la tutelle au sein d'associations tutélares ou préposés d'établissement.

📖 PRÉ-REQUIS

Aucun

📄 CONTENU

Autonomie / Indépendance : deux axes d'observation distincts.

La relation d'accompagnement et de protection.

L'étayage dans les difficultés psychologiques.

La stabilité du dispositif d'intervention comme base de l'étayage auprès de publics fragilisés.

Prévention de l'usure professionnelle : fixer des objectifs à la mesure des capacités réelles.

👤 DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Exercices de formation.

Études de cas analysés en groupe.

👤 INTERVENANT

Psychologue clinicienne.



> GÉRONTOLOGIE

ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LA PERSONNE ÂGÉE AGRESSIVE	152
DES ATELIERS, DES ACTIVITÉS POUR VALORISER LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE	153
L'ÉVEIL DES 5 SENS DANS LA RELATION D'AIDE	154
COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE AU SEIN D'UN EHPAD	155

> ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LA PERSONNE ÂGÉE AGRESSIVE

✓ OBJECTIFS

- > Échanger sur les vécus des participants.
- > Comprendre la personne âgée dans ce qu'elle vit.
- > Adapter ses attitudes et modes de communication.
- > Travailler sur la relation en équipe pour optimiser la relation aux personnes.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



3 jours

(21 heures)



Rezé

16, 17 septembre
et 2 novembre 2021



609 euros



Site Nantais

PUBLIC

Aidants naturels et professionnels au domicile ou en structure.

PRÉ-REQUIS

Venir avec une "situation difficile" à travailler.

CONTENU

Les différents aspects du vieillissement et de la vieillesse : physiologique, psychologique et physique.

Les différents publics âgés et leurs difficultés singulières.

L'agressivité du sujet âgé.

Les outils de communication : de base, la communication non violente (CNV), la validation.

La communication : comment mieux la maîtriser pour moins aggraver ?

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques.

Échanges informels.

Exercices de communication.

Étude de cas et analyse.

INTERVENANT

Consultante, formatrice en gérontologie.

➤ DES ATELIERS, DES ACTIVITÉS POUR VALORISER LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE

✓ OBJECTIFS

- Repérer et prendre en compte les manifestations du vieillissement chez la personne, y compris en situation de handicap, dans un projet d'animation.
- Mettre en place des ateliers permettant de développer et/ou maintenir la socialisation (créativité, stimulation cognitive, communication) et le bien-être.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Rezé

29, 30 novembre,
et 1^{er}, 2, 3 décembre 2021



1015 euros



Site Nantais



PUBLIC

Tout professionnel des établissements et services accueillant des personnes handicapées vieillissantes.



PRÉ-REQUIS

Aucun



CONTENU

LE VIEILLISSEMENT :

- notions et rappel théoriques ;
- les recommandations de bonnes pratiques auprès de la personne handicapée vieillissante.

DÉFINITION DES TECHNIQUES D'ANIMATION AUPRÈS DES RÉSIDENTS :

- sens et finalité ;
- les centres d'intérêts de la personne.

ANIMATION, BESOINS, ATTENTES ET DÉSIRS :

- organisation et choix des activités ;
- repérer les spécificités d'une activité ;
- les activités de socialisation ; les activités de bien-être.

MÉTHODOLOGIE DE PROJET :

- formulation des objectifs en lien avec le projet personnalisé du résident.

RÔLE DE L'ANIMATEUR ET FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER :

- la préparation, le déroulement et la fin de l'activité ;
- le choix des matériaux, du lieu ;
- le choix d'une technique et les compétences de l'animateur ;
- la gestion de groupe.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et méthodologiques.

Mises en situation d'ateliers spécifiques.

Élaboration d'un projet d'animation.

Évaluation des acquis de la formation.



INTERVENANTS

Formateurs en travail social.

> L'ÉVEIL DES 5 SENS DANS LA RELATION D'AIDE

✓ OBJECTIFS

Améliorer la qualité de la relation au quotidien :

- > Découvrir l'importance du rôle des cinq sens : le toucher, l'ouïe, l'odorat, le goût, la vue, pour s'adapter aux différents contextes de la relation et du soin.
- > Développer l'écoute de soi et de l'autre à partir de l'éveil des 5 sens.
- > Entrer en communication par la connaissance et l'éveil des cinq sens.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



5 jours

(35 heures)



Rezé

13, 14, 15, 16, 17 décembre 2021



1015 euros



Site Nantais

PUBLIC

Professionnels du soin, intervenants en structure EHPAD ou à domicile.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

[Jour 1] Le toucher, ce qui nous lie et nous relie.

[Jour 2] L'écoute et la présence.

[Jour 3] Apprendre à bien placer son corps pour mieux accompagner.

[Jour 4] L'alimentation au service du "prendre soin" et de la bienveillance.

[Jour 5] Garder le lien par le sain relationnel et La Validation.

DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE

Mise en pratique par des exercices pratiques et participatifs.

Échanges et apports d'expériences.

Apports théoriques.

Vidéos.

INTERVENANTS

Socio-esthéticienne.

Diététicienne nutritionniste.

Praticienne méthode Feldenkrais.

Praticienne et enseignante à la validation.

Formatrice et médiatrice humaniste.

COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE AU SEIN D'UN EHPAD

OBJECTIFS

- Savoir évoluer dans un environnement professionnel.
- Développer des relations de travail constructives et efficaces.
- Communiquer avec des interlocuteurs de fonction, de culture et de responsabilités différentes.
- Savoir donner envie de coopérer.
- Dépasser les "situations délicates" liées au travail.



Secrétariat

02 40 75 99 05
formationcontinue@arifts.fr



2 jours

(14 heures)



Rezé

29, 30 juin 2021



406 euros



Site Nantais

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la communication.

Être en capacité de partager ses expériences professionnelles en matière de communication entre collègues et avec les patients et leur famille.



PUBLIC

Tout professionnel médico-social.



CONTENU

S'approprier les bases de la communication.

Identifier son profil de communicant.

Prendre conscience des enjeux de la communication en contexte professionnel.

Repérer les obstacles "d'une bonne communication" et en déjouer les pièges.

S'entraîner à la pratique de la communication bienveillante dans différents contextes et avec différents types d'interlocuteurs, à partir de cas concrets vécus au quotidien.

Permettre à chacun de se situer avec un regard nouveau dans son environnement professionnel et au sein d'une équipe.

Connaître et comprendre les contraintes de chaque métier.

Être en mesure de développer la coopération et le travail d'équipe.

Définir les axes d'amélioration pour le travail en équipe.

Évaluer la formation.



DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation globale des techniques de communication et mise en évidence du choix à effectuer entre les différentes techniques.

Expression individuelle sur les techniques présentées, les conditions d'une utilisation optimale et mise en lien avec les situations rencontrées par les participants.

Mises en situation et débriefing.

Analyse des pratiques et des représentations à partir des situations vécues des participants

Apports théoriques.

Mises en situation.



INTERVENANT

Formatrice.



➤ INFORMATIONS PRATIQUES

LISTE DES INTERVENANTS	158
ADRESSES DES SITES	160
BULLETIN D'INSCRIPTION	161
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	163
INDEX	166

➤ LISTE DES INTERVENANTS

BALTHAZAR	Aminata	Éducatrice, coordinatrice, art thérapeute, plasticienne
BARTHELEMY	Joël	Sociologue, auteur
BATARD	Nathalie	Psychomotricienne
BAUDRY	Anne-Claire	Thérapeute familiale/formatrice
BEAUFILS	Annick	Consultante en management
BEILLEVAIRE	Dominique	Éducatrice de jeunes enfants, sculpteur céramiste
BENIGUE	David	Formateur en gestion budgétaire
BERARD	Charlotte	Éducatrice spécialisée, formée ABA par le Canada
BERTHELOT	Sophie	Socio-esthéticienne
BERTRAND	Christophe	Éducateur de jeunes enfants, responsable de structure
BOUCHER	Aurélie	Éducatrice de Jeunes Enfants
BOURIAUD	Claudie	Thérapeute familiale psychanalytique
BRE	Ghislaine	Directrice ESMS
BRIENT	Pierrick	Psychanalyste, psychologue clinicien
BRUCE	Nathalie	Psychologue, consultante
CAILLON-LOGER	Delphine	Diététicienne Nutritionniste
CARIOU	Angélique	Psychomotricienne
CHARBONNIER	Charlotte	Orthophoniste
COMPET	Fabienne	Praticienne méthode Feldenkrais
CORBI	Marina	Psychologue clinicienne, thérapeute familiale
COUTAND	Dany	Musicienne
DEMEUZOIS	Florence	Psychologue
DUBASQUE	Didier	Membre du Haut Conseil du Travail Social, animateur et coordinateur du groupe de travail national "numérique et travail social" du HCTS, ancien président de l'ANAS, rédacteur du blog "Écrire pour et sur le Travail Social"
EMILY	Elisabeth	Psychopédagogue, fondatrice de CapaciTED 49
ESLAN	Jean-Yves	Directeur intervenant CAFDES
FIOLET	Valery-Anne	Éducatrice de jeunes enfants, formatrice assistants maternels
FORTUN	Roselyne	Directrice titulaire du CAFDES
FOURNIER-SIMONNEAU	Laure	Psychologue clinicienne
GABORIEAU	Sylvie	Formatrice
GALLAND	Dominique	Comédienne professionnelle, animatrice d'ateliers d'expression
GALLE	Patrice	Formateur en Travail Social
GELINIER	Jean-Yves	Directeur de foyer de vie et IME
GOLLY	Joseph	Formateur, consultant familial, CFPR Consultation Familiale du Pays de Retz

GONCALVES	Jorge	Psychologue du travail
GOURRAUD	Caroline	Praticienne et enseignante à la Validation
GUILLAUBY	Agnès	Psychologue
GUYOMAR Dit LEDAN	Corinne	Responsable des Formations Qualifiantes
HELIAS	Anne	Sociologue clinicienne correspondante Régionale du Réseau RISC
HERVIER	Delphine	Psychologue
HOULLE- HELIARD	Tiphanie	Psychologue clinicienne
IBERT	Christelle	Enseignante spécialisée
JACOBERT- BUISSON	Catherine	Éducatrice de Jeunes Enfants
JOURDRAN	Camille	Psychologue clinicienne
LAMBERT	Arielle	Juriste en droit public, spécialité éthique, norme et santé
LARDEUX	Clarisse	Formatrice
LE CAPITAINE	Jean-Yves	Formateur certifié du RIPPH (Réseau international sur le Processus de Production du Handicap, Québec)
MARCHAND	Céline	Éducatrice de jeunes enfants, responsable de structure
MARTIN-LAUZER	Tanneguy	Formateur, membre du réseau CRESUS
MARY	Christine	Chargée de mission, formatrice
MEIGNEN	Nicole	Psychologue
MEYER	Delphine	Psychomotricienne
MISURA	Ludovic	Consulteur-formateur spécialisé dans le domaine du jeu
NIVET	Tanguy	Éducateur de Jeunes Enfants, responsable de structure
OLLIVIER	Murielle	Psychologue clinicienne
PAREL	Delphine	Formatrice en Communication Gestuelle avec le jeune enfant
PASQUIER	Laurent	Moniteur-éducateur, brevet d'initiateur fédéral d'Aïkido
PELLOQUET	Nadine	Consultante, formatrice en gérontologie
PRUAL	Matthieu	Musicien, professionnel en formation musical
QUENTEL	Nicole	Psychologue
RAUD	Anaïs	Éducatrice Spécialisée
RIMBERT- FANIEN	Hélène	Psychologue
RIVALLAND	Anne	Formatrice en Communication non-violente
ROBERT	Camille	Conseillère emploi / Formatrice au CIDFF de Loire-Atlantique
ROBERT	Emmanuelle	Sociologue
ROBERT	Stéphanie	Formatrice et Psychopraticienne en Analyse de la Pratique et Supervision
ROCHER	Véronique	Formatrice et médiatrice humaniste
TARTARIN	Marion	Psychologue clinicienne
THEVENET	Flavie	Ergothérapeute
THOUARY	Patricia	Professionnelle de la petite enfance
VOISINNE	Alain	Psychanalyste

➤ ADRESSES DES SITES



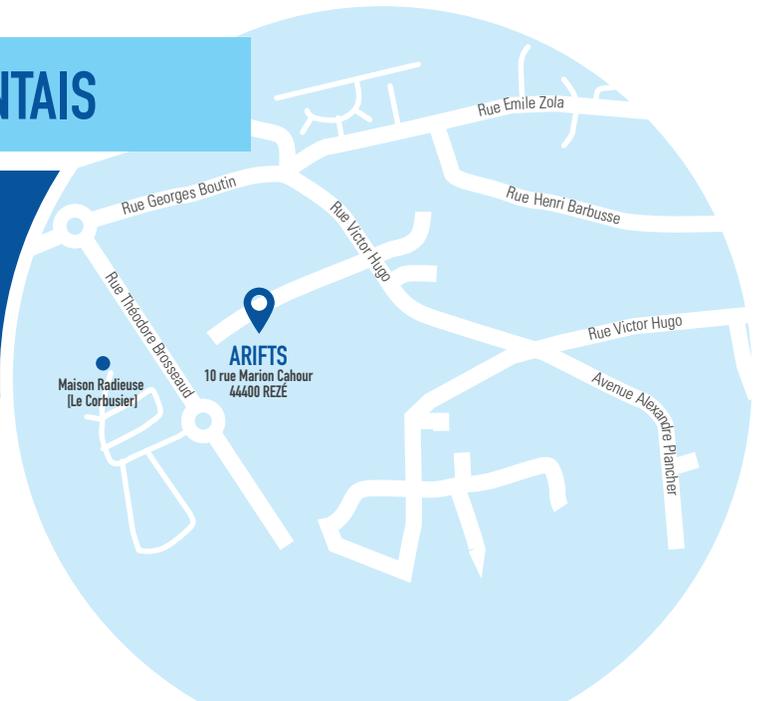
📍 SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 48 20 22



📍 SITE NANTAIS

Cité de la formation
Santé - Social
10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94



ARIFTS

Service Formation Continue
10 rue Marion Cahour
44400 REZE
formationcontinue@arifts.fr

N° de déclaration d'activité

52 49 02 547 49

N° Siret

509 618 500 000 11

N° APE

8542Z

**INTITULÉ DU STAGE CHOISI :**

Date(s) :

NOM - PRÉNOM :

Fonction :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone : Portable :

EMPLOYEUR :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone : Fax :

STRUCTURE :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone : Fax :

FACTURATION (si différente de l'adresse de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone : Fax :

À : le :

SIGNATURE :Bulletin d'inscription également téléchargeable sur notre site internet : www.arifts.fr**UN MOIS AVANT L'OUVERTURE DE LA FORMATION, VOUS RECEVREZ UNE CONVOCATION.**

[1] PRÉSENTATION

L'ARIFTS Pays de la Loire (Association Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social est une association de loi 1901 dont le siège social est établi au 6 rue Georges Morel 49045 ANGERS Cedex 1 (France).

[2] OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de formation ARIFTS Pays de la Loire relatives à des commandes passées auprès de l'ARIFTS Pays de la Loire par tout client professionnel (ci-après "le Client").

Le Client reconnaît que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de l'ARIFTS Pays de la Loire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de formation à ses besoins.

[3] FORMATIONS

[3.1] FORMATIONS INITIALES PRÉPARATOIRES A UN DIPLÔME D'ÉTAT

[3.1.1] DESCRIPTIF

Les dispositions du présent article concernent les formations suivantes disponibles au catalogue des formations de l'ARIFTS Pays de la Loire, non prises en charge par le Conseil Régional des Pays de la Loire, réalisées dans les locaux de l'ARIFTS Pays de la Loire site angevin ou site nantais ou des locaux mis à disposition :

- Assistant de service social
- Éducateur de jeunes enfants
- Éducateur spécialisé
- Moniteur éducateur

[3.1.2] INSCRIPTION

Les personnes désirant participer à l'une de ces formations doivent consulter sur le site de l'ARIFTS www.arifts.fr le règlement d'admission propre à chaque formation. L'inscription doit se faire sur le site de l'ARIFTS à l'adresse suivante :

<https://www.arifts.fr/inscriptions/inscriptions-en-cours/>

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), la contractualisation est la suivante :

- Stagiaire salarié, pris en charge par un employeur ou un opérateur de compétences (OPCO), une convention de formation professionnelle est signée entre l'ARIFTS Pays de la Loire, l'employeur ou l'OPCO et le stagiaire avant le début de la formation.
- Stagiaire finançant personnellement sa formation, un contrat de formation professionnelle est établi entre l'ARIFTS Pays de la Loire et le stagiaire avant le début de la formation.

Le contrat et convention susvisés sont indépendants des présentes CGV.

Les demandes ou commandes de formation doivent être confirmées par écrit (courrier, site Web de l'ARIFTS, ou courriel) pour devenir définitives et être enregistrées.

[3.1.3] CONDITIONS FINANCIÈRES

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les modalités précisées dans la convention ou le contrat signé, au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la facture à l'ARIFTS Pays de la Loire. Passé ce délai, des pénalités de retard seront applicables sur la base du taux d'intérêt de 1,5% du montant T.T.C. par mois de retard.

[3.1.4] ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signifiée par écrit au Pôle Formations Initiales le plus tôt possible avant le début de la formation.

Pour toute annulation communiquée dans un délai de moins de 8 jours ouvrables avant la date de démarrage de l'action de formation, le Client devra verser à l'ARIFTS Pays de la Loire, la somme représentant 30% du prix de la formation concernée, à titre de dédommagement.

En cas d'annulation reçue le jour de l'ouverture de la session, l'inscription sera facturée intégralement à titre de dédommagement.

[3.2] FORMATIONS QUALIFIANTES OU PRÉPARATOIRES

[3.2.1] DESCRIPTIF

Les dispositions du présent article concernent les formations qualifiantes ou préparatoires disponibles au catalogue des formations de l'ARIFTS Pays de la Loire, réalisées dans les locaux de l'ARIFTS Pays de la Loire site angevin ou site nantais ou des locaux mis à disposition.

[3.2.2] INSCRIPTION

Les personnes désirant participer à l'une de ces formations sont invitées à télécharger la fiche d'inscription sur le site de l'ARIFTS Pays de la Loire à l'adresse suivante : www.arifts.fr et à la retourner à l'adresse indiquée.

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), la contractualisation est la suivante :

- Stagiaire salarié, pris en charge par un employeur ou un OPCO, une convention de formation professionnelle est signée entre l'ARIFTS Pays de la Loire, l'employeur ou l'OPCO et le stagiaire avant le début de la formation.
- Stagiaire finançant personnellement sa formation, un contrat de formation professionnelle est établi entre l'ARIFTS Pays de la Loire et le stagiaire avant le début de la formation.

[3.2.3] CONDITIONS FINANCIÈRES

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les modalités précisées dans la convention ou le contrat signé, au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la facture à l'ARIFTS Pays de la Loire. Passé ce délai, des pénalités de retard seront applicables sur la base du taux d'intérêt de 1,5% du montant T.T.C. par mois de retard.

[3.2.4] ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signifiée par écrit au service de formations qualifiantes ou service de formations préparatoires le plus tôt possible avant le début de la formation.

Pour toute annulation communiquée dans un délai de moins de 8 jours ouvrables avant la date de démarrage de l'action de formation, le Client devra verser à l'ARIFTS Pays de la Loire, la somme représentant 30% de l'action à titre de dédommagement.

En cas d'annulation reçue le jour de l'ouverture de la session, l'inscription sera facturée intégralement à titre de dédommagement.

[3.3] FORMATIONS INTER ÉTABLISSEMENT

[3.3.1] DESCRIPTIF

Les dispositions du présent article concernent les formations inter établissement disponibles au catalogue des formations de l'ARIFTS Pays de la Loire, réalisées dans les locaux de l'ARIFTS Pays de la Loire site angevin ou site nantais ou des locaux mis à disposition.

[3.3.2] INSCRIPTION

Les personnes désirant participer à un ou plusieurs stages sont invitées à remplir un bulletin d'inscription par personne et par stage et à l'envoyer à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), l'employeur reçoit un mois avant le début du stage :

- une convention bilatérale en double exemplaire;
- une confirmation d'inscription à remettre au stagiaire mentionnant les conditions de déroulement particulières du stage (lieu, horaires, transports, hébergement éventuel).

Pour des raisons pédagogiques et matérielles, une inscription ne peut concerner que la totalité des dates du stage.

[3.3.3] CONDITIONS FINANCIÈRES

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les modalités précisées dans la convention ou le contrat signé, au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la facture à l'ARIFTS Pays de la Loire. Passé ce délai, des pénalités de retard seront applicables sur la base du taux d'intérêt de 1,5% du montant T.T.C. par mois de retard.

[3.3.4] REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

L'ARIFTS Pays de la Loire offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

[3.3.5] ANNULATION D'INSCRIPTION

Toute annulation devra être signifiée par écrit au service de Formation Continue le plus tôt possible avant le début de la session.

Pour toute annulation communiquée dans un délai de moins de 8 jours ouvrables avant la date de démarrage de l'action de formation, le Client devra verser à l'ARIFTS Pays de la Loire, la somme représentant 50% de l'action à titre de dédommagement.

En cas d'annulation reçue le jour de l'ouverture de la session, l'inscription sera facturée intégralement à titre de dédommagement.

[3.4] FORMATIONS INTRA ÉTABLISSEMENT

[3.4.1] DESCRIPTIF

Les dispositions du présent article concernent des formations intra établissement développées sur mesure et exécutées dans les locaux de l'ARIFTS Pays de la Loire, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

[3.4.2] CONDITIONS FINANCIÈRES

Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les modalités précisées dans la convention signée, au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la facture à l'ARIFTS Pays de la Loire. Passé ce délai, des pénalités de retard seront applicables sur la base du taux d'intérêt de 1,5% du montant T.T.C. par mois de retard.

[3.4.3] ANNULATION OU MODIFICATION

Le volume horaire global n'est plus modifiable après signature de la convention.

En cas d'impossibilité pour l'ARIFTS Pays de la Loire d'assurer une intervention, l'ARIFTS Pays de la Loire, rembourse au Client les sommes indûment perçues.

En cas d'annulation d'une intervention par le Client :

- annulation communiquée plus de 8 jours ouvrables avant la date prévue : celle-ci doit être reportée impérativement avant la fin de l'année civile ;
- annulation communiquée moins de 8 jours ouvrables avant la date prévue : la séance est due au titre du dédommagement. Si le client souhaite que la séance soit reportée, celle-ci sera facturée en supplément.

[4] DISPOSITIONS COMMUNES

[4.1] DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation, une convention ou un contrat établi selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressé en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'établissement ou service. L'attestation de participation est adressée après la formation.

Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

[4.2] RÈGLEMENT PAR UN OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à l'ARIFTS Pays de la Loire.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par l'ARIFTS Pays de la Loire au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à l'ARIFTS Pays de la Loire au premier jour de la formation, l'ARIFTS Pays de la Loire se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

[4.3] ABSENTÉISME DURANT LA FORMATION

En cas d'absence du Client à une formation non liée à un cas de force majeure dûment reconnue, telle que décrit à l'article 5.5 des présentes, celui-ci s'engage à verser à l'ARIFTS Pays de la Loire une somme égale au montant des heures de formation non effectuées par le Client. Le Client reconnaît donc qu'en dépit de son absence à une session de formation, le prix de celle-ci demeure payable en totalité à l'ARIFTS Pays de la Loire.

[4.4] ARRÊT AVANT LE TERME DE LA FORMATION

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon de la formation par le Client pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, telle que décrit à l'article 5.5 des présentes, l'ARIFTS Pays de la Loire ne sera plus tenue à ses obligations en vertu des présentes, et les modalités financières suivantes :

- Paiement des heures réellement suivies selon la règle du prorata temporis.
- Indemnisation, au titre du dédommagement, pour les heures non suivies du fait du stagiaire, égale au montant du gain dont l'organisme de formation a été privé.

Si le Client est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

L'ARIFTS Pays de la Loire se réserve le droit d'annuler ou de reporter les sessions de formation avant la date programmée sans que le Client puisse prétendre à un quelconque dédommagement. Le Client sera avisé de l'annulation ou du report par courrier ou par courriel, et toute somme éventuellement déjà perçue par l'ARIFTS Pays de la Loire sera aussitôt remboursée au Client.

[5] DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'ARIFTS PAYS DE LA LOIRE

[5.1] MODALITÉS DE PASSATION DES COMMANDES

La proposition et les prix indiqués par l'ARIFTS Pays de la Loire sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du devis.

L'offre de formation est réputée acceptée dès la réception par l'ARIFTS Pays de la Loire d'un devis signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un mois à compter de l'émission dudit devis.

La signature du devis et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par l'ARIFTS Pays de la Loire à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

Le Client ne sera toutefois soumis qu'aux CGV applicables à la date de leur acceptation sans réserve.

[5.2] FACTURATION - RÈGLEMENT

[5.2.1] PRIX

Tous les prix sont exprimés en euros et TTC.

L'ARIFTS n'est pas assujettie à la T.V.A. selon l'article 202 C annexe II au C.G.I.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s), ainsi que les frais de location de salle sont facturés en sus.

Les repas ainsi l'hébergement ne sont pas compris dans le prix de la formation.

[5.2.2] PAIEMENT

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués par le Client, au plus tard dans les 8 jours suivant la réception de la facture, par chèque bancaire ou postal ou par virement à l'ordre de l'ARIFTS Pays de la Loire.

RIB : Crédit Mutuel Angers Ouest 10278 39403 00020726201 87

IBAN : FR76 1027 8394 0300 0207 2620 187

BIC : CMCIFR2A

[5.3] INSUFFISANCE DU NOMBRE DE PARTICIPANTS À UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, l'ARIFTS Pays de la Loire se réserve la possibilité d'ajourner la formation et s'engage à rembourser au Client la totalité des sommes déjà versées.

[5.4] LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ DE L'ARIFTS PAYS DE LA LOIRE

La responsabilité de l'ARIFTS Pays de la Loire ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de l'ARIFTS Pays de la Loire est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de l'ARIFTS Pays de la Loire est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

[5.5] FORCE MAJEURE

L'ARIFTS Pays de la Loire ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à l'ARIFTS Pays de la Loire, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'ARIFTS Pays de la Loire.

[5.6] PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ARIFTS Pays de la Loire est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'il propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par l'ARIFTS Pays de la Loire pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de par l'ARIFTS Pays de la Loire. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de l'ARIFTS Pays de la Loire. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

En tout état de cause, l'ARIFTS Pays de la Loire demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

[5.7] CONFIDENTIALITÉ

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par l'ARIFTS Pays de la Loire au Client.

[5.8] COMMUNICATION

Le Client accepte d'être cité par l'ARIFTS Pays de la Loire comme client de ses offres de formation. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 5.7, l'ARIFTS Pays de la Loire peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

[5.9] DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à l'ARIFTS Pays de la Loire en application et dans l'exécution des commandes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de l'ARIFTS Pays de la Loire pour les seuls besoins desdites commandes.

Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier l'aptitude du candidat à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations présentent un lien direct et nécessaire avec l'action de formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exercable en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante rgpd@arifts.fr ou par courrier envoyé à l'ARIFTS Pays de la Loire à l'adresse suivante 6 rue Georges Morel - 49045 ANGERS CEDEX 1.

En particulier, l'ARIFTS Pays de la Loire conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du bénéficiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation, à l'analyse du bilan de la formation et aux contrôles auxquels l'ARIFTS Pays de la Loire peut être soumis.

[5.10] DIVERS

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulièrement opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de l'ARIFTS Pays de la Loire, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que l'ARIFTS Pays de la Loire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés.

[5.11] DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et l'ARIFTS Pays de la Loire à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, compétence exclusive sera attribuée aux tribunaux d'Angers.

A

ACCOMPAGNANT(E) ÉDUCATIF(VE) PETITE ENFANCE	18
ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE D'UNE PERSONNE VIEILLISSANTE ADDICTE	73
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHÉ VAE : DISPOSITIF DE SOUTIEN DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE SANITAIRE, SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE DE L'OPCO SANTÉ	34
ACCOMPAGNEMENT DÉMARCHÉ VAE : PARCOURS 24H).....	33
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES	138
ACCOMPAGNEMENT DES RYTHMES DE L'ENFANT : SOMMEIL, ALIMENTATION, PROPRIÉTÉ.....	79
ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELEN DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	120
ACCOMPAGNEMENT EN SNOEZELEN - PETITE ENFANCE.....	80
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FACE À DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES	122
ACCOMPAGNER ET COMPRENDRE LA PERSONNE ÂGÉE AGRESSIVE.....	152
ACCOMPAGNER LES DIFFICULTÉS PSYCHIQUES : PROGRÈS ET RÉGRESSION.....	149
ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP	81
ACCUEIL DU BÉBÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE	82
ACTIONS DE FORMATIONS EN SITUATION DE TRAVAIL (AFEST)	45
ACTIVITÉS PSYCHOMOTRICES DU JEUNE ENFANT	90
"ALLER VERS" : REJOINDRE LES PERSONNES DANS LEUR RÉALITÉ ET DANS LEUR CONTEXTE POUR LUTTER CONTRE LE NON RECOURS VOIRE LE REFUS D'AIDE.....	68
AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET PROJET	53
ANALYSE DES BESOINS DU PUBLIC ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	49
ANALYSE DES PRATIQUES DE MANAGEMENT POUR COORDINATEUR INTER-ÉTABLISSEMENTS	43
ANALYSER LES PRATIQUES	42
ATELIERS, DES ACTIVITÉS POUR VALORISER LA PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE.....	153
ATELIER D'EXPRESSION PEINTURE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	133
ATELIER GUITARE ET CHANSONS NIVEAU 1 ET NIVEAU 2	103
AUTISME : ANTICIPER ET GÉRER LES COMPORTEMENTS PROBLÈMES [MODULE 5].....	137
AUTISME : APPRENDRE À COMMUNIQUER [MODULE 3].....	137
AUTISME : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER [MODULE 1].....	136
AUTISME : ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE [MODULE 8].....	137
AUTISME : FONCTIONNEMENT COGNITIF, INTERACTIONS SOCIALES ET INCLUSION SOCIALE [MODULE 2].....	137
AUTISME : LE PROJET PERSONNALISÉ D'INTERVENTIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN [MODULE 7].....	137
AUTISME : LES ASPECTS SENSORIELS, SENSORI-MOTEURS ET LA SANTÉ AU QUOTIDIEN [MODULE 4].....	137
AUTISME : LES INTERVENTIONS RECOMMANDÉES : FONDEMENTS ET PRINCIPALES STRATÉGIES [MODULE 6].....	137
AUTORITÉ ET LIMITES	78

B

BONNES PRATIQUES POUR PORTER ET MANIPULER TOUT EN PRENANT SOIN DE SOI.....	89
--	----

C

CAFDES ET MASTER IDS	25
CAFERUIS	24
COMMUNICATION BIENVEILLANTE : AMÉLIORER LA RELATION À SOI ET À AUTRUI AVEC LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NON VIOLENTE	119
COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE	84
COMMUNICATION CONSCIENTE BASÉE SUR LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE : APPROFONDISSEMENT.....	85
COMMUNICATION DANS LE TRAVAIL D'ÉQUIPE.....	114
COMMUNICATION ET TRAVAIL D'ÉQUIPE AU SEIN D'UN EHPAD	155
COMMUNICATION GESTUELLE AVEC LE JEUNE ENFANT AU SEIN D'UN LIEU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE.....	83
COMPORTEMENTS AGRESSIFS DU JEUNE ENFANT	91
COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME.....	29
COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP POUR FAVORISER LA PARTICIPATION SOCIALE : INITIATION AU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN - PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP (MDH-PPH).....	74
CONNAÎTRE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES : UTILISER LA CONVENTION POUR ACCROÎTRE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	141
COORDINATEUR EN ÉTABLISSEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL	27
CRÉATION ET ANIMATION D'UN ATELIER PARENT-BÉBÉ À PARTIR DU MASSAGE ET DU TOUCHER.....	110

D

DÉFINIR UN PROJET NUMÉRIQUE AU SEIN D'UNE INSTITUTION	57
DEIS ET MASTER IDS.....	23
DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS	87
DÉVELOPPEMENT SOCIAL, PARTENARIAT ET RÉSEAUX.....	71
DIAGNOSTIC ET ANALYSE ORGANISATIONNELS À LA PRISE DE POSTE	48
DIAGNOSTIC ET ANALYSE STRATÉGIQUES AU SERVICE DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT	50
DISPOSITIF APPUI RESSOURCES ÉLABORATION DIRECTEURS (DARED).....	55
DROIT ET POLITIQUES SOCIALES : ACTUALISATION DES CONNAISSANCES.....	121

E

ÉCOUTE : OUTIL FONDAMENTAL DE LA RELATION D'AIDE.....	127
ÉCRIT PROFESSIONNEL (EN 2 MODULES) OBJECTIVITÉ ET MÉTHODOLOGIE ET/OU DÉMATÉRIALISATION ET CADRE JURIDIQUE.....	70
ÉDUCATION FILLE-GARÇON EN PETITE ENFANCE.....	61
EJE, RESPONSABLE D'UNITÉ ET ANIMATEUR D'UNE ÉQUIPE PETITE ENFANCE.....	116
EMPOWERMENT ET RÉSILIENCE : L'ACCOMPAGNEMENT CENTRÉ SUR LES COMPÉTENCES ET LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES	63
ENTRETIEN CONSEIL POUR CONSTRUIRE SON PROJET VAE	32
ÉVEIL ET ART : S'EXPRIMER, CRÉER, JOUER	104
EXPRESSION OU CRÉATION : QUEL CADRE POUR QUEL PROJET ET QUEL ACCOMPAGNEMENT ?	132
ÉVEIL DES 5 SENS DANS LA RELATION D'AIDE	154

> F

FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE ET LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE APPROCHE ET UNE METHODOLOGIE ÉCOSYSTÉMIQUES POUR LES PROJETS PERSONNALISÉS D'ACCOMPAGNEMENT	75
FORMATEUR DE TERRAIN	22
FORMATION-ACTION	44
FORMATION AU TUTORAT	21
FORMATIONS INITIALES PRÉPARATOIRES À UN DIPLOME D'ÉTAT	16
FORMATION PRÉPARATOIRE À L'ÉPREUVE D'ENTRÉE EN FORMATION CAFERUIS	14
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES D'ADMISSION EN FORMATION CAFDES	13
FORMATION PRÉPARATOIRE AUX MÉTIERS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	12
FORMER EN FONCTION DE VOS BESOINS	38

> G

GESTION DES TENSIONS LIÉES À L'ACCUEIL DE L'ENFANT	96
GESTION D'UN MULTI-ACCUEIL	62
GESTION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET LOGISTIQUE D'UN ÉTABLISSEMENT OU D'UN SERVICE	51
GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES ET PROJET	52

> I

INITIATION À LA DÉMARCHÉ "HISTOIRE DE VIE" EN TRAVAIL SOCIAL	118
INTERVENANT EN ANALYSE DES PRATIQUES	28
INTERVENANT PAIR	30
INTERVENIR À DOMICILE / INTERVENIR HORS DOMICILE : ENJEUX ET LIMITES	72

> J

JEU ET L'ACTIVITÉ CHEZ LE JEUNE ENFANT	105
JOURNÉES PÉDAGOGIQUES / SOIRÉES-DÉBATS	40

> L

LIRE AVEC DES TOUT-PETITS : QUELLE DRÔLE D'IDÉE !	106
---	-----

> M

MALTRAITANCE DE L'ENFANT : REPÉRER, PRÉVENIR, AGIR	93
MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE EN PETITE ENFANCE : FONCTION ET RESPONSABILITÉS	115
MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS	20
MANDAT DE PROTECTION ET TROUBLES DU COMPORTEMENT	148
MISSIONS DE COORDINATION ET LE TRAVAIL D'ÉQUIPE	129
MOTRICITÉ LIBRE : L'ACCUEIL DU MOUVEMENT	88

> N

NUMÉRIQUE, UN ATOUT POUR UNE INSERTION PROFESSIONNELLE DURABLE	65
--	----

> O

OBSERVATION : UN OUTIL PROFESSIONNEL	98
ON JOUE À LA MUSIQUE ?	107
ORALITÉ, LANGAGE, COMMUNICATION CHEZ LE JEUNE ENFANT	86

> P

PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR	64
PERSONNE HANDICAPÉE VIEILLISSANTE : LES SPÉCIFICITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT	139
PERSONNES ÉTRANGÈRES ET/OU EN SITUATION DE MIGRATION : COMPRENDRE LES DYNAMIQUES, APPRÉHENDER LE CADRE	144
PRATIQUES NARRATIVES POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE ET RENFORCER L'IDENTITÉ POSITIVE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	67
PRÉPARATION AUX ENTRETIENS DE RECRUTEMENT DE CADRES EN INTERVENTION SOCIALE	56
PRÉVENIR LE BURN-OUT : EXERCER SON MÉTIER SANS S'ÉPUISER	126
PRÉVENTION DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL	100
PROFESSIONNEL FACE À LA VIOLENCE	128
PROTECTION DE L'ENFANCE (EN 2 MODULES)	123

> Q

QU'EST-CE QU'ON FAIT AUJOURD'HUI ? DES ACTIVITÉS MANUELLES, VOCALES ET CORPORELLES	108
--	-----

> R

RÉALISER LES ÉVALUATIONS EXTERNE ET INTERNE	46
RECHERCHE-ACTION	44
RÉFÉRENT DE PARCOURS	26
RÉGULER	42
RELATION À L'ARGENT COMME MIROIR DE NOTRE RELATION AUX AUTRES ET AU MONDE	66
RELATION PARENTS-PROFESSIONNELS	111
RÉUSSIR LES PROJETS DE SCOLARISATION GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE L'ÉDUCATION NATIONALE ET LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL	76

> S

SESSIONS FORMATIVES VAE	35
SOUFFRANCES PSYCHOLOGIQUES DE L'ENFANT	92
SPECTACLE POUR LES ENFANTS	102
SURVEILLANT(E) DE NUIT - MAÎTRE(SSE) DE MAISON	19

> T

TRANSMISSIONS AUX PARENTS	99
TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : POINTS DE VUE ANALYTIQUE ET SYSTÉMIQUE	69
TRAVAIL DE NUIT AVEC DES PERSONNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE	146
TRAVAIL DE NUIT : PROTÉGER SA SANTÉ, SE NOURRIR	147
"TRAVAIL ENSEMBLE", RÉSEAUX, PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT	54

> U

UTILISER LE JEU COMME OUTIL PROFESSIONNEL	97
---	----

> V

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES	140
---	-----



SITES DE FORMATION

📍 SITE NANTAIS

Cité de la formation Santé Social
10 rue Marion Cahour | 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 69 94

📍 SITE ANGEVIN

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1
Tél. 02 41 48 20 22

➤ DIRECTION GÉNÉRALE

6 rue Georges Morel
49045 ANGERS Cedex 1

➤ FORMATION CONTINUE

Cité de la formation Santé Social
10 rue Marion Cahour
44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 99 05



@formationcontinuearifs

www.arifts.fr

